

La Semaine DE NANCY

NANCY : COUVRE-FEU À PARTIR DE VENDREDI

NANCY

Reclus actifs et solidaires

► **GRAND ENTRETIEN**
Eric Freysselinard,
chef d'orchestre
et pompier



► **INTERVIEW**
Boris Cyrulnik :
« Après l'épidémie,
une révolution
culturelle arrivera »

► **SOLIDARITÉ**
Masques et gel :
les entreprises
se mobilisent



► **SPORTS**
Nicolas Holveck :
de Nancy au Stade
Rennais

Votre Banque Populaire se mobilise pour vous accompagner face aux difficultés liées à la crise sanitaire actuelle. Toutes nos équipes restent disponibles et votre conseiller est joignable à son numéro habituel.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Société Anonyme Coopérative à capital variable, 3 rue François de Curel - 57000 METZ, 356.801.571 R.C.S. METZ - ORIAS n° 07 005 127.

BANQUE POPULAIRE 



1,80 €

La Semaine de Nancy, tous les jeudis /// 75, rue Saint-Georges, 54000 NANCY /// Tél. : 03 83 32 52 11 /// Directeur de la publication : Jean-Pierre Jager /// www.lasemaine.fr
Journal habilité à publier des annonces administratives, judiciaires et légales sur tout le département de la Meurthe-et-Moselle.

Jour de Semaine

LA NEWSLETTER QUOTIDIENNE D'INFORMATION
RÉALISÉE PAR LA RÉDACTION DE LA SEMAINE



**INSCRIPTION
GRATUITE
SUR NOTRE
SITE WEB :**

www.lasemaine.fr

A découvrir en attendant
votre hebdomadaire du jeudi

2 / LA SEMAINE DU 26 MARS 2020



Avant propos

Pierre Taribo

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
DE LA SEMAINE DE NANCY

LE PASSAGE DU MOI AU NOUS

Souvenons-nous : en juin 2010, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques s'interrogeait dans un rapport ayant pour objet la gestion de la première pandémie du XXI^e siècle, la grippe A (H1N1), sur la manière dont l'État et tous les acteurs concernés pourraient tirer partie de cette crise. Dans ce document, on lisait ceci : « *Il apparaît en effet certain que nous serons confrontés dans le futur à de nouvelles pandémies : les virus continueront de muter de manière imprévisible. Certains seront dangereux. Parmi eux, quelques-uns pourraient être très contagieux. Il faut donc nous y préparer.* »

Dix ans plus tard, cette alerte a une résonance particulière. Avons-nous fait tout ce qu'il fallait pour ne pas être pris au dépourvu par une épidémie d'une ampleur inédite ? Pas question de polémiquer mais, alors que le coronavirus tend un miroir où se reflète la réalité de nos sociétés, on s'aperçoit que nous sommes toujours vulnérables devant des pandémies dont, dans les pays de départ, les autorités sous-estiment les dangers. A contrario, lorsque le péril s'étend et atteint le continent européen, il y a toujours quelques bons esprits pour s'élever contre l'amplification de l'alarme qu'ils estiment hors de proportion avec les dangers réels. On voit ce qu'il en est, alors qu'il faudrait plutôt anticiper la riposte. A se deman-

der si la surveillance épidémiologique est prise au sérieux et si finalement science et responsabilité politique font bon ménage.

Il est vrai que le risque majeur et les urgences qui en découlent nous placent devant des contradictions irréductibles : dépasser les limites du possible en matière de progrès scientifiques et accepter notre réalité biologique avec ses incertitudes et ses déficiences.

D'autre part, on voit bien nos réactions lorsqu'il s'agit de supporter des contraintes comme le confinement ou les réactions disproportionnées qui aboutissent à la ruée dans les supermarchés et les pharmacies où le Doliprane est désormais rationné. Il y bien sûr le registre de la peur et ses conséquences anxiogènes, sans parler des ravages d'internet et des réseaux sociaux qui propagent des rumeurs et participent à l'extension de l'irrationnel, là où il faut au contraire du calme et du sang froid mais, plus que tout, on doit adapter le dispositif pour stopper la pandémie.

Dans ce contexte d'imprévisibilité, on a besoin d'un pou-

voir solide opérant en toute transparence sans changer brutalement de cap car les hésitations ne rassurent pas la population. Emmanuel Macron a parlé de guerre et, pour la gagner, il a mis en place des mesures d'exception. La lutte demande de la patience et par-dessus tout le respect des précautions sanitaires. Oublions le règne du chacun pour soi et disons-nous qu'à notre façon, nous pesons tous sur le destin de la nation. Pour résister au virus, il n'y a pas mieux.

**DANS CE CONTEXTE
D'IMPRÉVISIBILITÉ,
ON A BESOIN
D'UN POUVOIR
SOLIDE OPÉRANT
EN TOUTE
TRANSPARENCE
SANS CHANGER
BRUTALEMENT
DE CAP.**

La Semaine Solidarité

► Les gestes de solidarité se multiplient dans une France en guerre sanitaire et bientôt économique. Hommages aux héros en blouse blanche, entreprises qui se coupent en quatre pour produire des masques. Admiration aussi pour ces soldats du quotidien qui permettent au pays de tourner : caissiers, petits commerçants alimentaires, chauffeurs routiers, livreurs, facteurs, boulangers, etc.

La Semaine leur en est reconnaissante. C'est également grâce à eux que votre hebdomadaire reste disponible. Notre imprimeur, par exemple. Tout comme les transporteurs, les facteurs qui permettent à nos abonnés de recevoir leur hebdo. Coup de chapeau aussi aux buralistes et diffuseurs de presse encore ouverts, aux boulangeries qui nous permettent de garder le contact avec nos lecteurs.

Permettez-moi de glisser ici quelques lignes en faveur de nos annonceurs publicitaires. Evidemment, certains ont dû cesser leur campagne, faute d'activité. Nous espérons bien sûr les retrouver à l'issue de cette crise, comme d'ailleurs les professionnels du droit et du chiffre habitués de nos pages d'annonces légales. D'autres ont répondu présents pour continuer à nous accompagner. Parce qu'ils avaient besoin de communiquer mais aussi parce qu'ils ont fait le choix d'aider votre hebdomadaire à traverser cette période économiquement périlleuse.

Enfin, le dernier mot pour vous, lecteurs, sans qui bien évidemment un journal, soit-il le meilleur du monde, ne serait rien. Merci de votre fidélité et, surtout, prenez soin de vous.

Stéphane Getto,
directeur des rédactions

Le blues de l'intérieur

Étrange sensation que celle d'avoir le sentiment d'être emprisonné chez soi. De vivre en cycle fermé, de constater que le coin de ciel observé depuis la fenêtre est notre seul horizon.

A certains moments, les heures ont l'air d'être immobiles. Les impatiences sont ligotées, cadencées, figées pour de longues semaines. Heureusement que la préparation et la mise en forme de votre hebdomadaire permettent de s'évader par l'écriture de cette pièce devenue caserne.

Le confinement est un moyen de protection contre l'épidémie mais c'est aussi une rupture de lien sociaux. Des formules qui

sentent la vieille soupe nous assurent qu'il s'agit d'un repli en soi. Facile à dire lorsqu'on risque de s'engluer dans un train-train quotidien. Bon, il est encore possible de se perdre dans les pages d'un livre, d'écouter de la musique, de s'abrutir devant la télé, de frôler l'overdose d'internet, mais est-ce vraiment le moyen de faire la paix avec nous-mêmes ?

Évacuons la théorie de la claustration qui vous réapprend le sens de l'essentiel. Si tel est le cas, c'est surtout la conséquence de la trouille du coronavirus. Prenons plutôt l'aspect « leçon de vie ». Nous ne sommes plus au four et beaucoup moins au moulin mais confinés à la même place, reclus dans notre abri familial, privé de droit de circu-

ler autrement que par l'imagination, mesurant combien les moindres petites choses sont précieuses dès lors qu'elles deviennent inaccessibles.

Va-t-on vous resservir la vieille image du temps suspendu ? Le ressenti, c'est plutôt celui de l'espace qui se restreint. La perception qui domine (réalisme, pessimisme ?), c'est l'extrême fragilité qui nous ramène à notre dimension humaine. L'analyse n'est pas palpitante, avouons qu'elle est désabusée mais c'est la bonne. Le blues de l'intérieur ? Sans doute.

Pierre Taribo

J'AI LU TOUT PROUST
EN 10 JOURS...



ET MÊME
VICTOR HUGO...



MAINTENANT
TU PEUX ATTAQUER
LA VAISSELLE !



■ Covid-19

**NOUS CONTINUONS À ASSURER PLEINEMENT LA MISSION QUI EST LA NÔTRE :
SOUTENIR DURABLEMENT TOUS NOS CLIENTS QUI ENTREPRENNENT,
AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE.**

Nous y sommes attachés et nos équipes mettent toute leur énergie pour vous accompagner.

■ Assurer la continuité de notre relation

- Nos accès en ligne (Internet et applications mobiles) pour la gestion de vos comptes au quotidien (consultation, virements, gestion de vos cartes de paiement personnelles...)
- Nos distributeurs et automates pour vos opérations d'espèces

Nos agences restent accessibles. Compte tenu des mesures actuelles de confinement et afin de limiter vos déplacements, nous vous recommandons de contacter votre conseiller par mail ou par téléphone. Il se tient à votre disposition et saura trouver avec vous la meilleure réponse à vos interrogations.

■ Mettre en place des solutions adaptées à votre situation d'entrepreneur

Nous restons engagés pour assurer la continuité de vos activités.

Au-delà de l'ensemble des services en ligne qui sont à privilégier, nous examinerons avec attention votre situation individuelle pour vous aider à surmonter la crise actuelle (procédures accélérées d'instruction de crédit pour les situations de trésorerie tendues, aménagements des crédits sans pénalité ou coûts additionnels, solutions de crédits de trésorerie souples, relais et explication des mesures gouvernementales).

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller.

La Banque Kolb reste à vos côtés.
Prenez soin de vous, de vos proches et de vos équipes.

Banque Kolb



Entrée libre

GRAND ENTRETIEN

ERIC FREYSSSELINARD Chef d'orchestre et pompier

En période de crise sanitaire, le préfet est partout. Il coordonne les **DISPOSITIFS**, prend toutes les **MESURES** nécessaires pour protéger les populations et faire appliquer les **RÈGLES** de vie au quotidien en période d'épidémie du Covid 19.



Eric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, a une caractéristique : il est calme, très calme. Il est aussi souriant, affable, courtois et en même temps très sérieux dans l'exercice de ses fonctions. Il aurait pu être psychologue, d'ailleurs il l'est, enseignant tant il se montre patient et pédagogue, ou spécialisé dans d'autres domaines où sa curiosité, son intérêt pour les autres, la manière dont l'air de rien il sonde les âmes, sa vivacité d'esprit auraient fait merveille.

Il a lâché les mailles de ce qu'il aurait pu être sa vie, pour servir l'Etat. Un choix qui lui permet de s'accomplir sans avoir un comportement en forme d'amidon sur l'uniforme.

En période de crise, c'est un homme rassurant qui montre les fondements les plus solides de sa personnalité. Il est la tour de contrôle où l'obsession de l'efficacité, l'intérêt général et le sens de l'humain priment sur tout le reste.

La période que nous traversons montre le rôle central qui est le vôtre pour définir et coordonner les dispositifs de gestion de la crise sanitaire. Quelles sont ces responsabilités ?

Eric Freysselinard La préfecture est par essence au centre des opérations dans toute crise ; c'est sa noblesse et son exigence puisque toute l'année, 24 heures sur 24, du lundi au dimanche, elle peut monter en puissance à la moindre alerte. Cette crise étant sanitaire, c'est l'Agence régionale de

santé (ARS), institution de l'État, qui est montée en première ligne dans un premier temps. Néanmoins, dès le 4 février, j'avais réuni tous les acteurs politiques, institutionnels et sanitaires de la crise, car il est important de toujours anticiper ; j'avais reçu aussi, le 5 mars, toutes les organisations syndicales des services de l'État, dont les syndicats de policiers, et le 6 mars, les élus. Ensuite, très vite, de multiples thématiques interministérielles sont apparues : aider l'ARS à récupérer des masques dans les stocks existants des services de l'État, des établissements publics, des collectivités locales et des entreprises (nous en avons ainsi distribué, avec l'aide des chauffeurs de la préfecture, 140 000, sur les indications de l'ARS. Je remercie notamment Saint-Gobain, Vicat, Novacarb, Storing, Carsat et tous les donateurs qui apportent aussi des blouses. La communauté chinoise de Nancy a aussi donné 30 000 masques au CHU. Nous avons du mettre en œuvre, après la fermeture des établissements scolaires organisée par le rectorat, une garde des enfants par les crèches du conseil départemental et des villes et par les écoles de l'État pour les enfants de soignants. Procéder aux réquisitions d'hôtels et de taxis pour le personnel soignant en cas de nécessité. Epauler les hôpitaux, avec le Service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture, en faisant appel aux moyens des associations agréées de sécurité civile (mise en place de tentes de tri devant les services d'urgence des hôpitaux). Prendre les mesures juridiques et faire respecter le confinement, avec la police et la gendarmerie. Garder le contact avec les élus et les milieux socio-économiques. Suivre les questions frontalières,

veiller aux SDF et gens du voyage dont certains ont été contaminés, aux migrants, aux détenus qui ont commencé à bouger, travailler avec les opérateurs funéraires. Epauler aussi et rassurer les milieux économiques qui traversent une tourmente d'une exceptionnelle gravité. Répondre aux questions de nos concitoyens, 7 jours sur 7, par téléphone et par mail avec la mise en place d'une boîte dédiée (pref-covid19@meurthe-et-moselle.gouv.fr). En une semaine, cette boîte a été destinataire de plus de 600 courriels d'usagers et la préfecture a reçu plus de 1 000 appels. D'autres sujets, beaucoup plus importants, ont été portés en propre par l'ARS et le CHU comme la montée en puissance des lits de réanimation, et nous n'avons fait là qu'apporter des aides ponctuelles.

Le préfet est une sorte de chef d'orchestre qui veille à ce que la coordination soit optimale, qui intervient comme pompier pour régler les incidents et prend en charge les dossiers orphelins, nombreux dans toute crise importante. Mon rôle consiste aussi à écouter et faire remonter les difficultés à la préfète de région et de zone, Josiane Chevalier, et au gouvernement, ce qui a permis d'avancer sur certains points. Chaque jour, à 18h30, la préfète de région réunit les préfets de la région en visio-conférence et collectivement nous avançons. Elle-même, tous les soirs, a, dans la foulée, une visio-conférence avec Paris. A Nancy, nous avons aussi la grande chance d'avoir sur place le directeur général de l'ARS Christophe Lannelongue. La présence égale-

ment du recteur académique, Jean-Marc Huart, qui a dû gérer la fermeture complètement inédite de tous les établissements scolaires et universitaires, a été précieuse. La relation entre nous trois est excellente. »

Vous dirigez les opérations avec le directeur de l'Agence Régionale de Santé, les maires, les responsables des établissements de santé : c'est facile d'harmoniser les points de vue ?

« Pas toujours car les situations sont complexes et la réalité parfois difficile à appréhender. Par exemple, avec notre ambassade au Luxembourg, nous avons beaucoup d'interrogations sur la frontière qu'on nous dit, selon les jours, fermée ou ouverte, et nous devons faire face parfois à des comportements excessifs de personnes craignant de manquer d'essence. Pas toujours non plus parce que, autre exemple, quand tous les établissements pouvant accueillir des enfants ferment, il est difficile

d'en rouvrir certains. Mais je répondrais plutôt facile en général, dans la mesure où en période de crise tout le monde se serre les coudes et propose spontanément ses services, acceptant de coopérer. On arrive donc toujours à se mettre d'accord. Il n'y a pas de querelles de chapelle. »

Les mesures de confinement ne sont pas toujours respectées. Est-ce que les Nancéiens et plus généralement les habitants du département font preuve d'esprit civique ?

« Dans l'ensemble, c'est certain : les places et

« IL N'Y A PAS DE QUERELLES DE CHAPELLE. »

les rues des villes et villages sont désertes. Cela a été plus difficile dans certaines surfaces commerciales ou marchés où nous avons dû rappeler la nécessité de laisser des distances entre les personnes, dans les quartiers aussi où les jeunes, désœuvrés, veulent se retrouver ensemble, mais je crois que cela va mieux maintenant. La police et la gendarmerie assurent quotidiennement une centaine de patrouilles. De nombreux contrôles et même verbalisations ont déjà eu lieu. Nous continuerons. »

Envisagez-vous de durcir ces mesures ?

« C'est tout à fait envisageable s'il me revenait que le confinement n'est pas respecté. J'ai déjà pris un arrêté de fermeture de tous les parcs et jardins du département, en appui des maires qui l'avaient déjà fait. Chacun doit comprendre que le virus est beaucoup plus contagieux que ce qu'on pensait au début et que maintenant qu'un grand nombre de personnes en Lorraine est contaminé, il est beaucoup trop risqué de laisser les gens sortir dans la rue. Il faut donc limiter ses sorties au strict nécessaire, en se munissant de ses papiers d'identité et de l'attestation (soit l'attestation employeur si vous allez travailler tous les jours, soit l'attestation individuelle pour tout autre déplacement). »

Vous prenez toutes les dispositions pour garantir le fonctionnement de la vie institutionnelle, vous veillez à la mise en place d'une organisation spécifique et proportionnée à l'ampleur de la crise sanitaire. Ce pilotage est lourd. Vous êtes sur le pont 24/24 h...

« Oui, je suis sur le pont de 8 h à 23 h tous les jours, week-ends compris, mais je veille à dormir car c'est indispensable pour durer. De toute façon, nos congés ont été suspendus et nous avons interdiction de quitter le département, ce qui est la règle du corps préfectoral en temps de crise ! Je peux m'appuyer sur de très bons collaborateurs, les sous-préfets entre lesquels j'ai réparti le travail, les chefs de service qui, chacun, suivent leur secteur, et, enfin, l'ENA m'a affecté deux élèves en renfort puisque les cours à Strasbourg ont été suspendus. 90 % des agents de l'État ont été confinés chez eux et nous avons réduit nos activités au strict minimum. »

Le volet économique oblige à réagir pour aider les entreprises, notamment les TPE et les PME et leurs salariés dont beaucoup sont en chômage technique. Où en est-on ? Travaillez-vous en collaboration avec les organisations patronales, les consulaires, les branches professionnelles ?

« Les conséquences pour l'économie sont terribles, car beaucoup d'entreprises doivent arrêter par manque de composants ou par absence de salariés. Saint-Gobain a même dû fermer son haut-fourneau, Baccarat aussi ses fours. J'avais répondu présent à la réunion organisée par la chambre de commerce et d'industrie le 13 mars, pour apporter de premières réponses aux acteurs économiques et noter leurs questions. J'ai ensuite organisé, le 17 mars, un Facebook live avec le monde économique qui a été vu par 14 000 personnes et j'ai réuni le 23 mars en visio une trentaine de représentants syndicaux, patronaux et salariés. Nous allons aussi essayer d'apporter des réponses secteur par secteur pour poursuivre l'activité des entreprises indispensables à la

continuité de la vie de la Nation dans des conditions de sécurité sanitaire optimales. Je salue les entreprises et leurs salariés qui contribuent par le maintien de leur activité à nos besoins du quotidien dans les secteurs de l'alimentation, de la fourniture en eau et en énergie, en matière de gestion des déchets, dans les transports et les télécommunications par exemple. La BPI garantit des prêts supplémentaires, la Fédération des banques autorise les découverts pour payer les salaires, l'État et l'Urssaf ont suspendu les prélèvements de cotisations (pour 4,5 M€ déjà), le chômage partiel est accordé avec bienveillance (avec 400 demandes validées déjà), un fonds de solidarité a été créé par le ministère de l'économie pour les entreprises de moins de 10 salariés et un fonds de solidarité régional a été créé par le conseil régional. Je réunis aussi régulièrement tous les parlementaires, la Métropole, la ville de Nancy et le conseil départemental. Dans la crise, nous sommes soudés. »

Envisagez-vous de fermer des marchés ouverts comme ceux de Vandœuvre ou de la Vieille Ville ?

« Un décret, paru le 24 mars, a prévu que les marchés, fermés comme ouverts, seraient désormais interdits sauf mesure dérogatoire des préfets après demande du maire, en particulier quand un marché répond à un besoin d'approvisionnement de la population et si ses conditions d'organisation respectent les mesures sanitaires de distances. J'aviserai donc au cas par cas en fonction des éventuelles demandes que je recevrai, mais la règle est l'interdiction. »

Il y a aussi le cas des SDF qu'il faut mettre à l'abri. Dispose-t-on de suffisamment de places dans les centres d'hébergement, en particulier à Nancy ? Qu'en est-il de l'aménagement des locaux de l'ancienne Maison du vélo qui étaient destinés à cet usage ?

« Le gouvernement a prolongé de deux mois le dispositif de veille hivernale pour tenir compte de cette situation exceptionnelle, 115 et hébergement continuent à fonctionner. Nous avons assez de chambres pour les SDF, mais le problème est que beaucoup refusent d'être hébergés et que le travail de conviction est difficile ; nous avons aussi la problématique des nombreuses personnes qui mendient dans la rue mais qui ont un domicile. Nous allons, par la pédagogie et tout à la fois la fermeté, les conduire à se confiner aussi. Nous avons par exemple, à Nancy, 14 lits supplémentaires en centre-ville et la halte de nuit de la rue de Malzéville reste ouverte en journée. Par ailleurs, nous préparons de nouvelles capacités cette semaine pour répondre à la demande actuelle : d'une part, pour les SDF notamment avec chiens, qui refusent l'hébergement traditionnel, une quarantaine de chambres individuelles ; d'autre part, pour les SDF malades mais ne nécessitant pas d'hospitalisation, 58 chambres, gérées par la Croix-Rouge. Une équipe mobile santé-précarité, avec l'association « Ars » et Médecins du monde, a été mise en place pour aller chaque jour au-devant des SDF qui resteraient à la rue. Je voudrais ici remercier les associations caritatives qui ont choisi de maintenir leur activi-

té. Quant à la Maison du vélo, elle n'est pas destinée, au terme de l'étude que la Ville et l'État ont conduite avec un sociologue, à héberger les SDF, mais à leur offrir un accueil ouvert et sans contrainte qui évidemment n'est pas adapté en période de pandémie.

Avant que l'épidémie se développe, le système d'alerte a-t-il bien fonctionné ? N'a-t-on pas réagi avec un temps de retard ? La pénurie de moyens de protection, notamment les masques, n'est-elle pas aussi incompréhensible qu'inacceptable dans un pays comme le nôtre ? Sur ce point où en sommes-nous exactement en Meurthe-et-Moselle ?

« Il n'est pas sûr que les autorités chinoises aient vu tout de suite l'apparition puis le développement de la maladie, et nous-mêmes en Europe, quand nous l'avons appris début janvier, nous avons pensé un moment que nous arriverions à entraver l'arrivée du virus, il faut le reconnaître. Puis, avec l'Italie, nous avons vu que ce n'était pas le cas. Le drame dans notre région est qu'un rassemblement de 2 000 personnes dans le Haut-Rhin s'est tenu avec des personnes contaminées, du 17 au 24 février, à un moment où personne n'avait imaginé la contagiosité extrême du virus et surtout sa présence en Alsace. On a beaucoup glosé sur le match Lyon-Turin en oubliant que la région de Turin ne faisait pas partie de la liste des régions italiennes considérées comme contaminées et j'observe, après coup, que le match n'a donné lieu à aucun nouveau foyer (cluster).

Quant aux masques, nous en avions constitués des stocks très importants lors de la crise du H1N1, mais il est toujours très difficile par temps calme d'anticiper la tempête. Le gouvernement a réagi avec vigueur en commençant par réquisitionner les stocks, ce qui était nécessaire, et en achetant à l'étranger ; le décret, qui limitait les achats directs, a ensuite été adapté, le 21 mars, pour permettre maintenant aux collectivités locales d'en acheter directement. Une huitaine de jours étant nécessaire pour honorer une commande et les masques se consommant très vite (trois millions par semaine en Grand Est rien que pour le système hospitalier), nous avons clairement connu plusieurs jours difficiles qui ne nous ont pas permis de servir suffisamment les médecins libéraux, les aides-soignants, les maisons de retraite, mais je pense que le problème est maintenant derrière nous au vu des quantités que le gouvernement et le conseil régional viennent de commander ce week-end.

Beaucoup cherchent aujourd'hui à porter des masques, y compris les agents de l'État qui s'inquiètent dans leurs relations avec les usagers. Pour le moment, d'une part, la priorité est de les donner aux personnels soignants. D'autre part, les masques ne protègent pas tellement ceux qui les portent, car le

virus peut s'attraper par les yeux ou en touchant le masque et ensuite le visage ; le masque protège surtout votre interlocuteur et c'est pourquoi il est donné en priorité à ceux qui sont en contact avec les malades et les personnes âgées. Pour se protéger soi, il est plus important de garder une certaine distance, y compris avec ses propres collègues, et de se laver les mains. La pire des choses serait de porter un masque en se croyant protégé et ainsi de faire moins attention aux mesures barrières. Et, bien sûr, se promener avec un foulard sur le nez

sur une place déserte n'a aucun sens ; les foulards peuvent au contraire être des nids à microbes. »

Quelle est la situation au CHRU de Nancy ? L'afflux des cas met-il le personnel sous tension ? L'établissement est-il en mesure de faire face à la déferlante qu'on annonce ?

« Le personnel du CHRU est clairement sous tension ainsi que tout le système hospitalier. Autour du directeur général Bernard Dupont, du professeur Rabaud, infectiologue et président de la CME, du docteur Nace, patron du SAMU de Nancy et du SAMU zonal et spécialiste de la médecine de catastrophe, en coordination avec l'ARS, une formidable organisation s'est mise en place pour concentrer sur Nancy d'importants moyens. Actuellement, il dispose de 142 lits de réanimation, qui pourront encore augmenter grâce à la mobilisation de tous les professionnels médicaux et non médicaux jusqu'à plus de 200, soit trois fois plus que d'ordinaire si le CHRU parvient à se procurer les équipements nécessaires. Ils nous serviront dans les prochains jours quand nous connaîtrons un pic de malades et ont déjà permis de recevoir des malades venus d'Alsace, avant qu'ils soient orientés vers Bordeaux et Marseille, régions non encore touchées par le virus. »

Que dites-vous à la population du département pour la rassurer et en même temps la convaincre de respecter le confinement ?

« Cette maladie, pour la plupart des personnes contaminées, n'est pas plus grave qu'une grippe et se traduit même parfois par un simple rhume. C'est le septième jour que des complications peuvent survenir, mais seuls 15 % des cas nécessitent une hospitalisation et 5 % une réanimation. Le nombre de décès est bien sûr important et en progression exponentielle mais le nombre de guérisons est beaucoup plus important. Si chacun évite de se serrer la main, se lave régulièrement avec du savon ou du gel, tousse dans son coude, n'ouvre les portes qu'avec sa manche ou le pan de sa veste, garde ses distances, se réunit en visio ou en audio, évite de sortir et surtout de se réunir avec d'autres, nous pourrions juguler l'épidémie, mais il faut appliquer ces consignes strictement : des personnes ont déjà été contaminées en se rendant à des obsèques car les parents d'un malade décédé peuvent être porteurs du virus sans en manifester de symptômes. Nous allons connaître en fin de semaine un pic important de malades à l'hôpital, des décès même, inévitablement, mais le confinement nous évitera de connaître un deuxième pic dans quinze jours. Je voudrais ici rendre hommage au remarquable travail de tous nos soignants, qui font face aux appels du 15 et à l'afflux de malades, tout en anticipant avec intelligence et efficacité les prochaines journées de crise. Je salue aussi tous ceux qui ont repris du service à l'hôpital comme nos parlementaires Véronique Guillotin et Caroline Fiat qui ont suivi l'exemple de Jean Rottner. Nous sommes un grand peuple, nous avons connu des guerres, des catastrophes, et nous sommes toujours là. Ne cherchons pas à jouer les experts : faisons confiance à nos autorités qui prennent les meilleures décisions qui soient en fonction de leurs contraintes, décisions qui peuvent évoluer en fonction de la situation. »

Propos recueillis par Pierre Taribo

« POUR
LES MARCHÉS,
LA RÈGLE EST
L'INTERDICTION. »

« PAR TEMPS
CALME, IL EST
TOUJOURS
DIFFICILE
D'ANTICIPER
LA TEMPÊTE. »

Entrée libre

GRAND ENTRETIEN

Lors de sa dernière visite à Nancy, lors du Livre sur la Place en septembre 2018, son ami Franz-Olivier Giesbert l'avait surnommé « *notre psy national* ». Psychiatre et psychanalyste de grande renommée, grand spécialiste de l'éthologie et des neurosciences, père de la résilience, choisi par l'Élysée pour diriger un comité sur la petite enfance, auteur de nombreux ouvrages dont dernièrement *La nuit, j'écrirai des soleils*, il écrit mais prédit aussi. Boris Cyrulnik nous a accordé un entretien sur **L'ANGOISSE DE CET ENNEMI INVISIBLE** qu'est le Covid-19 et ses conséquences sur le monde d'après.



BORIS CYRULNIK

« Après l'épidémie, une révolution culturelle arrivera »

Avec son expérience, sa soif de découvertes jamais tarie, plus rien ne pourrait le surprendre. Et pourtant. Depuis sa naissance dans le sud-ouest en 1937, Boris Cyrulnik n'a eu de cesse d'amplifier ses champs d'exploration et sa volonté de divulguer ses connaissances. Vulgariser aussi la résilience. Ce rebond après un traumatisme qui va se transposer dans la psychologie, l'éducation ou la sociologie. Une appropriation de l'expérience traumatique comme celle vécue actuellement avec cette crise sanitaire et le caractère aussi inédit qu'atypique du confinement. Pour *La Semaine*, Boris Cyrulnik s'exprime sur le rebond qui sera aussi évident que nécessaire dans la société d'après-crise.



On a déjà envie de vous demander, comment allez-vous ?

Boris Cyrulnik

« Je suis comme beaucoup de gens, je m'adapte ou du moins je cherche à m'adapter au confinement. Avec un mélange d'étonnants plaisirs et d'angoisses. L'étonnant plaisir, c'est que je découvre ou plutôt redécouvre le plaisir du silence. Je redécouvre le plaisir de la lenteur. Je redécouvre le plaisir de la vie intérieure. Car, comme beaucoup, j'étais, comme je l'appelle, au

sprint. On enchaîne d'un article à l'autre, d'un rendez-vous à l'autre, d'un avion à un train. Mais depuis une quinzaine de jours, les rendez-vous se sont annulés. Donc je redécouvre le plaisir de mon rythme, de la lenteur et d'une vie intérieure très différente où l'on prend son temps. Et pourtant en même temps, j'éprouve l'angoisse du silence. L'angoisse de l'étrangeté quand j'ai encore le droit d'aller marcher un peu tout seul dans la rue. Et en même temps l'angoisse de la non-vie. Car je suis le seul à marcher. Je croise très peu de gens. Cela me fait penser à des scènes de films de science-fiction, des *Chroniques martiennes* de Ray Bradbury où la non-vie est partout. On lui donne la moitié de la planète Mars parce qu'il n'y a pas ou très peu d'habitants. Un bonheur fou pour lui de posséder la moitié de la planète et en même temps une angoisse folle parce que la

non-vie est là. C'est exactement ce que je ressens actuellement. »

Quelle situation sommes-nous en train de vivre ? Comment la caractériseriez-vous ?

« Le mot guerre est adéquat. Mais il y a différentes guerres. Celle contre les visibles. L'ennemi, l'étranger, l'envahisseur, contre celui qui veut nous imposer sa loi. Dans ces cas, on a une stratégie adaptative. Fuir, se cacher, s'associer. Alors que là, c'est une guerre contre l'invisible. Et c'est parfait pour déclencher des rumeurs. Cela a souvent été le cas quand on se replonge dans l'histoire. Les épidémies de pestes, des épidémies comme l'encéphalite de 1918 avec des dizaines de millions de morts. Généralement, celui qui est désigné comme responsable du malheur, c'est l'étranger, le juif, le fou, celui qui ne pense pas comme nous. Alors que, dans

notre situation, c'est plus compliqué. Donc forcément des angoisses vont naître. Le phénomène de boucs émissaires apparaît. Comme en France aujourd'hui, contre le Premier ministre et l'ancienne ministre de la Santé qui sont rendus responsables par manque d'anticipation. »

Notre société se caractérise donc davantage par l'affrontement plutôt que la résilience ?

« Absolument. La définition de la résilience, c'est la reprise d'un nouveau développement après un traumatisme. Quand on sera sorti de l'épidémie, là on entrera dans la résilience. Avec une question : comment allons-nous réapprendre à vivre ? Il y aura des morts, des ruines avec l'Etat. Comment allons-nous faire pour établir une nouvelle culture ? Pour le moment, c'est la bagarre. La recherche de mécanismes de protection pour réduire le nombre de morts, de ruines. »

Un affrontement mais où l'on cherche à s'unir, à jouer collectif, à créer des élans de solidarité et de remerciements. C'est un processus logique ?

« Oui. Car on ne peut pas vivre sans les autres. Biologiquement déjà. Quand on réalise un isolement sensoriel, pour les prisonniers ou pour les enfants abandonnés, le cerveau arrête de fonctionner. Il s'éteint. Et si on laisse l'isolement trop longtemps, il y a des altérations neurologiques, psychologiques et psychiatriques parfois très graves. Donc on se regroupe. Dans toutes les guerres ou l'adversité, des mécanismes de solidarité naissent. On se regroupe pour se défendre. Il faut aussi regarder le passé. Pendant la guerre de 1940, l'armée a été vaincue mais la Résistance a été glorifiée après-guerre. Dans une guerre contre les visibles comme contre les invisibles, la solidarité est inévitable. Cela nous permet de garder de l'espoir, d'affronter les malheurs. Et c'est aussi une manière d'héroïser. Regardez la littérature à cette époque-là de l'histoire. Elle porte sur quoi ? Sur les héros, soldats, figures de la Résistance comme Jean Moulin. Donc on voit qu'à chaque guerre, on fabrique des héros. »

Dans cette guerre contre le virus qui nous touche aujourd'hui, nos héros sont les soignants. Qui d'ailleurs, comme tous les héros, commencent aussi à être sacrifiés. En 1914-1918, les soldats n'avaient pas la fleur au fusil. Mais plutôt l'angoisse au ventre. Et pourtant, la population leur offrait des fleurs, les embrassait. Malgré les millions de morts en quelques mois. Sans compter les mutilés. Les soldats sont partis faire leur devoir comme le font les soignants aujourd'hui. Et nous, les soignés, on les applaudit. Ecoutez les témoignages des premiers guéris de ce Covid-19. Ils vont dans ce sens. Eux ne sont pas encore aux fenêtres mais ils remercient déjà à pleines mains et pleins poumons ! »

Sommes-nous en train de prendre conscience de nos travers ? De payer un certain excès d'individualisme pour aller peut-être demain vers une résilience collective ?

« Bien sûr ! C'est pour cela qu'une révolution culturelle va suivre cette épidémie. On va remettre en cause tout ce qui faisait notre ancienne culture. Regardez, j'en parle déjà à

l'imparfait. Est-ce que ce sprint, cette accumulation de choses dans nos vies était nécessaire ? Est-ce qu'il était nécessaire de réveiller les enfants à 6h du matin pour que les pères et les mères sprintent, s'engouffrent dans les transports, au travail, en quête d'un épanouissement individuel qui dilue les liens familiaux ? Est-ce qu'il était nécessaire de partir quinze jours en Thaïlande et colporter en même temps les virus ? Est-ce qu'il était nécessaire de faire des cultures excessives pour manger en très grande quantité de la viande, faire des élevages abusifs alors que notre agriculture meurt ? Comme en Chine où l'on mélange une consommation excessive de mammifères à des pigeons et

autres animaux. Les excréments mélangés créent une culture pour virus. Toute cette consommation excessive implique aussi des angoisses. Il n'y a jamais eu autant de conditions matérielles aussi favorables qu'aujourd'hui. Et pourtant, il n'y a jamais eu autant de dépressions. L'Organisation mondiale

de la santé le dit. Dans tous les budgets nationaux, le budget psychiatrique est le plus élevé. Etait-il nécessaire de développer un progrès matériel au prix de cette catastrophe psychologique ? »

Mais comment tout cela va se traduire ?

« Très simplement par les débats de la résilience. Les politiques vont résoudre le problème de la dette économique de la France. Très certainement avec l'aide de spécialistes qui en parleront bien plus facilement que moi. Des philosophes vont aussi entrer en jeu. Est-ce que l'individualisme valait ce prix ? Est-ce que la dilution des familles qui étaient bénéfiques à l'épanouissement vont laisser des traces plus fortes ? La place des traumatismes aussi. Avec ce que l'on vit, il y en aura. Forcément. De différentes natures. On voit par exemple que, dans les pays en paix, il y a 1 % de schizophrènes. Alors que dans les pays en guerre, en effondrement économique, ça monte à 3-4 %. Les psychiatres vont avoir des questions à se poser. Les écrivains vont aussi entrer dans la danse. Je fais le pari qu'ils vont valoriser les soignants. Il va y avoir un tas d'histoires merveilleuses avec le corps médical, où l'on va légitimement héroïser ces gens. Mais aussi une littérature du doute. »

C'est la fonction des écrivains. De poser les problèmes de la nouvelle société à l'image du théâtre dans la Grèce antique. Le cinéma aussi. On ne peut pas ne pas en faire de représentations. On vit dans un monde de paroles, d'écrits, de symboles. On ne pourra pas se remettre à vivre comme si rien ne s'était passé. D'ailleurs, on n'est pas encore sorti de cette épidémie. On ne sait pas encore combien de temps elle va durer. Mais on pense déjà à demain. Ce que nous sommes en train de faire ici. »

De nouveaux traumatismes et inquiétudes vont-ils apparaître ?

« Ils existent déjà. Regardez la ligne téléphonique 3919 dédiée aux femmes et aux vio-

lences qu'elles subissent. Depuis plusieurs jours, cette ligne est surchargée. La condition humaine, c'est l'ouverture. Le confinement, c'est la fermeture. Donc ceux qui ont acquis, avant le traumatisme, des facteurs de protection, vont, comme j'essaye de le faire, profiter du confinement pour explorer un plaisir intérieur de la lecture, de l'écriture et de la transmission. Je suis d'ailleurs surpris par le nombre de déclarations que je reçois. Coups de téléphone, SMS, messages de la part d'amis que je ne voyais plus depuis plusieurs dizaines d'années. Je pense que l'on assiste au réveil de l'activation de l'attachement. Il y a des gens qui profitent du confinement pour garder un lien, augmenter leur culture physique aussi. Regardez le nombre de joggeurs qui se sentent des vocations de sportifs dernièrement. »

A l'inverse, pour les gens qui ont acquis, avant le traumatisme des facteurs de vulnérabilité comme la maladie, l'isolement, une agression, un viol, le confinement va réveiller chez eux la trace de la blessure. Comme on le voit dans toutes les études psychotraumatiques. Et ils vont décompenser. Les collègues psychiatres m'ont dit que cela avait commencé. Les appels au secours arrivent. »

Il va donc y avoir un clivage dans la société. Avec ceux qui vont faire du confinement, un chantier de résilience. Et ceux qui vont être encore plus blessés parce qu'ils étaient déjà vulnérabilisés dans leur développement. »

Cette crise sanitaire nous plonge dans un rapport différent avec la mort. Avec la naissance. Mais aussi les enfants.

Comment regarder et évoquer cela ?

« Nos conventions sont altérées, tout comme les images que l'on s'en fait. Les personnes âgées qui meurent seules, les Ephad qui vont payer très cher cette situation, et surtout les conditions de la mort ne seront plus l'image d'Epinal. Imaginez les conséquences des enterrements à huit clos aujourd'hui. Contrairement à une mort entourée des gens que l'on aime. Léonard de Vinci, qui est mort comme un chien, a reçu la visite de François I^{er} qui venait lui faire une déclaration d'amour. C'est un peu étrange à dire mais la mort a souvent été très moche ! Durant les épidémies, c'était la mort dans la diarrhée. »

Là maintenant, c'est la mort dans la bronchite infectieuse. Toutes ces mort-là étaient idéalisées. »

A l'inverse, les naissances sont, là aussi, bouleversées. Les pères ne sont plus autorisés dans les salles d'accouchement par souci d'hygiène en cette période. A côté de cela, alors qu'il n'y a jamais un chiffre aussi bas de morts en couche

grâce aux conditions modernes d'accouchement et à l'accompagnement des professionnels comme les sages-femmes entre autres, 25 % des femmes enceintes tombent dans la dépression. On doit s'intéresser sur cette période charnière dans la vie d'une femme. »

Pour évoquer la situation avec les enfants, il y a deux mauvaises solutions. La première, c'est de ne pas en parler. Et la deuxième, c'est

d'en parler. Ils voient qu'il y a une tragédie autour d'eux, que l'on ne peut plus sortir, que leurs parents sont présents toute la journée. Ces changements vont donc beaucoup les angoisser. Il suffit de regarder ou d'entendre les journalistes sur de nombreuses chaînes ! Ça transmet l'angoisse. Il faut donc en parler de manière créative. Il y a un danger mais on va se protéger. On va passer quelques semaines ensemble et redécouvrir les rituels de la lecture. Il faut leur interdire la télévision, les protéger des écrans. Il faut expliquer les choses et répondre aux questions. Dire que l'on a déjà connu des épidémies analogues et que l'on a triomphé. Pour verbaliser et augmenter les facteurs de protection. »

Les écrans ont amélioré de manière fantastique et fabuleuse la communication. Mais ils ont altéré, de manière grave, la relation. Actuellement, on sait ce qui se passe en Chine. C'est presque incroyable, magique. On voit que les Chinois ont pris des décisions, qu'ils désertent les rues. Mais on n'a personne avec qui en parler. Pourquoi pensez-vous, entre autres, que de nombreux Parisiens ont quitté leur logement pour aller en province ? Pour l'espace, certes, mais aussi pour recréer du dialogue avec leur famille. »

Comme nous sommes en guerre, certains imaginent la création d'un Conseil national de la Résilience sur le modèle du Conseil

national de la Résistance. Qu'en pensez-vous ?

« C'est une bonne idée. Il y a déjà des choses en chantier. Je reçois et j'échange avec plusieurs entreprises dont certaines ont des équipes pour maintenir des solutions opérationnelles dans des situations

d'exception. Les politiques sont impliqués aussi dans ce chantier. Anne Hidalgo, entre autres, autour d'un réseau des cent villes résilientes. Pour évoquer la réduction des inégalités, la lutte contre le dérèglement climatique, les migrations, la préservation des ressources ou encore l'amélioration de la qualité de l'air. Il faut identifier des méthodes, actions et outils qui permettront de valoriser la complémentarité des dynamiques urbaines et rurales, de partager les expertises et les ressources, et de co-construire des stratégies. Les citoyens vont s'en emparer. »

Donc il n'y a plus qu'à inventer un nouveau faire et vivre ensemble ?

« Oui et c'est un chantier conséquent. Il faut développer un autre vivre ensemble, d'autres rencontres, une autre manière de faire des études qui massacre moins les enfants avec la culture du sprint, le pouvoir de l'argent, etc. En prenant l'effet résilient du sport amateur pour exemple. Et pas uniquement l'effet spectacle comme je l'aime aussi dans le rugby. Mais bien dans l'esprit d'une rencontre. Le sport spectacle répond aux attentes du capitalisme. Mais la pratique en amateur fait naître énormément de choses. Il faudra retourner aux choses que l'on pratiquait avant. Comme je l'ai fait. Par exemple, le restaurant avant et le restaurant après, avec les adversaires du match de rugby ! Sur le plan de la performance sportive, ce sera mauvais. Mais sur le plan humain, ce sera la plus belle des victoires ! »

Propos recueillis par Baptiste Zamaron

« DANS CETTE GUERRE CONTRE LE VIRUS, NOS HÉROS SONT LES SOIGNANTS. »

« IL FAUT DÉVELOPPER UN AUTRE VIVRE ENSEMBLE. »

« LA CONDITION HUMAINE, C'EST L'OUVERTURE. LE CONFINEMENT, C'EST LA FERMETURE. »

Faire comme si... et s'

Confiné oui mais reclus ne veut pas dire inactif. Les élus, les entreprises, les services sont **MOBILISÉS**. La chaîne médicale se bat avec un **DÉVOUEMENT** et une **ABNÉGATION** qui suscitent l'admiration et le respect.

Et si c'était cela faire nation ? Évidemment, il y a toujours quelques abrutis qui tentent de contourner le confinement mais le reste de la population considère ces mesures nécessaires pour juguler l'épidémie. La réorganisation du fonctionnement de notre société impose à la

sphère publique de s'adapter. Partout les maires sont sur le pont, prêts à faire face. Durement éprouvé, le monde économique tente d'amortir le choc mais les PME et les TPE attendent des décisions et des actions de soutien rapides. Pour les soignants enfin, c'est la course à la vie. Pas de question à se poser, il leur faut tenir et en même temps s'exposer. Que ceux qui croient intelligent d'ignorer les consignes interdisant les regroupements pensent à eux.

P.T.



Nancy : couvre-feu et interdiction de se réunir

Le maire de Nancy a demandé au préfet de renforcer les mesures de confinement, avec **COUVRE-FEU** et interdiction des rassemblements de plus de deux personnes. Entrée en vigueur le vendredi 27 mars.

Laurent Hénart se rend chaque matin à la mairie. Sur son chemin, il peut vérifier l'efficacité des contrôles des motifs de déplacements puis, arrivé à l'hôtel de ville, il ne s'attarde guère dans son bureau. Il donne la primeur aux visites des services et des agents qui assurent la continuité de l'action municipale. Le Facebook live terminé – le rendez-vous est tous les midis du lundi au vendredi –, il va sur le terrain où il teste à nouveau l'efficacité des contrôles pédestre et automobile, dialogue avec les commerçants qui ont le droit de rester ouvert, se rend auprès des soignants. Mardi après-midi, ses pas l'ont mené sur le Plateau de Haye, très précisément aux abords du laboratoire Atoutbio pour examiner dans quelles conditions pourrait se mettre en place un drive de prélèvements, autrement dit un dépiçage en restant au volant. Une option envisagée pour éviter tout contact et donc tout risque de contamination des patients

qui se rendraient au laboratoire pour des pathologies différentes. Une manière de procéder destinée à intensifier les tests et à soulager l'hôpital.

Les marchés Central et Haussonville maintenus

Laurent Hénart s'attache également à répondre aux questions des habitants. En premier lieu celle des marchés. Fermés ou ouverts ? Depuis l'intervention d'Édouard Philippe sur TF1 chacun se pose la question. « Le Premier ministre avait parlé de la fermeture des marchés ouverts. Dans le décret, les marchés couverts ont été ajoutés. Je comprends pour les marchés ouverts où il peut y avoir des attroupements sur l'espace public. Je trouve logique qu'ils soient interdits car ce sont des sources de propagation du virus. Je n'avais pas pris cette décision avant parce qu'il faut promouvoir et soutenir le petit commerce qui doit vivre ». Dans ce cadre très strict, les marchés de plein air de la Vieille Ville et du Haut du Lièvre s'arrêtent. « En dépit des mesures d'espacement qui avaient été prises, c'était inévitable. »

En revanche, le maire a demandé au préfet Éric Freysselard le maintien du marché d'Haussonville et du Marché central. « Les mesures d'hygiène (gants, désinfection régulière, une personne dédiée à la caisse, interdiction pour les clients de toucher à la marchandise) sont appliquées. Il y a une seule entrée et un agent qui procède au comptage. A Haussonville, la jauge est de 50 personnes soit en déduisant les commerçants, 30 visiteurs. Au Marché central, on a mis la jauge à 100 personnes, les professionnels exclus, on arrive à 75 personnes. Laisser les grandes surfaces ouvertes et fermer le Marché central ne serait pas cohérent. J'ajoute que les commerçants souhaitent continuer leur activité mais ceux qui veulent fermer leur étal peuvent le faire et ils sont dispensés de payer. »

De 22h à 5h

Si la majorité des Nancéiens respectent les mesures de confinement, quelques-uns les ignorent. Des comportements irresponsables qui ont incité Laurent Hénart à intervenir

plus fermement. « J'ai demandé au préfet que l'on interdise les regroupements de plus de deux personnes de plus de 10 ans sur l'espace public. Pourquoi de plus de 10 ans ? On ne va pas interdire à un père ou une mère ayant deux enfants de ne sortir qu'avec un seul. On a observé des regroupements d'ados et de pré-ados qu'il faut stopper. Cette mesure de jour est applicable dès 5 heures à compter de vendredi.

Avec le préfet le directeur de la Sécurité publique, on a travaillé sur le sujet de la nuit où il peut y avoir aussi des regroupements. Là seuls les déplacements professionnels ou pour ses soigner ou encore porter secours, seront autorisés. Ça permet surtout de soulager la Police nationale qui procède aux contrôles la nuit. Le jour, il y a une coordination entre la Police nationale et la police municipale, tous les effectifs de cette dernière ont été basculés en journée. Les patrouilles conjointes permettent de faire respecter les mesures de confinement ou de remettre un peu d'ordre dans certains magasins où des effets de foule se pro-

duisent, comme récemment dans un supermarché mais également de protéger les commerces qui sont fermés. La mesure de couvre-feu, applicable elle aussi à partir de vendredi 22h et jusqu'à 5h a un intérêt : elle rend l'intervention de la Police nationale plus efficace et plus sûre. J'ai pris le temps de réfléchir avant de demander au préfet de prendre un arrêté en ce sens. »

En dehors de la validité des déplacements qui est la préoccupation majeure, la mairie porte toute son attention sur les services à l'intention des plus fragiles : portage des repas, appels chaque jour aux personnes seules, assistance immédiate lorsque la situation l'exige.

Fermeté dans l'application des règles et solidarité. La ligne de la mairie est claire. On ne transige pas avec le confinement seule digue susceptible de stopper la vague montante de l'épidémie, et parallèlement on n'oublie pas les habitants pour lesquels la mairie est souvent la première porte où ils viennent frapper.

Pierre Taribo

organiser

André Rossinot

« On fait tourner la maison »

Le toujours président du Grand Nancy a organisé une conférence téléphonique des maires. Les **MISSIONS ESSENTIELLES** de la Métropole sont assurées.

► André Rossinot a traversé des époques, fréquenté les grandes sphères de l'État, occupé diverses fonctions. Durant ce riche parcours, il s'est assigné une seule tâche : agir plutôt que théoriser. Alors qu'il pensait partir, le devoir accompli, les circonstances l'amènent à rester à son poste à la tête de la Métropole. Ce qui lui donne à la fois un rôle d'intérim dans la continuité et une position de grande conscience à une période où la fragilité humaine n'a jamais été aussi forte. N'allez pas croire qu'il voit dans cette prolongation une nouvelle naissance politique et une manière d'ajouter du temps au temps. Non, il puise plutôt dans son référentiel et son expérience pour rappeler que l'individualisme n'a plus cours. Aujourd'hui, il faut se soutenir et faire bloc. « On n'a jamais connu une situation aussi grave dans notre pays et dans le monde. Je pense que ça nécessitera une réflexion à tous les étages. Toute la société est mobilisée et mobilisable. Il faut être attentif parce que c'est grave. Ma première démarche aujourd'hui est d'appeler des amis pour leur demander comment ils vont. »



« Votre serviteur tiendra la barre »

Dès qu'il est question de l'administration des choses et de la manière de faire fonctionner les institutions, André Rossinot est intarissable. Les arguments s'alignent, les décisions se précisent. Certains vont lui reprocher cette mainmise réitérée sur les rouages du Grand Nancy. Lui se contente de répondre qu'il est impératif de gérer l'immédiat. « Ce matin, j'ai réuni par téléphone une conférence des maires. Tous ont répondu à l'appel ainsi que la vice-présidente Malika Dati en charge des transports. On a abordé la majeure partie des sujets importants : le ramassage des déchets, l'eau, les transports, le soutien économique et tout ce qui touche au fonctionnement de la Métropole. L'équipe de direction est très mobilisée, on fait tourner la maison. On a décidé de tenir une conférence des maires chaque semaine. Il n'y a pas de vacance du pouvoir. Votre serviteur tient la barre. » Qui en aurait douté ? En ouvrant la réunion téléphonique, André Rossinot avait insisté sur la nécessité « d'entrer en résistance, de réfléchir, créer, inventer, se grouper. Comme maires et dirigeants de cette

Métropole, nous avons devant nous une immense responsabilité ».

« Les élus et les collaborateurs de la Métropole sont confinés, pas figés »

Au terme de cinquante années de vie politique, il ne parle plus de ce qui a été fait mais ce qui doit l'être. Il n'est plus question de rivalités ou de calculs pour l'après. Chacun est dans le présent qu'il doit affronter. « On se croirait dans les pandémies des siècles antérieurs. Il

faut soutenir, consoler, appuyer la recherche. A Nancy, nous devons nous inspirer de l'exemple du doyen Parisot. On est sur les fondamentaux. Il faut faire le lien avec les professionnels de santé auxquels, à Nancy comme ailleurs, nous devons tirer un grand coup de chapeau. Il y a de l'émotion, c'est une vision de la société qui est ébranlée. »

Dans l'épreuve à traverser, André Rossinot n'oublie pas l'importance dans le fonctionnement de la chaîne de solidarité de tous ceux, chauffeurs de bus, ripeurs et

personnels des services, qui veillent sur le quotidien de plus de 270 000 habitants. « Avec Valérie Jurin, on regarde les actions à mener dans le cadre du contrat local de santé du Grand Nancy. Il faut assurer une présence auprès des personnes les plus vulnérables. Je suis là, dans ma sensibilité de médecin. Je sens bien les risques. On est dans une sorte de violence de la société qui ne sortira pas indemne de cette crise. »

L'espace d'un temps additionnel, André Rossinot entame une nouvelle étape avec force et conviction. Humilité aussi. « La conférence téléphonique des maires remplacera le comité exécutif du vendredi. Il n'y aura pas de carence dans l'interactivité avec les communes. Les élus et les collaborateurs de la Métropole sont confinés mais pas figés. Il y a de la méthode, une dynamique et une envie de servir. La loi m'a donné des responsabilités que je n'ai pas cherchées mais que je vais assumer. Je suis à mon poste, patient, prudent et en même temps actif. »

En guise d'au revoir, André Rossinot a repris les commandes du Grand Nancy. En temps de guerre, les vieux généraux ne craignent pas de remettre l'uniforme.

Pierre Taribo

JEAN-PIERRE DESSEIN

Coordonner et rassurer

Le maire d'Art-sur-Meurthe concentre son action sur la **CONTINUITÉ DU SERVICE** rendu aux habitants.

Le verbe est vif, la franchise de rigueur. Avec lui, pas de simagrées : on dit les choses et on les fait. Parole libre, interventions spontanées, formule tranchante, l'homme déteste le côté mielleux de certaines assemblées et la petite cuisine qui s'y prépare parfois. Il ne joue jamais un rôle, ne triche pas. Il agit avec lisibilité et tant pis si ça bouscule.

Jean-Pierre Dessein impose sa carrure. Sans tabou mais parfois avec trompette, il exprime ses opinions, vrille les conformismes s'il le juge utile et rappelle qu'il conçoit la politique comme un service rendu aux habitants. Ceux d'Art-sur-Meurthe, la commune qu'il dirige, et du Grand Nancy.

La poutre du dispositif

Dans la période actuelle qui plonge le pays dans un état d'inquiétude et un effet de spatialisation réduite totalement inédits, il se multiplie pour gérer au mieux la situation. « C'est compliqué. D'abord, il y a une nouvelle équipe qui a été élue mais qui sait qu'elle ne peut pas travailler et une ancienne équipe qui se désintéresse un peu des problèmes parce que plusieurs de ses membres ne font plus partie du nouveau conseil municipal... qui n'est pas installé. Conséquence ? On est six à bosser. L'un est dédié au suivi des personnes âgées, l'autre s'occupe de tout ce qui concerne la petite enfance. Un élu est en charge de la propreté, un autre du marché qui a lieu le mercredi. Ça évite aux gens de prendre le bus et d'aller dans les grandes surfaces. J'ai demandé une dérogation au préfet. Il y a aussi la directrice générale des services qui ferme la mairie à 18 heures. Enfin, il y a moi qui veille un peu à tout »

Dans ce contexte le maire est la poutre du dispositif, celui qui est en première ligne, coordonne, rassure, travaille sur tous les sujets, leur donne du sens et veille à les concrétiser.

Avec le confinement, le fonctionnement a été

modifié sans que cela altère l'efficacité de l'action. Au contraire l'urgence décisionnelle est un impératif absolu. « Je vais signer les documents après 19h pour éviter de croiser quelqu'un dans les locaux. On s'est organisé pour que les services soient assurés. On est aussi obligé de suivre l'actualité avec des décisions et des contre-décisions tous les jours. Tout le monde a un peu la trouille. On n'a pas le droit d'être inconscient. Ce n'est pas agréable mais c'est indispensable. Nous sommes à notre poste, pour autant, on n'a pas l'impression d'être des héros. »

Force mentale et prise en charge

Depuis son arrivée à la tête de la commune, Jean-Pierre Dessein a eu pour souci de la transformer, de l'embellir, de contribuer à son ascension dans le décor métropolitain. En ce moment les priorités sont ailleurs : respecter le confinement, aider les plus fragiles, faire de la continuité du service le fil conducteur de l'engagement municipal. « Quand je vois ce qui se passe dans les grandes villes où des gens sont inconscients, je regrette que tout le monde n'ait pas la même appréciation du confinement. Ici il n'y a personne dans les rues, on s'adapte beaucoup mieux

dans les petites communes. On a donné aux soignants tous les masques et les gels que nous avions. Ce qui nous préoccupe, c'est aussi le cas pour tous les maires de la Métropole, ce sont les personnes les plus fragiles et l'accueil des enfants des personnels soignants. »

Art-sur-Meurthe se cale et se prépare. Jean-Pierre Dessein, qui est une bonne pâte pas toujours facile à modeler, renvoie toute stratégie politique après l'épidémie, il sera alors temps d'envisager la gouvernance de la Métropole. Pour l'heure, c'est la solidarité et l'attention portée aux habitants qui importent. Le maire est à sa place. Force mentale et prise en charge de tous les problèmes sont sa devise. Le costume au petit chapeau est fidèle à ses valeurs.

Pierre Taribo



Stéphane Hablot

« La solidarité doit être active »

Le maire de Vandœuvre est sur le pont. Un seul mot d'ordre : aider les populations **LES PLUS FRAGILES**.

► On connaît Stéphane Hablot. Proche de ses administrés, soucieux de protéger et de venir en aide aux aînés, il a pris les choses en main et appliqué à fond la devise à laquelle il croit : « Le pouvoir d'agir. » Et pas seulement avec des phrases lancées à la volée. « Devant la tempête qui s'annonce, la solidarité doit être active. Nous demandons aux citoyens de respecter les règles mais nous avons pour devoir de nous occuper des cas qui nous interpellent comme celui des résidents de Pro BTP, géré désormais par Plaisance Habitat. » Cet accompagnement se met en place dans un souci d'entraide. Cette envie collective, Stéphane Hablot l'a faite partager aux

services municipaux et à tous ceux qui sont dans une logique de mise en commun. « On fait des colis qu'on stocke dans plusieurs endroits sensibles où il y a des personnes confinées et fragiles. Pour éviter la propagation du virus, on dépose les colis en demandant aux bénéficiaires de ne pas les toucher avant plusieurs jours car ils peuvent être contaminés. » Pour assurer la logistique, Stéphane Hablot met les grands moyens. « C'est là qu'on voit que la République ce sont les communes. Nous avons une équipe de soldats qui portent des gilets et ont des brassards ou des badges. On leur demande de ne pas se rencontrer entre eux. Ils disposent de voitures de la ville désinfectées. »

Pour compléter le dispositif, le maire a inclus un volet information pratique qui indique par exemple que les pharmacies peuvent renouveler les médicaments sans passer par les médecins ou que suite à la fermeture du marché dominical d'autres sources d'approvisionnement vont se mettre en place. Conclusion de Stéphane Hablot : « Il y a plein de petites ficelles qu'on apprend en période de confinement. » Une mise sous cloche à ne pas lever. C'est pour cela que la mairie de Vandœuvre se mobilise.

P.T.

SUITE EN PAGE 10



PROFESSEUR CHRISTIAN RABAUD

« Le CHRU n'est pas en situation de rupture »

Le président de la commission médicale d'établissement du CHRU cherche toujours le mot juste pour décrire la situation, résumer les difficultés, anticiper les écueils qu'il voit arriver, appeler à la **VIGILANCE** sans pour autant affoler.

Pour décrire ce qui se passe actuellement, Christian Rabaud ne se perd pas dans les détails. Il va directement à l'essentiel et s'il ne voit à l'horizon que l'épidémie à combattre et à contrôler, il s'efforce de ne traduire aucune angoisse.

Le président de la Commission médicale d'établissement du CHRU n'a pas beaucoup le temps de souffler mais dans la tourmente il est aux avant-postes, disponible pour ses confrères qui portent le poids des réalités et pour s'impliquer dans le fonctionnement de l'hôpital. Il trouve aussi l'énergie et quelques minutes pour faire le point sur le fonctionnement d'une médecine hospitalière qui s'adapte, se réinvente au besoin, se débat contre l'impossible mais refuse de subir. Dialogue avec un homme de cœur et de bien.

Le CHRU participe à l'essai clinique européen destiné à évaluer des traitements dont celui avec la chloroquine. Qu'en est-il exactement ?

Pr Christian Rabaud

« Lundi, Laurent Hénart le président du conseil de surveillance m'a appelé pour me dire que le CHRU allait participer à l'essai clinique européen de grande ampleur baptisé Discovery qui permet de préparer cinq façons de faire différentes pour lutter contre le coronavirus et d'évaluer ces options thérapeutiques. La première c'est la prise en charge des malades sans traitement particulier : c'est le standard « of care » de base. La deuxième associe un traitement appelé le Remdesivir qui est un antiviral. La troisième associe deux molécules qui sont le Lopinavir en combinaison avec le Ritonavir. La quatrième c'est ce même traitement associé à l'Interféron bêta. La cinquième enfin, c'est le standard « of care » plus la chloroquine, traitement contre le paludisme qui a fait l'objet d'une étude à Marseille. L'essai a été finalisé à la fin de la semaine dernière. La France est l'une des premières à s'engager sur cette voie. Nancy fait partie des centres où l'essai Discovery qui concerne 800 patients positifs au Covid 19 et en détresse respiratoire se met en route. Il est important de préciser que cet essai n'est pas ouvert à tous et ne s'adresse potentiellement qu'aux personnes hospitalisées et sous certains critères. Par ailleurs l'essai ne se fait pas avec le médicament délivré en officine. »

Beaucoup de choses, contradictoires le plus souvent, sont dites sur le traitement à la chloroquine. Que faut-il penser : espoir ou fausse piste ?

« Tout et son contraire ont été dit. Mon avis va se perdre



dans ce brouhaha. Ce que je peux dire, c'est que les chercheurs marseillais, que je connais bien, sont très convaincus. D'autres sont vent debout. Ce qu'on peut avancer, c'est que l'essai sur lequel s'appuie le traitement à la chloroquine est trop léger. Qu'est-ce que signifie la guérison ? L'effet du médicament ? Comme on ne peut le comparer à rien et qu'il ne s'agit que d'un très petit nombre de cas, la conclusion ne peut pas être scientifiquement indiscutable. On est dubitatif. L'étude Discovery a vocation à répondre à cette question. »

Quelle est la situation au CHRU ?

« Ce n'est pas simple mais le CHRU n'est pas en situation de rupture. On limite les autres activités, on modifie nos pratiques et nos organisations. Nous avons encore, pour le moment, des lits d'avance, on réfléchit pour ne pas être dans le blocage et l'urgence. Il faut s'adapter et tenir compte des enseignements de la situation alsacienne. La Chine c'est loin de nous. Quand les choses se sont accélérées en Italie, on s'est posé des questions d'autant que la Lombardie est une région développée technologiquement. Mais quand nos confrères alsaciens nous ont dit : vous ne savez pas ce qui va vous tomber dessus, on s'est vraiment interrogé. C'est le même système sanitaire que le nôtre et ils nous indiquent qu'ils ne peuvent plus faire face : ça interpelle et on est proactif. Nos camarades alsaciens ont écrit des témoignages poignants. Ils disent : il faut anticiper plus tôt. Est-ce que cela suffira ? On ne sait pas. Il y a lieu de croire qu'avec le confinement on va faire face, mais la mer monte. L'idée du confinement, c'est qu'elle ne monte pas trop haut et trop brutalement, sinon on est en sidération. »

Devant l'ampleur de l'épidémie le tri des patients est de plus en plus évoqué. Qu'en est-il exactement ?

« Qu'est-ce qu'on appelle le tri des patients ? Lors d'un débat sur LCI, un urgentiste parisien a dit que c'était malheureusement quelque chose qui se pratique tous les jours. C'est une réalité quotidienne. Le nombre de lits est en France ce qu'il est. On sait que sur les patients, les raisons que l'on fait pour les traiter, les relancer, n'ont pas de raisons d'être. Ce n'est pas quelque chose que l'on découvre avec le coronavirus. Là, on sait qu'avec les statistiques, les personnes âgées de plus de 75 ans vont représenter un tiers de la maladie et un quart des décès dès lors qu'ils ont déclenché une forme grave, malgré une réanimation, on n'aboutira à rien. Il y a des choix qui sont réglés par une cellule éthique mais c'est inhérent à notre métier. »

Vous êtes infectiologue donc exposé, le risque vous y pensez ? Êtes-vous angoissé ?

« J'ai été amené à m'impliquer dans plusieurs épidémies dont Ebola qui générait une grosse angoisse. On a eu le SRAS, le Mers-Cov. On fait face. Là j'ai plus une implication de gouvernance. Angoissé, ce n'est pas le mot. On est sous pression parce que chaque jour est un nouveau défi et qu'il faut trouver des solutions. »

Le président de la République a dit que c'était une guerre. On peut être fiers des soldats qui y sont engagés...

« Il y a du boulot qui arrive vite sur un système de santé pas au mieux de sa forme et sur des soignants qui ne sont pas en état de sérénité. A présent, dès lors que les stocks existent, la capacité d'investir a changé. Avant l'épidémie, c'est tout juste si on pouvait acheter un stylo. A présent, si on trouve des respirateurs, on les a. On a complètement changé de paradigme. On était dans la restriction, là ça a changé. »

Des soignants sont-ils contaminés ?

« Au sein du personnel certains développent le coronavirus. La contamination s'est faite à l'extérieur, d'autres ont contracté la maladie au sein de l'établissement mais dans la majorité des cas ce sont des causes exogènes. »

Les médecins et les soignants qui sont applaudis. Vous appréciez ?

« Je n'ai pas pu l'entendre parce qu'à 20 heures je suis encore au boulot. Mais c'est réconfortant. »

Propos recueillis par Pierre Taribo

L'hôpital virtuel sur le pont

A l'initiative de Catherine Strasser directrice de l'hôpital virtuel de Lorraine (HVL) et du Cuesim (Centre de simulation) membre de la structure qui forme les professionnels de santé, l'HVL, répondant à une demande du CHRU, a organisé dans ses locaux une session intensive. Elle était destinée à former des infirmières et des infirmiers diplômés d'Etat ainsi que des étudiants de troisième année de l'Institut de formation aux soins infirmiers, aux protocoles de réanimation afin de déployer ces renforts au plus vite dans les services de réanimation et renforcer ainsi les équipes hospitalières. Le programme de cette formation aux gestes d'intubation a été proposé par l'École régionale des infirmiers-anesthésistes du CHRU et adapté par les équipes de l'hôpital virtuel pour être dispensé sur les plateformes de simulation. De son côté l'École de chirurgie, où le professeur Bruno Lévy chef du service de réanimation du CHRU a mis au point en collaboration avec Nguyen Tran des procédures de réanimation qui placent le CHRU en pointe dans ce domaine, a mis à la disposition de l'hôpital son respirateur et tous les masques dont elle disposait. Pour les soignants qui affrontent l'épidémie, ces signes de solidarité et d'entraide sont précieux.

P.T.

► ZOOM SUR...

L'essai clinique concerne plusieurs services

► **Les traitements expérimentaux du CHRU concernés par la recherche :**

- Les maladies infectieuses et tropicales : docteurs François Goehringer, Sibylle Bevilacqua, Benjamin Lefevre. Professeurs Christian Rabaud et Thierry May
- Réanimations médicales : professeurs

Bruno Lévy et Sébasrien Gibot. Docteur Antoine Kimmoun
• Pneumologie : Professeur Jean-François Chabot
• Médecine interne : Professeur Roland Jossaud.

A noter que l'essai ne concerne pas les personnes confinées à leur domicile. Inutile donc de se présenter au CHRU

pour pouvoir bénéficier des traitements expérimentaux. Concrètement, chaque patient recruté au CHRU pour participer à Discovery, fera l'objet d'un tirage au sort pour définir lequel des cinq traitements évalués il bénéficiera. Néanmoins, l'essai étant adaptatif, d'autres traitements peuvent être ajoutés à cette évaluation. A l'issue du tirage au sort, les médecins

et les patients seront informés du traitement de chacun. Les résultats, en particulier sur l'évolution des symptômes cliniques des patients, obtenus avec chacun des traitements évalués, seront comparés dans le respect du cadre de la démarche scientifique appliquée à un essai clinique sur tout nouveau traitement médicamenteux.

NICOLAS BELORGEY

« On a coupé les coûts sans regarder les effets sur la qualité des soins »

Le **SOCIOLOGUE**, chargé de recherches au CNRS, enseignant à l'Université Paris Dauphine, est l'auteur d'un ouvrage au titre prémonitoire *L'Hôpital sous pression*.



Nicolas Belorgey n'a pas attendu la crise sanitaire pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur les maux de l'hôpital. Le constat qu'il dresse dans son ouvrage n'est pas le fruit d'une réflexion en laboratoire, il résulte d'une centaine d'entretiens et d'une observation du fonctionnement du milieu hospitalier. Il a mesuré les conséquences du bouleversement qui ont réduit les moyens d'une institution au service de la population. Une transformation et des choix qu'il analyse pour nous.

Ce que l'on voit aujourd'hui dans les hôpitaux était-il prévisible ?

Nicolas Belorgey « On savait qu'il y avait peu de places, notamment en soins intensifs. Dans certains départements français, heureusement peu touchés jusqu'à présent, on fait état de quelques dizaines de places en réani-

mation. Il faut espérer pour eux que le confinement marche. Nos voisins belges savaient aussi que même la grippe saisonnière conduit épisodiquement à la saturation épisodique de leurs lits en réanimation. Il y avait donc un risque réel et connu. Ce qui a surpris tout le monde en revanche, je suppose, est l'ampleur de la nouvelle pandémie ».

L'état dans lequel se trouve l'hôpital public est-il la conséquence des différentes réformes qui sont succédées ? Au lieu de lui donner un maximum d'efficacité ne l'ont-elles pas durablement affaibli ?

« Oui, depuis plusieurs décennies les crédits accordés aux hôpitaux ont été insuffisants par rapport aux besoins de santé. Un nombre considérable de lits ont été fermés, dans la majorité des disciplines médicales, afin de réduire les dépenses de santé, et donc

les cotisations sociales. Le mouvement de fusion des établissements a procédé de la même logique. On en voit aujourd'hui une conséquence extrême ».

Toutes ces injonctions sur le contrôle des dépenses, alors que l'institution hospitalière doit accueillir tout le monde et fournir les meilleurs soins, ont créé une situation ingérable. N'était-ce pas une folie sinon une erreur de vouloir mettre en place un hôpital-entreprise soumis à des règles de rentabilité ?

Derrière le mot de "rentabilité", il y a surtout l'idée de productivité, qui se mesure en unités monétaires et peut donc déboucher sur de la rentabilité. L'idée de productivité n'est pas absurde en elle-même. Elle est utilisée dans tous les domaines, depuis les entreprises jusqu'aux administrations, depuis les firmes capitalistes états-

uniennes jusqu'aux anciens régimes communistes. Le secteur associatif ou chacun même individuellement cherche toujours aussi à obtenir le meilleur résultat possible au moindre coût. Pour les hôpitaux, cela peut vouloir dire éviter les gaspillages de médicaments. Le problème est d'une part que cette notion a été dévoyée, d'autre part qu'elle ne suffit pas à fournir des soins à une population. Elle a été dévoyée parce qu'elle a servi uniquement à couper les coûts, sans qu'on regarde les effets sur la qualité des soins, qui a diminué. Par exemple dans les services d'urgence (notamment dans certains établissements du Grand Est), on est sûr que les coûts par visite ont diminué, mais aussi que les patients sont moins bien examinés, et doivent consulter plus souvent, à leurs risques et périls. Il y a eu un transfert de charge de l'hôpital sur les patients. Ensuite, un système de santé doit aussi assurer la sécurité sanitaire. Comme l'a montré le politiste britannique Christopher Hood, toute administration doit arbitrer entre économie de moyens et capacité de résilience en cas de catastrophe. Comme on le voit dramatiquement aujourd'hui, on a trop sacrifié la seconde option au profit de la première ».

L'objectif était d'éviter les doublons, de rationaliser fonctionnement. Résultat, on manque de lits, de matériel et de personnel. L'hôpital peut-il remplir sa mission en étant enfermé dans un corset financier ?

« Avec le manque de lits et de person-

nels, on peut citer aujourd'hui le manque de masques pour se protéger et de tests pour cibler le confinement. La recherche en matière de virus (par exemple l'équipe de Bruno Canard, CNRS et Université d'Aix-Marseille) a aussi pâti d'un manque de crédits et de politiques myopes visant à la réorienter vers des choses plus "rentables" à court terme.

Lorsque la crise sanitaire sera passée, comment sortir de ce noeud coulant qui étouffe les hôpitaux ?

« En augmentant les personnels, les lits, la recherche de long terme, les stocks de masques et de tests, bref en redonnant de l'oxygène aux hôpitaux, via le vote annuel par le Parlement de l'enveloppe qui leur est consacrée. Mais pour cela il faut que les députés soient sensibles à ces préoccupations de santé publique plutôt qu'aux économies pour les entreprises. Donc voter pour les bons candidats aux prochaines élections législatives. Quant à l'Union européenne, elle semble avoir au moins provisoirement compris qu'on ne gouverne pas sans un Etat en dernier recours ».

Que dites-vous aux médecins et aux personnels soignants qui exposent leur vie et se battent dans ces conditions souvent dramatiques ?

« Que je les applaudis tous les soirs à 20h depuis mon lieu de confinement, que la meilleure aide que je puisse leur apporter est ce type d'interview ».

Propos recueillis par Pierre Taribo



BENJAMIN ANTOINE

« On résiste »

Le dirigeant d'Agir Protection Surveillance met tout en œuvre pour **MAINTENIR L'ACTIVITÉ** mais il s'inquiète pour l'avenir.

Dans une période où la société a besoin de blottir ses peurs, ses mélancolies et ses malheurs contre un appui solide, elle pourrait trouver du réconfort auprès de Benjamin Antoine. Le gaillard a un physique imposant et rassurant. Un visage de bon poupon et en dessous de la masse et une sensibilité qu'il exprime à sa façon : rectiligne et sans détour.

Aujourd'hui, il s'inquiète devant la progression de l'épidémie de coronavirus. Il tente aussi de réparer les fractures économiques qui menacent de casser l'entreprise qu'il dirige. Une crainte qui l'a conduit à adresser un courrier au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner auquel il demande de l'aide pour tenter de colmater quelques brèches. Benjamin Antoine ne comprend pas pourquoi le Cnaps Est (Conseil national des activités privées de sécurité)

est fermé jusqu'à nouvel ordre. Il admet bien sûr les règles du confinement mais est-il encore possible de travailler si l'organisme qui régit le secteur n'assure aucune permanence, même téléphonique ? « Comment renouveler les cartes professionnelles de nos agents – une obligation tous les cinq ans – sans police administrative ? Comment avoir des réponses aux questions que se posent les acteurs de la sécurité et leurs salariés », demande le jeune dirigeant (33 ans) dont l'entre-

prise qui subit l'impact de la crise sanitaire vit au jour le jour. « Nous avons la chance de travailler pour la grande distribution grâce à laquelle on résiste. Les tarifications sont moindres que sur l'événementiel qui a totalement disparu mais ça nous permet de survivre. Dans les supermarchés, il faut canaliser les gens. D'autre part les magasins ne pourraient pas ouvrir si on n'était pas là, ne serait-ce que pour la sécurité incendie. »

Benjamin Antoine se bat pour assurer

la pérennité d'Agir Protection Surveillance mais il veut aussi renforcer la légitimité de la profession. Il demande une égalité de considération et de reconnaissance pour le gardiennage qui traîne encore une image de « gros bras » alors qu'il est, en temps ordinaire, de plus en plus intégré dans une coproduction de sécurité. « Nous avons l'habitude d'être considéré comme la cinquième roue du carrosse, mais à un moment cela suffit », s'agace Benjamin Antoine qui souhaite qu'au sortir de la crise une réforme du métier soit engagée.

Dans l'immédiat, le premier enjeu est d'éviter le chômage partiel. « Avec mon associé Guillaume Joly, on se démène pour décrocher des marchés, même à prix coûtant mais on ne sait pas combien de temps ça va durer. »

Benjamin Antoine traverse ces jours difficiles avec un mélange d'angoisse et de détermination. Tenir d'abord. Après, au sortir du choc sanitaire et économique, il sera temps de songer à se renflouer.

Pierre Taribo

Accueil des SDF : « On a besoin de

Comment concilier impératifs sanitaires et accueil des publics fragiles ? L'épidémie de coronavirus rend encore plus aigüe la question des sans-abris.

En période de confinement, accueillir des personnes sans domicile devient un problème dont la résolution passe par les réponses à deux interrogations : comment refuser l'indifférence et ne plus mettre les SDF en dehors de toute sociabilité ? Parviendra-t-on et à quelle échéance, à accroître les possibilités d'hébergement ?

Se confiner oui mais à quel endroit quand on ne sait pas où aller ? C'est le message que tentent de faire passer les associations. C'est aussi un sujet de préoccupation pour la préfecture et pour les services de la Ville de Nancy qui s'efforcent d'organiser l'aide. Devant l'urgence, le temporaire se met en place et tente de masquer les défaillances, mais on sait que la crise sanitaire passée, l'accompagnement redeviendra ce qu'il a toujours été : du court terme.

Aujourd'hui, on s'en remet à des arrangements provisoires : mise à disposition de chambres d'hôtels, réaffectation de lieux désertés, optimisation des espaces disponibles. Encore une fois et sous la pression d'événements graves, on traite l'immédiat et on feint d'ignorer le fond du problème. Et que dire du sort des intervenants sociaux confrontés à cette situation et mis en danger par des personnes peu préoccupées par les gestes barrières et non diagnostiquées ?

Dans ce secteur aussi on manque de bras et de moyens. On ne peut laisser à l'abandon des gens sans toit, souvent cassés et détruits par la rue, condamnés à la solitude, exposés à la violence, méprisés, ignorés, soumis aux méfaits de l'alcool, dépendants parfois de la drogue. Qui peut s'en sortir dans ces conditions ? Et de quelle manière se confiner ? Durant l'épidémie, nul ne peut admettre que les SDF restent sans hébergement et sans système de prévention.

Pierre Taribo



LE POINT DE VUE DE...

THIBAUT BESOZZI

« Si les SDF n'ont pas de logements, comment pourraient-ils rester



Docteur en sociologie à l'Université de Lorraine, chercheur associé au Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (CEREP) à l'Université de Reims, membre du réseau du Sans Abrisme, ses travaux portent sur l'espace urbain, la marginalité urbaine et le travail social. Thibaut Besozzi, qui a mené une étude sur l'errance urbaine et l'urgence sociale dans le périmètre de la Métropole, donne son point de vue. Regard acéré, lucide et précis sur la situation des SDF.

Est-il possible de faire accepter à ceux qui vivent habituellement dans la rue des mesures de confinement ?

Thibaut Besozzi

« Pour que les gens puissent se confiner, il faut déjà qu'ils aient une solution matérielle de confinement. Par définition, être sans domicile fixe soulève la question du lieu où se confiner. Il semble néanmoins possible

de leur faire accepter des mesures de confinement en leur proposant un hébergement individuel, en hôtel par exemple. Les hébergements collectifs peuvent aussi favoriser le confinement, mais c'est au risque d'une contagion collective en interne. Risque partagé pour les résidents comme pour les professionnels. Par ailleurs, aucun moyen de coercition ne peut s'exercer spécifiquement sur les sans-domiciles, hormis les contraventions relatives au non-respect de l'attestation dérogatoire de déplacement. Gardons à l'esprit que les sans-abris ont aussi des besoins en terme de consommation et doivent, pour certains, continuer leur activité de ressourcement, comme la manche, ce qui suppose de sortir...

Les sans-abri sont exposés à une triple difficulté en ces temps de confinement : d'une part, ils sont plus exposés au risque de contamination et certainement plus vulnérables physiologiquement compte tenu de la fragilité tendancielle de leur état de santé, d'autre part, ils perdent leurs moyens habituels pour faire un peu d'argent, tels que la manche ou leurs petits-trafics. Enfin dans la mesure où ils ne disposent pas de solution d'hébergement ni d'imprimante,

ils peuvent être exposés aux amendes pour déplacements non-justifiés. »

Les mesures prises par le gouvernement, trêve hivernale prolongée, réquisition de chambres d'hôtel, ou par les villes, augmentation du nombre de places dans les centres d'hébergement pour mettre les SDF à l'abri, sont-elles adaptées ?

« Ces mesures seront forcément utiles, mais leur efficacité dépend de leur degré d'application et reste soumise à l'acceptation des personnes à la rue. Comme avant l'épidémie, certaines personnes refusent toute prise en charge pour maintenir leur autonomie, leur liberté. Par ailleurs, augmenter le nombre de places dans les centres d'hébergement ne résout qu'une partie du problème et présente des risques : ces foyers étant collectifs, le danger de contagion y est grand, tandis que nous ne disposons d'aucun moyen de contraindre les personnes à y rester confinées. Certes, il est possible que ces foyers ouvrent leurs portes durant la journée, alors qu'en temps normal, certains foyers d'urgence ne sont accessibles que la nuit, et permettent aux personnes de ne pas avoir à sortir le jour. Mais nous ne sommes

pas en mesure de les empêcher de sortir, comme n'importe qui d'ailleurs. Des attestations sont imprimées et distribuées dans les foyers, une par jour, afin de restreindre leurs déplacements aux strictes nécessités, mais ils peuvent quand même sortir sans attestation. Toujours est-il que l'ARS (Accueil et réinsertion sociale) met tout en œuvre pour continuer d'exercer ces missions qui prennent aujourd'hui une triple nécessité : continuer d'assurer l'assistance aux sans-abris, assurer leur protection maximale face aux risques de contagion et contenir la propagation du virus en offrant aux sans-abri sdes possibilités de confinement. »

Pour les personnes vulnérables, le contexte est encore plus difficile. Comment les amener à respecter les règles de sécurité ?

« Nous ne pouvons que rappeler les règles de prévention, les gestes barrière et les consignes de confinement, ou mettre à disposition des gels hydro-alcooliques. Le secteur accueil-hébergement-insertion dispose également des moyens de pérenniser temporairement les solutions d'hébergement en cours : en hébergement

places d'hébergement >>



gulièrement et permettent d'acheminer des repas directement aux personnes en limitant les rassemblements. Les hébergements sont pérennisés et les personnes peuvent y rester la journée, ce qui limite les contacts des SDF vers l'extérieur. »

L'épidémie terminée, ne faudra-t-il pas envisager une approche globale et en premier lieu sociale et humaine du sort des personnes qui vivent dans la rue ?

« A l'évidence, la crise sanitaire que nous traversons à l'échelle nationale et mondiale, met en lumière un certain nombre de limites du système contemporain : système de santé en France, système des échanges économiques, système de production agro-alimentaire au niveau mondial. Nul ne peut dire quelles seront les répercussions socio-économiques de cette crise au niveau international ou national, malgré les annonces surprenantes du gouvernement. Parallèlement, sur le point plus précis qui nous intéresse, il est clair que les enjeux du droit à habiter sont nettement mis en exergue par les enjeux sanitaires que recouvre désormais ce droit fondamental. Au-delà de la question sociale, voire humanitaire, c'est la question sanitaire qui impose aujourd'hui une nouvelle approche des politiques sociales destinées aux sans-abris. Mais les revendications et la nécessité d'adopter une approche plus sociale et humanitaire du sort des personnes qui vivent à la rue, n'ont pas attendu cette crise pour se faire entendre. »

Qu'avez-vous retenu de votre travail sur l'errance que vous avez mené à Nancy ? Êtes-vous restés en contact avec des SDF rencontrés à cette occasion ?

« Mon travail de terrain s'est déroulé durant l'hiver 2017-2018, c'est-à-dire il y a plus de deux ans maintenant. La situation des personnes sans-abri est très évolutive dans le temps, si bien qu'une bonne partie d'entre elles que j'ai rencontrées à l'époque ne sont plus en situation de rue ou ne sont plus à Nancy. J'ai gardé des contacts avec certaines : une minorité parmi les moins en difficulté d'ailleurs puisque ces personnes disposent d'un téléphone et d'un numéro régulier où être appelées. Je recroise également des personnes qui continuent à faire la manche à Nancy : je me tiens informé de leur situation tout en rencontrant éventuellement de nouveaux sans-abris à Nancy. Il faut retenir de ce travail que le monde de la rue est un monde social organisé collectivement, loin de l'image d'errance et de désocialisation qu'on pourrait avoir de prime abord. Retenons aussi que les sans-abris s'accrochent pour continuer d'exister le plus positivement possible, même si cela doit passer par un rejet des formes d'aide proposées afin de maintenir leur autonomie, leur indépendance et leur liberté, qui sont les dernières valeurs qu'ils possèdent. Pour les aider véritablement, il conviendrait d'adopter des solutions d'hébergement durable et accessible afin de stabiliser leur situation avant d'envisager un éventuelle et hypothétique réinsertion. »

Propos recueillis par Pierre Taribo

VALÉRIE JURIN

« Le secteur social est lui aussi sur le pont »

L'adjointe au maire et vice-présidente de la Métropole déléguée à la cohésion sociale connaît parfaitement le dossier. Au sortir d'une réunion en préfecture ayant pour objet la situation des sans-abris, elle fait le point.

Quelle est la situation actuelle ?

« L'État s'appuie sur les associations pour mettre en œuvre des décisions prises de manière collégiale. Chaque nuit on héberge plus de 1 000 personnes en Meurthe-et-Moselle. Au niveau associatif, la porte d'entrée principale sur l'urgence sociale est le 115. Il faut prendre en compte toutes les situations. Il y a celle des sans-abris qui mérite toute notre attention. Mais pas seulement. Avec le confinement, il y a des femmes et leurs enfants qui ne peuvent pas rester à leur domicile à cause du contexte familial. Nous sommes sur un accueil 24h/24. »

Concrètement l'hébergement d'urgence est-il suffisant ?

« Nous avons ouvert des places supplémentaires grâce à un partenariat avec Arelia



(anciennement le Grand Sauvo) et avec Adoma (acteur majeur de l'insertion par le logement). Nous avons pris des mesures. Il y a aussi un accueil de nuit situé au 41 rue de Malzéville qui est ouvert toute la journée. Nous avons besoin de places d'hébergement. Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement a demandé que des places soient réquisitionnées. On a trois sites qui vont être testés. Il y a aussi des gens qui accepteraient d'ouvrir leur porte.

On voit sur les réseaux sociaux des personnes qui se plaignent que des gens

restent à la rue. Il y a deux maraudes par jour pour convaincre les sans-abris d'accepter d'intégrer les centres d'hébergement d'urgence. Mais on connaît cette population fragile et souvent dans un état physique dégradé. Beaucoup consentent à être hébergés et s'engagent à respecter les règles. Il reste une dizaine de personnes qui ont eu des attitudes violentes envers notre personnel. Il faut qu'ils aient des comportements normaux. On apprend en marchant. Le secteur social est lui aussi sur le pont. »

Recueillis par P.T.

confinés ? >>

d'urgence ou en l'hôtel, ce qui offre aux personnes la possibilité de respecter les règles de sécurité. La menace des contraventions peut également être efficace, comme pour n'importe quel citoyen, bien que le dispositif ne soit pas totalement efficace pour les personnes marginalisées qui cumulent déjà les amendes et les impayés. Qui plus est, l'approche coercitive ne fait que renvoyer aux forces de l'ordre l'échec des politiques d'hébergement. Si les SDF n'ont pas de logement, comment pourraient-ils rester confinés ? »

Dans cette période de crise sanitaire, comment la solidarité envers des personnes particulièrement fragilisées mais attachées à leur liberté peut-elle s'exercer ?

« La solidarité envers les personnes le plus vulnérables peut continuer à s'exercer suivant les formes qu'elle prenait auparavant : en effectuant des dons alimentaires, vestimentaires, par exemple au 32 rue Sainte-Anne ou au SAO (Service d'accueil et d'orientation). Les institutions et associations spécialisées prennent le relais. Les services de l'ARS se sont formidablement organisés pour faire face à la situation, des maraudes du SAMU social se font plus ré-

Savoir +

Le gouvernement a prolongé de deux mois le dispositif de veille hivernale pour maintenir la prise en charge des personnes précaires et à la rue dans ce contexte sanitaire particulier. En conséquence, en Meurthe-et-Moselle, toutes les places ouvertes au titre du plan hivernal demeurent mobilisées, soit 176 places dans le département. À ce titre, le 115 est également maintenu.

Pour la ville de Nancy, le 19 mars dernier, Eric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, en lien avec la mairie et l'association Accueil et Réinsertion sociale, a adopté des mesures de mise à l'abri dans le respect du confinement :

- la halte de nuit au 41 rue de Malzéville reste ouverte avec un système de 21 chambres individuelles ;
- possibilité d'aménager 10 lits supplémentaires en centre ville et une

mobilisation complémentaire en périphérie de Nancy si besoin en respectant l'impératif de distanciation ;

- avec l'aide de la Croix Rouge, ouverture de 58 nouvelles places réservées, en cas de besoin, pour isoler des personnes à la rue atteintes du Covid-19 et ne nécessitant pas une hospitalisation.

- la maraude circule deux fois par jour et une fois par jour les week-ends. De plus, mise en place d'une équipe mobile santé-précarité, avec l'ARS et Médecins du Monde pour aller chaque mardi et samedi au devant des SDF qui resteraient à la rue.

En parallèle, des associations caritatives ont choisi de maintenir leur activité pour assurer une aide alimentaire à toute personne le nécessitant. Ainsi, la banque alimentaire est ouverte, de même que la soupe pour les sans-abri.

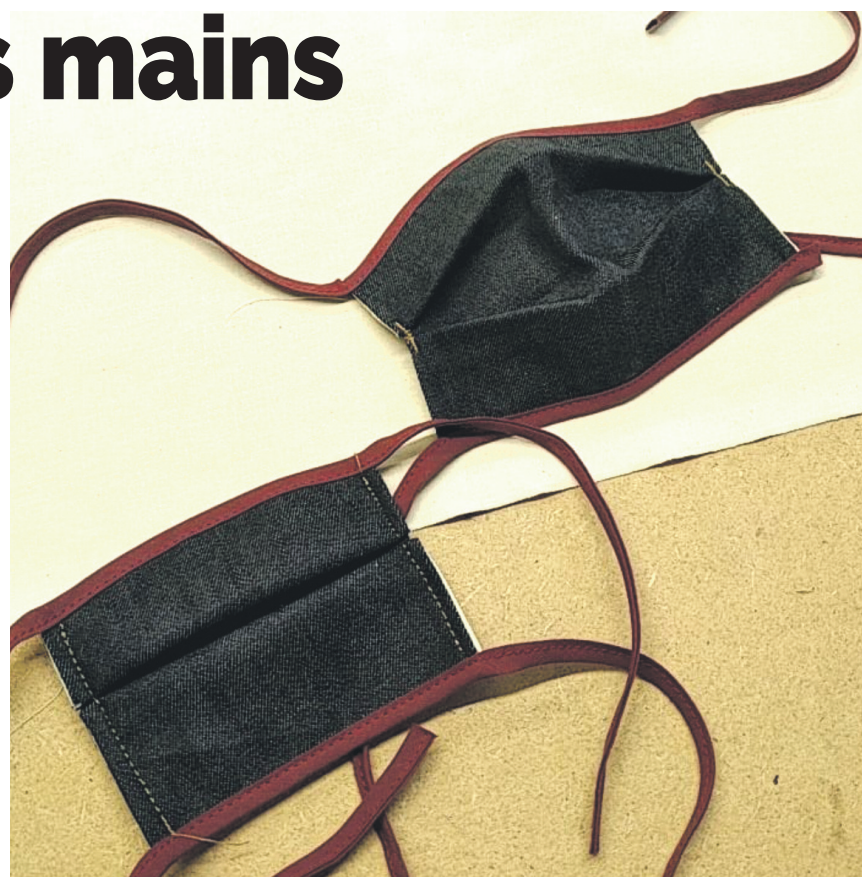
Les coups de main se propagent

De la production de masques chez les spécialistes du textile dans les Vosges comme à Nancy, de la confection de repas par les restaurateurs à destination des soignants ou pour les citoyens confinés via leur télévision, en passant par l'invitation à l'écriture, **LES INITIATIVES SE MULTIPLIENT** dans les départements. Des coups de main loin d'être virtuels. Extraits.

Pas médecins mais des mains

Utile, pas utile peu importe. Impossible pour de jeunes entrepreneurs de rester les bras croisés. Impossible pour eux aussi de se résoudre à voir leur outil de travail à l'arrêt alors que la matière première est bien là. **L'atelier du fabricant de jeans nancéien Davy Dao** situé rue Saint-Nicolas a donc relancé, ou du moins poursuivi, l'activité de ses machines. La production est quasiment à l'arrêt depuis le début de la crise puisque les trois quarts des effectifs sont confinés chez eux. Mais cela n'empêche pas cette belle et florissante entreprise de poursuivre la réflexion. Avec de nouveaux modèles un peu spéciaux produits ces derniers jours : des masques de protection. Le patron publié par le CHU de Grenoble en poche, l'atelier s'est lancé. « *Nous avons répondu à l'appel de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, Agnès Pannier-Runacher. Nous avons conscience que nous ne faisons qu'apposer un pansement sur une fracture mais c'est notre contribution à l'effort collectif contre la propagation du coronavirus* », précise Davy Dao.

Loin d'être un bleu, ce dernier et son associé sont bien évidemment conscients que leur masque n'est pas homologué. Mais peu importe, la protection contribue à limiter la propagation de postillons. Et donc limite une potentielle propagation et contamination. « *Il est uniquement destiné aux personnels qui ne sont pas en*



contact avec des malades du Covid-19 », précise d'ailleurs Davy Dao.

Le produit fini est réalisé à partir de chutes de jeans. Le créateur a aussi fait jouer le commerce de proximité. En allant se fournir à la Mercerie Raugraff qui a gracieusement offert les élastiques. On oublie donc les coûts de production et les heures de travail pour arriver à des masques entièrement gratuits.

Et en quelques jours, l'atelier nancéien a connu un nouveau succès. Il n'a suffi que de deux heures après avoir posté son initiative sur les réseaux sociaux pour que l'atelier de Day Dao connaisse un véri-

table engouement. Les commandes se sont accumulées. SOS Médecins, professionnels de santé libéraux, Centre psychothérapeutique de Nancy-Laxou ou encore des éducateurs qui multiplient par exemple les contacts avec des enfants, ont saisi la main tendue. Comme Davy Dao a la fibre solidaire jusqu'au bout, il a même partagé le patron de ce masque sur sa page Facebook afin que chacun puisse se mettre à la confection. Un sacré coup de main.

Baptiste Zamaron

La bonne recette de confinement

Tous les soirs à 18h45, l'animateur nancéien **JÉRÔME ANTHONY** devient le commis un peu indiscipliné du chef **CYRIL LIGNAC**. Confinement oblige, la chaîne M6 s'adapte et propose une émission en direct depuis la cuisine parisienne du chef et de celle de l'animateur à Nancy.



Masque sur le nez, mains gantés Jérôme Anthony fait les courses dans son quartier. Sur sa liste, des ingrédients simples dictés par le chef Cyril Lignac pour une semaine complète de repas. « *Je suis très vigilant, je désinfecte tous les emballages avant de les ranger dans ma cuisine* », explique Jérôme Anthony confiné chez lui à Nancy depuis dix jours. Dans sa cuisine, un studio d'enregistrement a été installé par le cameraman nancéien Thierry Moncel. A 18h45, chaque jour, Jérôme Anthony se retrouve à l'antenne de M6 en duplex avec le chef Cyril Lignac. Le principe de cette toute nouvelle émission lancée en test vendredi dernier est de proposer un moment convivial et faire cuisiner les téléspectateurs en direct avec des produits de base de notre frigo. « *C'est l'émission qui s'est montée le plus vite au monde. Cyril, qui est un ami, proposait des recettes en live sur Instagram début de semaine dernière. Avec son producteur, ils m'ont tous les deux proposé de le faire ensemble pour la télévision* », raconte Jérôme.

Vendredi, c'était curry de poulet et mousse au chocolat. Au menu mardi : wok de légumes et tartines œuf mimosa. La liste de tous les produits est donnée dès le matin par le chef sur le site de M6. « *Et pas d'inquiétude si tout le monde n'a pas tous les ingrédients, Cyril propose des alternatives genre remplacer la citronnelle par un peu de citron, ou les noix de cajou par d'autres fruits à coques* », rassure Jérôme Anthony.

Tablier blanc immaculé, l'animateur nancéien se lance sous la directive de Cyril Lignac. Si Jérôme Anthony est à l'aise devant les caméras, on sent bien que la cuisine n'est pas tout à fait son fort. Il s'en amuse, demande conseil au cameraman et joue le jeu du parfait candide. « *Mon fils Joseph est super content. Le dîner du soir n'est plus à base de pizza ou de coquillettes!* » Avec 1,3 million de téléspectateurs devant leur écran pour la première, l'émission passe en format quotidien au moins jusqu'à samedi.

Si la cuisine de Cyril Lignac a des airs de plateau télé, celle de Jérôme Anthony ressemble à la nôtre. Pour le cameraman nancéien qui porte gants et masque et reste à distance de l'animateur, c'est un peu un casse tête. Mais c'est ce côté « *comme chez soi* » qui plaît. « *C'est avant tout un moment convivial en cette période très anxiogène. Ça donne une bouffée d'air tout en restant très prudent chez soi et avec toutes les mesures d'hygiène et de sécurité respectées.* » Humour, convivialité et bons petits plats, la recette fait son effet.

Céline Lutz

DANS LES VOSGES

Masques : les entreprises au rendez-vous

Les entreprises vosgiennes de la **FILIÈRE TEXTILE** sont sur le pont pour modifier leur production et répondre à l'urgence de la fabrication de masques. La solidarité joue à plein.

« Les entreprises vosgiennes ont la capacité de fabriquer des masques en quantité, la difficulté est d'homologuer rapidement les prototypes », annonce d'emblée le préfet des Vosges, Pierre Ory, face à la pénurie de masques qui touche les professionnels de santé dans la bataille contre le coronavirus. « Nous avons été alertés par le besoin de masques, mais la filière textile est orientée à 80% sur l'amont. Les ateliers de confection ont presque disparu. Nous n'avons pas la méthodologie, ni le parc machines adapté, puisque nous fabriquons plutôt du sur-mesure et qu'on nous demande des séries, confirme Paul de Montclos, dirigeant de Garnier-Thiebaut à la tête du groupement Vosges Terre Textile. Nous avons tous envoyé nos prototypes à la Direction générale des Armées pour qu'ils soient évalués et validés (ou non). » L'ensemble de la filière Vosges Terre Textile, leader sur les circuits courts, travaille sur un référentiel d'urgence. « À force de normes, on en a oublié qu'il fallait protéger les gens. On nous demande d'aller au combat alors qu'on a laissé mourir les ateliers de confection et qu'ils ont presque tous disparu », commente Paul de Montclos. Mais les entreprises ont répondu présentes. « On a lancé une série de masques

simples anti projection pour toute l'industrie. Il y a une telle pénurie qu'on est sollicité par tout le monde. Nous souhaitons que ce soit les administrations (préfecture et l'ARS) qui se chargent des priorités et de la distribution », déclare-il. Une ouvrière pourrait produire 80 à 250 masques par jour suivant le type de masque.

L'entreprise Halbout de Docelles et Berjac à Dogneville sont déjà en production. Blanc des Vosges à Gérardmer va y entrer et le tricotage de la Maille verte va fournir la matière et la main d'œuvre. « C'est très difficile de tout changer, poursuit le président de Vosges Terre Textile. La R&D travaille en continu sur l'ergonomie et la productivité pour une démarche professionnelle et rigoureuse. »

L'importance des entreprises françaises

D'autres entreprises, comme Eddy Chevrier, dirigeant du Drap français et des Tissus Gisèle, lancent des initiatives pour proposer des solutions rapides de dépannage. « Pour nous, la difficulté est de trouver des pi-queuses. On est passé de 30 000 dans les années 1970 à 3 000 aujourd'hui en France », remarque-t-il. Il a donc choisi une autre formule. L'entreprise prépare des kits de 20 masques à piquer livrés avec le fil à coudre, l'élastique et la notice de



montage.

La mairie de La Bresse a lancé un appel aux bénévoles pour monter ces masques gratuitement. Une fois confectionnés, ils seront aseptisés et livrés dans les établissements qui sont en pénurie, Ehpad, boulangerie et commerces alimentaires, auxiliaires de vie et aides à domicile, etc.

L'entreprise Berjac se charge, elle, de faire la découpe. « Nous pouvons en produire des milliers par jour », assure le dirigeant. « Le référentiel en cours est assez compliqué, reconnaît Eddy Chevrier. Il concernera les masques du milieu médical. Les kits s'adressent plutôt aux autres professions en contact avec du public. Ils sont lavables et peuvent être réutilisés. »

Par solidarité, le Drap français fournira le tissu et paiera les dix sala-

riés mis à contribution. « Je mets à contribution mes fournisseurs de fils pour qu'ils fournissent le fil gratuitement » explique le chef d'entreprise qui porte haut la marque Made in France. « Ce que les gens doivent comprendre, c'est qu'effectivement quand on fabrique local et français, on est plus cher, mais quand il y a une crise, on peut répondre vite, on est là quand on a besoin de nous ! Si les gens comprennent l'importance d'avoir des entreprises en France, on aura avancé. » Éric Torrent à la tête d'une toute petite entreprise le Tissage de la Courbe au Thillot, a travaillé sur des prototypes de deux types de masques. Pour lui, une seule personne travaillera dessus et le potentiel de fabrication sera de 1 000 masques/semaine.

Brigitte Boulay (clp)

Les métiers de bouche mobilisés

► Le coup de bourre, ils savent ce que c'est pour le vivre dans leur établissement respectif. Alors pour eux impossible de ne pas réagir. « J'ai un ami qui m'a expliqué que la cafétéria du CHU a du mal à suivre le rythme et à se faire ravitailler et qu'ils peinent à s'organiser. Il faut leur donner un coup de main ! Nous avons du temps, pour certains, des congélateurs qui sont pleins. Je m'adresse aux restaurateurs, aux commerces de bouche, etc. Il faut assurer des livraisons gratuites de repas à ces gens qui travaillent pour sauver vos amis, vos familles, vos proches... Ils bossent comme des dingues ! Seule contrainte, évidemment, respecter les règles d'hygiène. » Voilà ce cri du cœur posté via une vidéo Facebook par le restaurateur bien connu de la place du Colonel Fabien, **Tony Vigilanti**, déjà à l'œuvre dans la confection d'une trentaine de pizzas. **En relais du chef d'entreprise Laurent Poirson, ils ont très vite été rejoints dans cette aventure par Paul Conte, gérant du Vivier, Ludovic Clément ou encore par les établissements Le Méditerranéen, Ma Pizza, Il Ristorante, la boulangerie Gwizdak et la famille Marcotullio** qui a offert les emballages permettant de respecter les règles d'hygiène. Le restaurateur italien a su convaincre avec un message simple : mettre à profit ce temps disponible pour venir en aide au personnel du CHU. « Mais aussi nos fournisseurs la Rega Ludres, Metro Nancy, Miko Ludres, la Boulangerie Cilla et Ecoresst Messein s'associent afin de récolter des fonds pour nourrir le personnel soignant du Grand Nancy », précisent également les organisateurs de la cagnotte. Car oui, après plusieurs boulangeries nanciennes engagées dans un élan de générosité, la chaîne s'allonge. Une cagnotte est en ligne via la plateforme Leetchi pour ceux qui veulent soutenir la cause. « C'est le moment d'être solidaire et de montrer ce que l'on vaut ! » Le message est passé et semble être parfaitement reçu sur la colline de Brabois.

B.Z.

Les mousses de Salveco sous pression

La société vosgienne Salveco voit la demande de ses produits désinfectants monter en flèche. Une alternative aux gels hydroalcooliques devenus rares.



► Depuis le début de la crise, les demandes en produits désinfectants adaptés contre le coronavirus affluent. La gamme Osanis, formulée par Salveco de Saint-Dié-des-Vosges, y répond. Ses produits sont fabriqués à partir d'ingrédients 100% d'origine végétale, sans éthanol et à l'efficacité testée. Une alternative qui arrive à brûle pourpoint, car les gels hydroalcooliques sont en rupture de stock, les pharmacies autorisées à en fabriquer ont bien du mal à se procurer les matières premières. Or Salveco peut fournir des mousses désinfectantes mains avec une formule hydratante pour protéger la peau. « Les infirmières ont la peau des mains irritées avec les solutions hydroalcooliques à force de répéter les lavages. Elles sont soulagées de trouver notre mousse sans alcool, désinfectante et hydratante à la fois. Le gel hydroalcoolique classique contient au moins 80%

d'alcool selon les recommandations de l'OMS », explique la direction de la PME. Avec l'urgence de la situation, chacun déploie de l'énergie et des moyens pour avancer plus vite. La gamme Osanis revendique l'innocuité de ses produits. La mousse désinfectante mains a été testée et elle a prouvé son efficacité à 99,9% pour lutter contre les virus enveloppés (dont coronavirus), selon la société. Les demandes ont explosé : « Depuis une semaine, nous sommes tous mobilisés. On traite une demande, il en arrive trois autres. » Salveco a aménagé son site situé à Saint-Dié-des-Vosges pour que les équipes de production puissent travailler dans des conditions de travail sécurisées. « Si on ne nous oblige pas à arrêter, nous pourrions répondre à la demande. La matière première ne manque pas, c'est plutôt les conditionnements qui font défaut. Nous nous sommes adaptés et nous proposons des flacons de 50ml, 150ml, 250, 400, 500ml ou même en bidons de 5 litres rechargeables. Si les demandes augmentent, il y aura des délais certes mais pour l'instant, nous sommes en capacité de répondre », confirme Stephan Auberger, dirigeant. Qui ajoute : « Des entreprises, des cabinets de santé, des institutions, des collectivités, les forces de l'ordre s'approvisionnent localement et alimentent leurs antennes en région et en France. Des entreprises commencent également à prévoir la désinfection à la reprise d'activité. » A noter que les produits sont vendus en ligne sur www.MaMaisonSaine.com, dans l'hypermarché Cora de Saint-Dié-des-Vosges et via La Camionnette des fermiers en circuit ultra court.

B.B. (clp)

Appel à témoignages

► À période inédite, attention exceptionnelle ! Les archives départementales vosgiennes sollicitent les habitants pour écrire cette page de l'histoire du confinement suite à l'épidémie de coronavirus, en fournissant des témoignages, photos, vidéos, réactions, récits... Les Vosges sont les premiers à dégainer, mais les autres départements de France ont été informés de cette initiative. Les Vosges veulent archiver ce temps du « jamais vu » pour les générations futures. Le compte twitter des Archives a lancé un appel à témoignages : « Participez à la collecte #memoiredeconfinement ! #CultureChezNous ou par mél à vosges-archives@vosges.fr, vos témoignages, récits, photos (pdf et jpg 400 Ko max) ou vidéos (20 Mo), nous les conserverons pour l'éternité ! » Le principe est simple : raconter son quotidien en cette période de confinement inédite pour stopper la propagation du coronavirus. Racontez votre réalité, vos réflexions, vos révoltes et vos émotions, ce qui vous énerve ou vous relaxe, les astuces, les solutions, les solidarités... Le télétravail s'organise. Comment le vivez-vous ? Qu'est-ce que ça change en plus et en moins ? Tout le monde à la maison, comment ça se gère ? La scolarité à distance, est-ce que ça coule de source ? Enfants enfermés et travail, cela fait-il bon ménage ? Comment chacun s'adapte à ces nouveaux challenges ? En quoi ont-ils modifié les habitudes de vie ? Tout le monde peut y participer. À la fin du confinement, les archives vous proposeront alors de signer un contrat, pour que chacun accepte la conservation de son ou ses témoignages pour l'éternité en toute conscience et en autorise la communication.

B.B. (clp)

SUITE EN PAGE 16

Le Département lance un plan en 10 actions

Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, a fait le point il y a quelques jours sur l'ensemble des dispositions prises par la collectivité dans le cadre de la crise du Covid-19 et des effets du confinement. Et a annoncé le lancement d'un **PLAN D'ACTIONS** Meurthe-et-Moselle Solidarité

« **C**ollectivité des solidarités, le conseil départemental est mobilisé pour ne laisser personne sur le bord du chemin et porte une attention toute particulière aux plus fragiles dont le confinement risque d'aggraver la situation. L'action du Département se traduit par la gestion directe de la crise sanitaire, l'organisation de la continuité du service public, le soutien apporté aux personnels en première ligne de la crise et l'organisation des solidarités en Meurthe-et-Moselle », expose le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Son président, Mathieu Klein, a salué l'engagement fort des agents de la collectivité, dans le cadre de leurs missions ou de manière civique afin d'apporter leur concours en fonction des besoins. Il a également indiqué que les réponses se travaillaient en temps réel, au fur et à mesure, sur la base d'une feuille de route qui n'entend pas « rajouter de la crise à la crise » ou

« encore plus compliquer la vie des personnes qui sont déjà dans la difficulté ». Mathieu Klein ajoute : « *Aucun retard ne sera pris par le Département pour le paiement de ses fournisseurs. Dans le cadre du télétravail, des mesures ont été prises pour assurer la continuité du mandatement et des virements afin de ne pas creuser davantage la trésorerie des entreprises. Le Département prend aussi l'engagement d'honorer les projets suspendus par le Covid-19. Il n'y aura pas d'annulation des commandes ou de travaux. Il en est de même pour les projets économiques, culturels qui seront reportés. Cette décision permettra de favoriser le redémarrage de l'économie dès la fin de la crise sanitaire.* »

Favoriser l'entraide et l'engagement

Dans ce cadre, un plan nommé Meurthe-et-Moselle Solidarité comportant dix actions phares vient d'être lancé. La lutte contre l'isolement des personnes vulnérables constitue la priorité. Pour les personnes très âgées par exemple, l'absence de contact et de vie sociale représente un



risque de dégradation de la santé physique et psychique. De même, l'accès à l'alimentation pour les personnes précaires ou en rupture d'insertion sociale constitue une véritable problématique en raison de la crise sanitaire et les effets délétères de l'isolement.

Le Département constate aussi sur le terrain une forte mobilisation des communes et des CCAS et CIAS. Ainsi qu'une envie d'entraide de très nombreux concitoyens. Appels téléphoniques des personnes isolées, aide aux courses ou à l'achat de médicaments, portage de repas en complément des services offerts par les SAAD, etc. Tout cela représente des attentions et des gestes

de solidarité de proximité qu'il est dans l'intérêt de tous de voir se démultiplier.

Les communes et leurs CCAS étant les maillons clés de la proximité, c'est avec elles que le Département souhaite répondre au défi de l'isolement des personnes vulnérables et précaires. Dans cette perspective, le président du conseil départemental a pris contact avec Rose-Marie Falque, présidente de l'association des Maires de Meurthe-et-Moselle, Philippe Thiry pour les Maires ruraux et Régine Komorowski, Présidente de l'UDCCAS.

B.Z.

SUITE EN PAGE 18



LE PLAN MEURTHE-ET-MOSELLE SOLIDARITÉ

1 Faciliter la mise en relation

entre les actions de solidarité et les citoyens par la mise à disposition de la plate-forme www.placedelengagement.fr, pour que les communes et CCAS puissent y poster leurs actions et les besoins de bénévolat afin que les souhaits d'engagement puissent se rencontrer. Les communes et CCAS profiteront ainsi du gisement de bénévoles déjà inscrits sur la plate-forme.

2 **Accompagner les Ehpad** du département afin que les personnes âgées en établissement puissent bénéficier de l'engagement de toutes les citoyennes et tous les citoyens qui souhaitent les accompagner afin de rompre leur isolement en raison de l'interdiction des visites. Les EHPAD pourront poster leurs besoins et les actions qu'ils mettent en place sur la plateforme afin que les Meurthe-et-

Mosellans puissent s'y inscrire.

3 **Epauler les communes** et plus largement les acteurs éducatifs et sociaux par la mise en place d'un centre d'appel spécifique afin que chacun puisse solliciter directement et simplement le conseil départemental. Soutien aux actions de lutte contre l'isolement soit par un appui logistique, soit par un appui financier par la mobilisation simplifiée des crédits territoriaux, voire un appui humain dans le respect des règles sanitaires et du confinement.

4 **Informers les Meurthe-et-Mosellans** du plan départemental des solidarités dans les médias régionaux et notamment de l'accès la plate-forme de l'engagement et de ses modalités concrètes d'inscription et de fonctionnement.

5 **Mobiliser notamment les assistantes sociales** du Département et des jeunes en formation à l'IRTS autour du fichier canicule qui recense l'ensemble des personnes âgées et les personnes handicapées fragiles afin de réaliser des appels de soutien et de veille sanitaire.

6 **Soutenir les associations** œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire en lien avec la Direction départementale de la cohésion sociale sur la base du recensement en cours des besoins de toute nature exprimés par les associations et des actions menées. L'objectif est d'identifier les territoires insuffisamment couverts et de mobiliser des volontaires pour s'assurer l'ensemble du département soit également traité.

7 **Construire des solutions** pour soutenir les assistants familiaux en les considérant comme des professionnels prioritaires et en

accueillant des enfants de l'aide sociale à l'enfance afin de les aider à gérer le confinement des jeunes dont ils assurent l'accueil. Une démarche sera engagée en ce sens auprès de l'Inspection académique dans la perspective d'un accès aux écoles et collèges déjà ouverts. Dans le même ordre d'idée, l'Education nationale sera sollicitée pour que les enfants de l'aide sociale à l'enfance en établissements puissent bénéficier de temps d'enseignement au sein de leurs structures d'accueil et qu'ils soient assurés par des professeurs volontaires. En lien avec la CAF, un numéro vert départemental parentalité : « écoute parents » va être créé dans les prochains jours.

8 **Créer un fonds exceptionnel** de soutien financier aux acteurs économiques et associatifs qui vont souffrir des annulations d'événements en raison de la crise sanitaire et notamment du secteur de la culture, de l'éducation populaire et du sport. Le Président proposera

à la prochaine session la création de ce fonds.

9 **Mobiliser l'exécutif départemental** pour garder le lien avec les acteurs de terrain : suivi de la situation par l'organisation régulière de conférences téléphoniques animée par le Président sur un plan général avec des partenaires représentatifs de l'éducation et du médico-social et par les vice-présidents thématiques.

10 **Développer les échanges citoyens** avec la tenue hebdomadaire de Facebook live thématiques avec le président du conseil départemental permettant de faire le point sur la crise sanitaire et les actions du Département et de répondre aux questions.

Nous sommes montés au créneau **pour les entreprises**

La vie des entreprises a été totalement bouleversée ces derniers jours. L'occasion de dresser un état des lieux exhaustif avec Valérie Creusot-Rivière, la présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine. **Les experts-comptables sont en ordre de bataille pour préserver l'économie.**



Valérie Creusot-Rivière,
Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine.

Les mesures annoncées par le président sont-elles, à votre avis, suffisantes pour préserver notre économie ?

Le gouvernement a agi dans l'urgence en mettant de l'argent sur la table. Il a pris le parti de dire qu'il fallait soutenir les entreprises pour faire en sorte qu'elles tiennent plutôt que d'avoir à payer demain massivement du chômage ou des faillites. Je pense que c'est quand même la bonne décision. Mais est-ce que cela sera suffisant ? Ces dernières années, les entreprises étaient déjà, pour certaines, dans une situation très tendue, notamment après la crise de 2008 et tout ce qui s'est passé ensuite. Ces dernières vont peut-être tenir deux, trois mois car il y a des mesures de report.

Mais, lorsqu'on remettra les compteurs à zéro, j'ai peur qu'il y ait de la casse. Les entreprises solides dureront mais pour celles qui étaient déjà très fragiles, cela sera compliqué de repartir malgré les mesures prises.

Quel est le rôle des experts-comptables pour assurer au mieux le soutien des entreprises pendant cette période de confinement liée au Covid-19 ?

De même que nous devons préserver la santé de chacun, il s'agit aussi de préserver la santé de nos entreprises afin de leur permettre de passer la crise dans les meilleures conditions. L'expert-comptable est le relais privilégié des entreprises. La dématérialisation étant un

enjeu depuis un certain nombre d'années dans notre profession, beaucoup d'entre nous ont su s'organiser en conséquence dans un temps record. **On a demandé à nos équipes d'accompagner nos chefs d'entreprise pour répondre à leurs questions et les assister dans leur gestion administrative de crise.** En clair, on a laissé tomber momentanément les bilans et les projets en cours pour gérer l'urgence : **les mises en activité partielle, les déclarations AMELI, le télétravail, les demandes de report de délai, l'interface avec les banques pour demander les reports d'échéance...** Nous nous sommes tous mobilisés et cette première semaine de confinement a été intense ! Mon rôle de présidente m'a amenée à être en interaction avec les acteurs locaux, nos relais au conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables qui sont en lien permanent avec nos gouvernants, en particulier avec Bercy. Par exemple, j'avais la DIRECCTE vendredi 20 mars au téléphone parce que nous avions des difficultés avec la mise en place de l'activité partielle. En effet, lundi 16 mars au soir, après l'appel du Président Macron au confinement, beaucoup de chefs d'entreprise ont compris qu'ils devaient s'arrêter. **Mais, il semble que l'on soit allé un peu vite dans le « Restez chez vous ».** Dans la semaine, un mot d'ordre inverse a été donné par notre ministre du travail créant une grande confusion sur l'arrêt d'activité et les droits à indemnisation du chômage partiel. La DIRECCTE explique bien aujourd'hui que les entreprises qui ont une baisse d'activité auront droit au chômage partiel mais qu'il faudra pouvoir le justifier. Il y aura des contrôles a posteriori. Une interview de notre président national a bien résumé la situation que nous avons vécue : **« Ordre, Contre-ordre, Désordre ».** Pour résumer, notre rôle consiste à jouer l'interface avec l'administration, la Région, les Banques... pour pouvoir accompagner tout le monde. Nos collaborateurs ont appelé leurs clients un par un pour leur dire ce qu'il fallait mettre en place et je les félicite tous pour la solidarité qui s'est mise en œuvre.

Dans le Grand Est, peut-on d'ores et déjà mesurer l'impact sur votre profession ?

Pas plus que les autres car nous sommes des entreprises comme les autres et qui plus est, avec beaucoup de libéraux et toutes les inquiétudes sur leur indemnisation. Aujourd'hui,

cela fait d'ailleurs partie des questions qui préoccupent nos clients. On a fait des demandes au gouvernement afin qu'il apporte aussi des réponses pour les indépendants. Certes, l'Urssaf a décidé de ne pas prélever l'échéance de ce mois-ci. **Mais nous n'avons que très peu de mesures pour l'indépendant qui n'est pas salarié et qui n'a pas droit au chômage...** On participe aux échanges qui s'organisent avec les différents acteurs économiques afin d'améliorer les dispositifs en place. Des points de clarification ont également été demandés au gouvernement : **sur les entreprises qui peuvent ou non travailler, sur le droit des entreprises au chômage partiel...** Enfin, il y a la question de la TVA. Si un report de paiement de tous les impôts directs de trois mois a bien été accordé, la TVA qui est un impôt indirect n'en fait pas partie. Là, nous nous sommes vu opposer une position très ferme du gouvernement bien que nous soyons montés au créneau ; **le ministre Darmanin a refusé un report de paiement de la TVA de février payable ce mois-ci.** Comment un commerçant qui n'a plus du tout d'activité et une trésorerie déjà tendue va pouvoir absorber ça ? En tant qu'Expert-Comptable, les gouvernants pourraient nous faire davantage confiance en nous permettant de gérer des demandes de report au cas par cas et garantir ainsi le fait que l'entreprise soit à même de pouvoir payer ou non sa TVA.

En synthèse : l'Expert-Comptable est un maillon de la chaîne de Soutien des entreprises. Sollicitez-les directement ou via l'Ordre des Experts-Comptables afin de relayer vos questions et/ou difficultés.

E-mail :
oec@lorraine.experts-comptables.fr

Retrouvez toute notre actualité sur
dailymotion.com/
ECLorraineTV/lorraine.
experts-comptables.fr

Le cœur a ses raisons que le mental ignore

Il n'est pas blond, ni américain et encore moins personnage d'une série télé. Malgré tout et avec une expérience qu'il n'a plus à démontrer, **FABIEN OLICARD** est bien **MENTALISTE**. Livres, jeux, spectacle il y a quelques semaines à Nancy, ou encore vidéos, ce touche-à-tout nous invite à mieux connaître notre cerveau. Et à forger notre mental en ce temps de confinement. Rencontre.

Avec cet organe, il n'y a parfois pas de raisonnement quand il verse dans l'inconscient. Et encore moins de limites. Impossible donc diront certains d'être pleinement cartésien. Il est aussi fascinant que surprenant. Qui donc ? Le cerveau évidemment. Il offre tant de domaines encore inexplorés qu'inexploités. Fonctions cognitives, informations sensorielles, prises de décision, sensibilité, relation cerveau et esprit, intelligence artificielle. Des spectres d'exploration dont la science et l'homme ne se lasseront jamais. Fabien Olicard et le cerveau, c'est presque devenu une histoire d'amour. Il apprend à le connaître un peu plus chaque jour. Ses capacités, ses limites tout comme son mécanisme. Une relation si fusionnelle qu'il en a fait son métier. Mentaliste. Difficile à définir comme job. Loin d'être gourou vaudou ou manipulateur, être mentaliste implique la connaissance et surtout le partage. En ces temps troublés où le confinement, le bouleversement des habitudes deviennent la norme, rien de mieux que de se plonger avec un spécialiste de l'encéphale sur les contours d'un voyage au cœur de l'Homme.

Pour commencer, le mentalisme, qu'est ce que c'est ?

Fabien Olicard

« J'aime affirmer qu'il y a autant de définitions du mentalisme que de mentalistes ! (Nous sommes interloqués). Et oui, je persiste et je signe. Parce qu'il n'y a pas de définition légale de ce mot vu qu'il n'y a personne qui adoube les mentalistes. Tous les mentalistes, moi compris, se sont autoproclamés. C'est un mot qu'il faut imaginer comme un sac. Chacun met les techniques qu'il veut dans ce sac. Mais toujours dans le même but : bluffer les gens, déduire ce qu'ils pensent, les influencer... Que ce soit pour les divertir ou pour leur apprendre à se servir de leur cerveau. Pour moi, la définition du mentaliste, c'est de prendre des outils qui viennent du monde de la psychologie, de l'influence, de l'illusionnisme et de la mémoire dans le double but de savoir mieux se servir de notre cerveau. Qui est littéralement extraordinaire et qui réalise des choses incroyables. Mais aussi d'aller sur scène avec cette passion. J'en ai fait un one-man-show, que j'ai présenté à Nancy d'ailleurs, dans lequel on rit mais

où le fond du sujet est toujours le mentalisme. J'essaye de bluffer les gens, voire de les amener à se bluffer eux-mêmes. Je ne fais donc rien de surnaturel. Je n'ai pas de don. J'adorerais savoir lire dans la tête des gens mais je n'ai pas ce don là ! »

Comment êtes-vous tombés dans cette marmite ?

« Dès l'âge de huit ans, j'ai commencé à m'intéresser à ce domaine. Via ma mémoire. Je me suis rendu compte dès le début de ma scolarité que j'avais une mémoire photographique assez poussée. Car je savais apprendre mes leçons en les lisant une fois. C'est un cadeau empoisonné parce qu'on n'acquiert aucune méthodologie de travail. Puis j'ai grandi et l'intérêt pour les gens s'est avéré être un trait de caractère important chez moi. Je l'ai vérifié à la lecture d'un livre appelé *"Cours Magica"* de Robert Venot. Le dernier chapitre

s'appelle *"Il n'y a pas de truc"* et ne parle que de mentalisme. J'ai trouvé cela génial et j'ai voulu en savoir plus. D'une certaine manière, ça a résonné en moi. J'ai donc commencé des lectures sur les sciences cognitives, le fonctionnement du cerveau, le comportement social. Je pense que petit, on brasse tous les domaines d'intérêt de la vie et il y a des thèmes qui résonnent en nous. Pour certains, c'est le sport, pour d'autres le dessin ou les jeux vidéo. Pour moi, c'était le mentalisme. J'aime bien résoudre des puzzles. Et quel plus beau puzzle que le casse-tête que représente notre cerveau ? »

On a le sentiment que le mentalisme est apparu avec une série télévisée. Vous nous confirmez que c'est faux ?

« Je confirme ! Le mentalisme a déjà connu son âge d'or au XIX^e siècle avec le spiritisme. Les mentalistes rentraient davantage en contact avec des esprits. C'était considéré comme rationnel et scientifique à l'époque. Et puis le mot a été gardé en opposition au matérialisme avant de revenir à partir des années 1980 via l'illusionnisme. La branche à laquelle je me raccorde. La série *Mentalist* induit, qu'aujourd'hui, les gens ne savent toujours pas précisément ce qu'est le mentalisme. Mais ils en ont un fantasme. C'est évident que cela a été une publicité

monstrueuse car le mot est rentré dans le langage courant. Il a été popularisé par la série. »

Et pourquoi avoir eu envie de partager ?

« Parce que le public en redemande ! Parce que je suis curieux de tout. Parce que j'aime transmettre mes astuces. Je n'ai pas décidé d'en faire mon métier mais j'ai eu envie d'écrire des livres sur ce sujet. Je suis donc devenu auteur. J'ai eu aussi envie de faire des spectacles, j'en suis à mon troisième, où je mêle humour et mentalisme. Je suis donc devenu acteur. J'ai aussi eu l'envie de réaliser des vidéos qui ont rencontré un grand succès. Je suis donc devenu vidéaste. Le tout, bien évidemment, avec pédagogie. Parce que le public a besoin de factuel pour comprendre et s'approprier les choses. »

Que peut-on faire pour dompter notre mental en cette période de confinement ?

« Le mental nous aide dans notre vie quotidienne. Le cerveau n'aime pas le changement. Et le mental va donc réagir. Chez certains, il va y avoir de l'excitation, chez d'autres de la frustration, une recherche de libertés. Le mental va en faire une question d'égo. En jouant toujours sur l'inconscient avec la peur et l'espoir. Alors mon unique conseil serait de se remettre dans l'instant présent. Ne pas aller plus loin. Ne pas avoir de peur de demain. Rester sur le présent, tout de suite. Pourquoi ? Tout simplement pour alléger sa charge mentale. Pour tromper son ennui, ses peurs, etc. En lisant un seul mot, vous comprenez ce terme mais pas le sens de la phrase. Le mental va fonctionner sur le même principe. Si vous faites les choses dans l'ordre, sans vous projeter trop loin, vous irez mieux. »

Parlez-nous d'Olicarton, la plateforme pour pallier l'enfermement.

« C'est actuellement impossible pour mon équipe et moi de partir sur les routes avec mon spectacle Singularité. Tout comme il m'est impossible de me morfondre et de rester les bras croisés. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques jours, j'ai lancé un site éphémère, www.olicarton.com. Avec une idée simple. Cela fait des années que je garde dans des cartons une multitude de projets différents jamais lancés. Et c'est aujourd'hui le bon moment de les partager. Des documents pour mieux comprendre, des jeux de société, des podcasts, vidéos, énigmes, fun facts, lives, ebooks, etc. Avec un nouveau post chaque jour à 10h, gratuit, sans inscription, sans publicité, Olicarton a pour seul but de divertir. Et de vivre l'instant présent. »

Propos recueillis par Baptiste Zamaron



© LAURA GILLI

SUITE EN PAGE 20



LE TEMPS EST À LA RÉSISTANCE ÉCONOMIQUE ET À LA MISE EN SÉCURITÉ DE NOS SALARIÉS



Tous les français sont entrés en résistance face au combat contre un virus extrêmement contagieux. Le combat doit être la priorité du pays. Mais les entreprises et leurs salariés doivent également entrer ensemble en résistance. Cela pour au moins deux raisons essentielles : d'abord et avant tout pour permettre aux entreprises de produire les produits de première nécessité pour nos compatriotes. Mais aussi pour sauver toute l'activité économique qui peut l'être et ainsi mieux préparer le rebond économique d'après crise.



La situation sanitaire exigeait des mesures drastiques. Elles ont bien entendu des conséquences sur l'activité économique. Mais, **il est faux de dire que le pays est totalement à l'arrêt**. La production continue : Agroalimentaire, Bâtiment, Industrie, Chimie... En Italie, la production des usines a subi une baisse d'environ 10%. Le secteur de l'agroalimentaire maintient l'approvisionnement de la grande distribution. Il fonctionne quasi normalement.

Non le pays n'est pas à l'arrêt. Ce n'est pas parce que les déplacements sont limités que le pays ne travaille plus. Des centaines de milliers de gens sont en télétravail, d'autres maintiennent l'activité productive du pays. [Confinement ne veut pas dire arrêt de l'activité].

Aujourd'hui nous avons trois types de salariés dans les entreprises. Les salariés en télétravail, ceux qui sont en arrêt (pour maladie, garde d'enfants

ou parce qu'elles ont des facteurs de risques) mais aussi ceux qui travaillent encore en présentiel. Nous pensons particulièrement à eux et à leurs entreprises ; en effet ils doivent faire face parfois à une situation complexe, à savoir : se déplacer et exercer leur métier dans les meilleures conditions de sécurité sans avoir toujours le matériel nécessaire pour le faire. Cette mise en sécurité des salariés est devenue une préoccupation majeure. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle **le MEDEF va éditer un vadémécum (avec des syndicats de salariés) pour permettre aux chefs d'entreprises de bien appréhender les mesures à mettre en œuvre sur ce point précis.**

Ceci est d'autant plus important que le confinement, indispensable pour des raisons sanitaires, ne doit pas pour autant avoir pour conséquence un arrêt total de la production.

C'est pourquoi **le MEDEF demande une clarification du message**

politique. Les consignes du « restez chez vous » sont entrées en contradiction avec la possibilité de se rendre sur son lieu de travail. Et beaucoup d'entreprises, ne savent pas si elles doivent continuer à produire ou pas. Si l'économie ralentit, elle ne doit pas pour autant s'arrêter. On a besoin des héros quotidiens de l'entreprise pour continuer à produire. S'il nous faut des soignants, nous avons aussi besoin de gens pour les nourrir. Il n'est pas du tout interdit d'aller travailler. Le travail présentiel, quand le travail à distance est impossible, reste indispensable pour faire tourner le pays.

Il faut assurer un service économique pour assurer la continuité de l'activité :

- Dans les domaines vitaux (industrie du médicament, énergie, agroalimentaire, transports, gestion de l'eau et des déchets, maintenance des hôpitaux...),

- Mais aussi dans tous les domaines connexes (chaîne du froid, logistique, mécanique, emballage), puisque notre économie intégrée rend les secteurs interdépendants les uns des autres.

Dans cette période où la crise s'intensifie, nous appelons à l'union sacrée des entrepreneurs et les invitons à rester solidaires notamment dans la relation avec leurs fournisseurs (adaptation des contrats, des délais de paiement...).

Dans ce contexte, **le MEDEF 54 se devait d'être également sur le pont pour faire ce qu'il sait faire le mieux ;** c'est à dire : informer, conseiller les chefs d'entreprise, dans un moment de trouble, d'incertitude et de confusion jamais connu.

Notre action prend d'abord la forme d'un site Internet constamment mis à jour. Mais également par la diffusion (via tous les moyens de communication comme email, téléphone et réseaux sociaux) de toutes les informations qui nous parviennent notamment de nos instances nationales qui échanges constamment avec le gouvernement. Nous sommes également en lien direct avec les pouvoirs publics au premier desquels la Préfecture de Meurthe et Moselle.

Ces contacts réguliers nous permettent de réagir vite pour nos entreprises. Ainsi les différentes mesures sont mises en ligne plusieurs fois par jour sur : www.medef-meurthe-moselle.fr. Les sujets sont nombreux autour de : la réglementation des déplacements du personnel, les questions autour de la garde des enfants de moins de 16 ans, le recours à l'activité partielle, les mesures d'urgence pour les Travailleurs Non-Salariés, les mesures fiscales pour les entreprises...

Mais le MEDEF 54 a aussi pour mission de faire le lien entre les entreprises, d'autant plus dans ce moment de tension. La solidarité des entrepreneurs peut fonctionner, comme le prouve notamment les réponses à notre appel pour récupérer du matériel de protection (masque, gel hydro alcoolique, combinaison...) pour aider les établissements hospitaliers.

Les chefs d'entreprises sont solidaires, ceci alors même qu'ils sont souvent eux-mêmes dans la détresse. Nous vivons une situation extrêmement difficile aussi, plus les mesures de soutien seront rapides et massives, plus elles permettront d'amortir le choc. Elles doivent aussi créer les conditions du rebond, dans quelques semaines. En Chine, l'activité reprend. On estime que l'économie chinoise tourne aujourd'hui à 69% de ses capacités.

Nous devons résister, pour que nos entreprises puissent rapidement retrouver pleinement leur activité.

SUIVEZ-NOUS POUR
RESTER INFORMÉ DE NOTRE
ACTUALITÉ

#medef54mm



www.medef-meurthe-moselle.fr

Maison de l'Entreprise
Site technologique
Saint-Jacques II
8 rue Alfred Kastler
54320 MAXEVILLE
03 83 95 65 30
medef@medef54.fr

Nancy / CONFINEMENT

La ville, elle aussi, s'est masquée

Nancy n'échappe pas à la règle. Les habitants se plient au confinement. Pour mieux faire exploser leurs joies, déambuler et investir les lieux demain. Pour le moment, seule la lumière a décidé de continuer à sortir ces premiers jours de printemps. Alors au lieu de s'agiter, on écoute. Pour **FAIRE VILLE ENSEMBLE**.

Les terrasses de la place Stanislas si emblématiques aux premières lueurs du soleil ? Remisées. Les premiers goûters ou casse-croûtes avalés sur un coin de soleil ou de verdure par les étudiants et travailleurs ? Confinés. Ce petit coup d'oeil que l'on jette machinalement dans les artères commerciales comme pour se rassurer d'une certaine ferveur ? Inutile. Les repères de tout un chacun se sont envolés aussi vite que les annonces sont tombées.

Depuis une huitaine de jours, les rideaux sont baissés. Les vitrines se sont vidées. Les déplacements ont été réduits. Le silence s'est emparé de la cité ducale. De ci, de là, on distingue quelques silhouettes. Pour des cheminements essentiels, professionnels. Et forcément on y prête davantage attention. Le bruit des sirènes, celui des transports ou de la rare voiture qui passe. Le bruit aussi d'un silence qui en dit long.

On croise par là un autre semblant de vie non loin des points stratégiques qui définissent désormais nos villes. Non, nous ne parlons pas ici des gares, des salles de sport, etc. Mais des boulangeries, boucheries, épicerie, presse et supermarchés du coin de la rue. Cette période si atypique leur a fait prendre, de nouveau, tout leur sens. Avec un mot qui résonne : proximité. Un mot souvent utilisé dans tous les sens mais qui là, en a un. Les femmes et les hommes qui les font vivre sont devenus des essentiels. Même s'ils l'étaient assurément déjà avant, nos vies trépidantes et notre gestion du temps nous empêchaient d'en prendre pleinement conscience. Là on s'inquiète, on se rassure, on guette. On veille aussi et surtout, on cherche. A faire le moins de pas



possible, à se saisir du plus près, à aller à l'essentiel. Et on discute aussi. Pour maintenir cette interaction sociale devenue si rare.

Coup de frein avant le coup de main

Nous (re)découvrons notre chez soi. Le sens du mot distance et celui du temps. Nous attendons confinés la fin du pic pandémique du covid-19. Devant Netflix, un vieux classique du cinéma ou une visite virtuelle du Louvre. Plus que jamais accrochés à Whatsapp, pour garder un lien. Pour combler la distance physique et l'incertitude. Une forme de soulagement, un retour inespéré aux fondamentaux,

questionneront certains ? Le chant des oiseaux à nouveau audible dans les rues, le temps qui passe. Mais nous donne du temps. Pour lire, cuisiner, se retrouver en famille, s'extraire soudain à la course infernale quotidienne. Et même s'ennuyer. Comme pour venir narguer toute cette fourmilère qui s'agite en temps normal, le soleil n'a jamais été aussi généreux. Pour venir mettre un peu plus encore en lumière cette ville qui parfois se querelle et s'écharpe. Et qui ne tardera pas à le refaire. Mais qui vit tout simplement. Pour le moment, tout le monde fait bloc. Personne ne masque son envie de faire ville ensemble. De se serrer les coudes à défaut de se prendre par la main. Un coup

de frein sur nos habitudes. Mais un sérieux coup de main demain qu'il faudra donner à tous les acteurs lorsque les jours meilleurs arriveront.

Celui où attendre n'aura plus de sens. Mais où la reprise deviendra la norme. Retrouver le chemin des écoles et du travail, des repas entre amis et des terrasses de café. Pour le moment, on regarde, on écoute, on attend. Et on continue à vivre en jetant un petit coup d'oeil par la fenêtre. Pour applaudir aussi. Pour que la vie reprenne le pas sur la ville. Demain. C'est certain.

Baptiste Zamaron



Rue Saint-Jean.



Rue Saint-Dizier.

Suite aux annonces gouvernementales, nous vous invitons à respecter une distance de sécurité de 1 m avec les autres clients du magasin.

Merci de votre compréhension !

Votre santé, notre priorité

Pour se protéger et protéger les autres, respectons ensemble les mesures d'hygiène recommandées

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS ?
 ☎ 800 130 000 (appel gratuit)
 gouvernement.fr/info-coronavirus



Rue Gambetta.



Cours Léopold.



Ce que l'on sait...

► POUR L'ÉCOLE ET LE SECONDAIRE

Pour le primaire et le secondaire, la reprise des cours est pour l'heure envisagée au 4 mai, après la fin des vacances de printemps de la dernière zone. Le 23 mars, le ministre de l'Éducation nationale précisait qu'une reprise à la rentrée de septembre était elle aussi envisagée, même si elle n'était pas le scénario premier. Pour l'heure, le bac est maintenu et des cours de rattrapage pourraient être mis en place en août pour les élèves en difficultés de l'ensemble du primaire et du secondaire (initiales ou renforcées, on n'en doute pas, par la déscolarisation).

► POUR LE SUPÉRIEUR

Pour les concours, un communiqué du ministère daté du 24 mars précise : « Les épreuves des examens et des concours nationaux qui n'ont pas pu se tenir ou qui doivent se tenir dans les prochaines semaines seront reprogrammées à une date ultérieure. Au regard de la complexité de l'organisation de ces épreuves, en tout état de cause, elles ne pourront avoir lieu avant la toute fin du mois de mai. Les épreuves écrites des concours post-bac permettant d'accéder aux formations sélectives du premier cycle de l'enseignement supérieur seront remplacées par un examen des dossiers des candidats. Les écrits des autres concours nationaux initialement programmés pendant les mois d'avril et de mai de cette année sont reportés et seront réorganisés à partir de la fin du mois de mai. Cela concerne aussi bien les concours d'entrée dans les grandes écoles que ceux organisés au sein des universités pour accéder à la deuxième année des études de médecine. Les concours de recrutement de l'Éducation nationale devraient avoir lieu, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, entre juin et juillet. Ils feront l'objet d'une communication spécifique dans les prochains jours. »

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

L'initiative solidaire d'une start-up lorraine

Fin 2017, Marwan Brion fondait une start-up de cours particuliers à domicile pour collégiens et lycéens. Son ADN : des enseignants à 100% étudiants. En cette période de confinement, Pedagome (ex-Escola) propose des **COURS EN VISIO INDIVIDUELS ET GRATUITS** pour tous et prioritaires pour les élèves en difficultés scolaires. « Un élan de solidarité » naturel, explique le jeune entrepreneur.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est Pedagome (ex-Escola) ?

Marwan Brion

« Nous sommes une start-up de cours particuliers à domicile et nous dispensons des cours dans une vingtaine de domaines, des matières scolaires aux langues en passant par la musique. Notre spécificité réside dans nos enseignants à 100% étudiants, le but étant de ne pas apporter aux élèves un copier-coller de ce qu'ils ont déjà à l'école, au collège ou au lycée mais de leur proposer discours et méthodes complémentaires de ceux des établissements scolaires. Depuis octobre 2017, nous avons accompagné plus de 200 élèves, de tous les âges (la plus jeune a 4 ans et prend des cours d'anglais, le plus âgé a 72 ans et prend des cours d'informatique), même si 70% de nos élèves sont des collégiens et lycéens. Nous avons changé de nom en janvier 2020 pour Pedagome (*jeu de mots entre pédagogie et home*), un nom plus professionnel et que nous pouvons déposer. »

Depuis l'annonce du confinement, vous avez décidé de proposer vos cours en ligne gratuitement ? Comment et pourquoi ?

« Nous travaillions déjà à proposer dans un futur proche des cours indi-

viduels par webcam. Les annonces du confinement ont précipité cette démarche et nous avons tout mis en œuvre pour être prêts pour les cours à distance, ce que nous avons réussi. Dans ce moment délicat pour un grand nombre de personnes, l'heure est davantage à la solidarité qu'aux affaires. La quasi-totalité de nos enseignants-étudiants ont été d'accord pour nous suivre dans cette aventure de cours gratuits.

Depuis lundi soir, nous avons eu des dizaines d'appels et ce sont 50 élèves que nous avons pu aider pour le moment. Nous voulons garantir un minimum de 2h par semaine pendant le temps du confinement à un maximum d'écopiers, collégiens et lycéens. Il n'y a pas de conditions particulières, même si ceux qui sont en difficultés scolaires sont prioritaires pour recevoir les cours. Les étudiants-enseignants (*une quarantaine*) et les



Marwan Brion

élèves ont accès à une plateforme sur laquelle ils peuvent communiquer par webcam, par chat, se partager des documents, partager leur écran et écrire du brouillon sur un tableau blanc : un bon confort de travail est proposé. »

Vos étudiants-enseignants se retrouvent ainsi bénévoles et volontaires. Une forme de sociabilité préservée ? De citoyenneté aussi ?

« De nombreux étudiants ont encore des cours à distance avec leur prépa, leur école ou leur université, mais la plupart ont aussi beaucoup plus de temps que d'habitude. Ceux qui devaient entrer en stage notamment se retrouvent avec des journées quasi vides. Notre élan est effectivement une bonne occasion pour les étudiants de ne pas s'ennuyer et de maintenir un contact avec l'extérieur tout en étant utiles aux autres. Cependant, les demandes se font de plus en plus nombreuses et nous risquons de manquer d'étudiants pour donner les cours, même si de nouveaux étudiants nous ont rejoints spécialement pour cet élan de solidarité. Nous en appelons donc à tous les étudiants qui souhaitent faire partie d'une démarche solidaire à nous rejoindre et nous envoyer un mail (hello@pedagome.fr), chacun donne le nombre d'heures qu'il souhaite ! Depuis plus de deux ans, nous voulons démontrer que les étudiants sont engagés et motivés dans l'éducation de leurs cadets, et cet élan de solidarité en est à nouveau la preuve. »

Propos recueillis par Justine Demade Pellorce

► www.pedagome.fr

ÉDUCATION L'angoisse des classes prépa

Le gouvernement tarde à faire connaître sa position sur un (très) probable report des concours d'entrée en école de commerce ou d'ingénieur qui se tiennent d'ordinaire de mi-avril à début mai. A l'image de Thomas, 20 ans, **LES ÉLÈVES DES CLASSES PRÉPARATOIRES**, qui se mettent en condition depuis deux ans, **S'INQUIÈTENT** de ce flou persistant.

Samedi matin, non loin de Jarny. Thomas Labbé boucle une épreuve à blanc de quatre heures, seul devant son ordinateur, soit deux heures

de moins que son quotidien depuis deux ans maintenant. Bac S en poche, le jeune homme de 20 ans est inscrit en classe préparatoire B/L, l'équivalent de Khâgne avec en plus un zeste de mathématiques et une pincée

d'économie, au lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg. Une filière d'excellence, ultra exigeante. Avec les colles, les devoirs surveillés, une semaine normale avoisine les 42 heures, sans compter le travail personnel, indispensable pour éviter de boire la tasse.

Deux semaines après le début du confinement, tenir le calendrier semble illusoire. Quand Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, évoquait il y a quelques jours à peine une reprise des cours début mai, le 4 selon « le scénario » privilégié, son homologue la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, tarde encore à s'exprimer clairement sur le sujet des concours post-prépa.

« Cela reste très flou »

« Le but, c'est un peu de vous noyer, pour apprendre à gérer l'urgence », sourit Thomas. Certains craquent, d'autres bifurquent, changent de voie parfois. Ceux qui tiennent bon sacrifient souvent une bribe d'adolescence et une fraction d'insouciance pour viser les concours des Ecoles Normales et Supérieures, des Grandes Ecoles de commerce ou d'ingénieurs.

En temps normal, les épreuves d'admission, écrites et orales, se déroulent de fin mars à début mai. Un aboutissement, le graal... sinon compromis, aujourd'hui bien indécis.

Maintien des épreuves ? Annulation ? Report ? Aménagements tout ce qui se passe. *Cela reste très flou. L'absence de directive nationale fait un peu peur*, confie Thomas, inquiet comme les quelque 90 000 élèves inscrits en classes préparatoires en France. Lui redoute par-dessus tout « une sélection sur dossier », à laquelle personne n'est, pour le coup, vraiment préparé.

GF



Thomas Labbé : un avenir en pointillé.

BPI : les urgentistes de l'économie au secours des entreprises

Les équipes lorraines de BPI se mobilisent pour aider les entreprises qui souhaitent actionner les mesures annoncées par le gouvernement pour surmonter la crise économique provoquée par l'épidémie de coronavirus et préparer la suite. Les demandes se chiffrent **EN MILLIERS** dans le Grand Est.

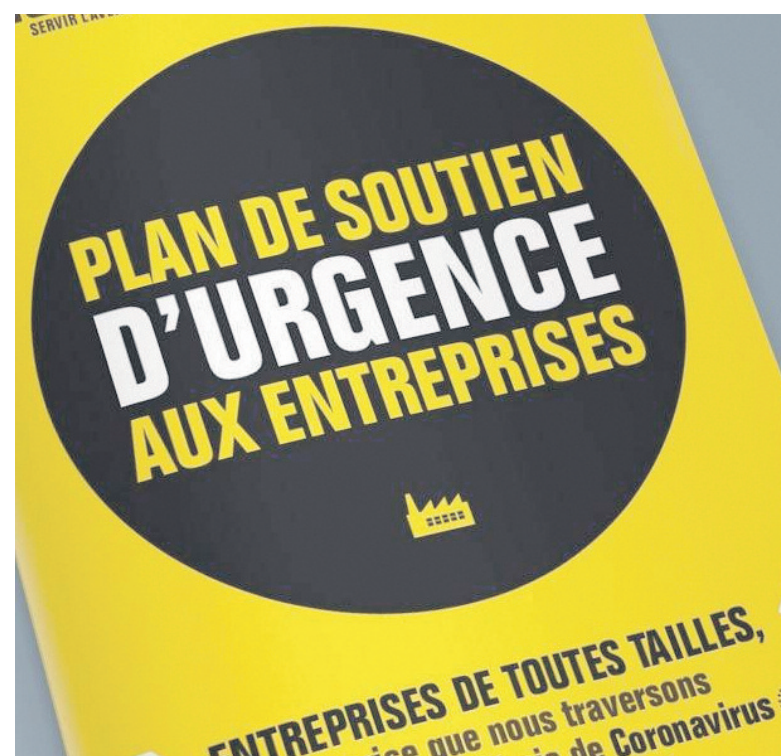
Is sont sur la brèche. « De l'assistante au directeur », selon les termes de Philippe Fleurentin, responsable création et entrepreneuriat à BPI. Objectif : répondre aux centaines de sollicitations des entreprises de Lorraine qui s'inquiètent pour leur survie et souhaitent actionner les mesures annoncées par le gouvernement. BPI (Banque publique d'investissement) est en **quelque sorte le bras armé de l'État en matière de soutien financier et d'appui aux entreprises**. « Nous sommes entièrement mobilisés pour faire face à cette situation de crise et à ses conséquences en cascade. On est dans le dur. Les équipes sont en place, pour 90 % en télétravail, le réseau informatique est déployé, nous allons répondre à toutes les demandes, une à une », souligne Sébastien Schmitt, directeur régional BPI en Lorraine. Vendredi dernier 20 mars, 500 entreprises lorraines, environ 1 500 dans le Grand Est, 16 000 au niveau national, avaient déjà sollicité l'établissement via notamment site internet bpi.fr, porte d'entrée pour nouer le contact avec les équipes. « Et ça va continuer 0 », estime Sébastien Schmitt.

L'ensemble des 150 collaborateurs de BPI du Grand Est sont sur le pont. « Nous avons aussi reçu le renfort de salariés des fonctions supports du siège parisien qui nous aident à rappeler les chefs d'entreprises. Tout le monde fait preuve d'une extraordinaire solidarité », constate le directeur régional. « Nous sommes aujourd'hui un peu les urgentistes de l'économie », illustre Philippe Fleurentin. Les équipes sont en mesure de présenter les mesures annoncées par le gouvernement (chômage partiel, report des échéances fiscales et sociales, etc.) mais surtout d'étudier rapidement le déploiement d'aides financières, comme la mobilisation de lignes de crédits court terme. Pour ce faire, l'État, par l'intermédiaire de BPI, se porte garant à hauteur de 300 milliards d'euros pour que les banques accordent des crédits destinés à soulager les trésoreries. BPI peut aussi accompagner les entreprises, pour répondre aux mêmes objectifs, en proposant un prêt sans garantie sur trois à cinq ans de 10 000 à cinq millions d'euros pour les PME, et plusieurs dizaines de millions d'euros pour les ETI. En parallèle, BPI est en capacité de mobiliser le « prêt rebond » monté en partenariat avec la Région Grand Est. Il permet de soutenir les entreprises

en difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires (rupture de la chaîne d'approvisionnement, diminution d'activité, annulation d'événement, etc.) et de contribuer, jusqu'à hauteur de 300 000 euros, au maintien de leur trésorerie pendant la période de crise. La Région mobilisera au total 15 millions d'euros. La banque publique souligne par ailleurs qu'elle a déjà décidé de **reporter de six mois toutes les échéances pour les entreprises ayant des encours chez elle**.

Jouer en attaque et en défense

Pour autant, est-il facile aujourd'hui de monter un dossier de demande de prêts, alors que bien souvent les dirigeants sont coupés de leurs équipes ? BPI affirme que les procédures sont assouplies, sauf bien sûr en matière de vérifications liées à la lutte contre le blanchiment d'argent. Pour Philippe Fleurentin, il est primordial que chaque entreprise étudie l'opportunité de se saisir de ces leviers, même si le besoin n'est peut-être pas criant à l'instant T. « Idéalement, il faut être en capacité de jouer en défense comme en attaque. En défense pour passer le cap. Et en attaque pour se projeter vers la sortie de crise. »



Bref, anticiper. « Car si l'arrêt de l'activité a été brutal, il se peut que la reprise le soit tout autant. On aura peut-être des Français qui auront soif de consommer, d'aller au restaurant etc.

Les entreprises doivent pouvoir faire face à la demande », estime encore Philippe Fleurentin.

Stéphane Getto

EN BREF

CAR AVENUE MAINTIEN UN SERVICE D'URGENCE AUTOMOBILE

Fermé sur l'ensemble du Grand Est, le groupe Car Avenue a choisi de mettre en place un service particulier pour participer au travail national. « Nous avons organisé à l'échelle de nos 104 concessions, réparties sur la France, le Luxembourg et la Belgique, ce Service d'Urgence Automobile car notre profession participe à assurer la mobilité de toutes celles et ceux qui aujourd'hui nous soignent, nous alimentent, nous dépannent en besoin de premières nécessités », explique Stéphane Bailly, son PDG. Les personnes ayant l'obligation de se déplacer, notamment le personnel soignant, durant la période de

confinement peuvent donc contacter n'importe quelle concession du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Ils seront redirigés vers une équipe d'astreinte. En parallèle, ses équipes du Grand Est se mobilisent pour offrir aux infirmières et infirmiers libéraux des housses de protection de siège pour leurs véhicules afin d'éviter la contamination suite aux visites quotidiennes qu'ils effectuent.

EPITECH À LA RESCOURS DES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS

L'école privée de formation aux métiers du digital, Epitech, met ses étudiants à disposition des entreprises (mais aussi des associations ou administrations) pour les aider à la mise en place d'outils et de techniques de télétravail. Sur la

base du volontariat, indique l'école, les étudiants à partir de la 2^e année vont livrer gratuitement leurs conseils et astuces. Chaque entreprise dans le besoin peut contacter le centre de formation Epitech le plus proche de chez lui (coup de bol, il y en a partout). En Grand Est, il s'agit de ceux de Nancy ou Strasbourg. Il suffit d'envoyer un mail pour être recontacté par un étudiant en fonction de ses besoins. Tout est gratuit.

Le mail : urgence-teletravail-nancy@epitech.eu. Même chose pour Strasbourg, il vous suffit juste de changer la ville dans l'intitulé de l'adresse.

GRIS DÉCOUPAGE ET KNAUF CONTRAINTS DE FERMER

Fortement dépendant de l'industrie automobile, Gris Découpage cesse

aujourd'hui son activité pour une durée indéterminée. La PMI de Lesménils, spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques (rondelles techniques de fixation et pièces techniques découpées), est victime de « la fermeture successive des usines de ses clients France et export et de ses sous-traitants ». Par ailleurs, la direction explique que l'entreprise était aussi confrontée à « la pénurie progressive de produits d'hygiène devant permettre de garantir une totale protection sanitaire à ses collaborateurs ». Autre industriel ayant décidé de fermer son site : le fabricant de laine de roche Knauf à Illange. La direction explique notamment que « l'interdiction des voyages internationaux empêche les experts techniques Knauf Insulation basés hors des frontières françaises de venir apporter leur soutien aux équipes d'Illange », notamment en matière de formation, en pleine « montée en puissance » de l'unité de production.

LORRAINE AIRPORT À L'ARRÊT

Frontières fermées, totalité des vols supprimée chez Ryanair et EasyJet, rapatriements terminés... Le coronavirus fait battre de l'aile le secteur aéronautique. Aéroport de Lille fermé ce lundi, Roissy sur la sellette... Et vendredi dernier à 15h, tout trafic commercial cessait à Lorraine Airport, avec l'arrêt des liaisons vers Lyon, Marseille, Toulouse, l'Algérie, le Maroc et la Grèce, pour une durée encore indéterminée. Air France, qui assure les vols vers le hub lyonnais, n'envisage pas de reprise avant le 3 mai, minimum... Quant à la destination de Catane, dans une Sicile jusqu'ici relativement épargnée par l'épidémie, elle est carrément abandonnée, y compris pour la saison estivale. Un coup dur de plus pour le petit aéroport lorrain, qui reste cependant opérationnel pour accueillir des vols sanitaires et militaires.

GF

Le confinement, c'est

Pour vous changer les idées pendant cette période de confinement, *La Semaine* vous propose une **DOUBLE PAGE RÉJOUISSANTE**. Une personnalité vous livre son journal de confiné, on teste pour vous des activités permises, on entretient votre moral, on soigne votre culture et votre ligne. Il n'y a plus qu'à piocher !



J'AI TESTÉ POUR VOUS...

Un rendez-vous médical

Chaque semaine, nous testons pour vous une **ACTIVITÉ POSSIBLE OU INÉDITE** durant le confinement.

Attestation ok, carte d'identité ok, justificatif de rendez-vous ok. J'ai longtemps hésité à porter un foulard autour de la bouche et des gants, puis finalement non. A en croire les spécialistes, ce n'est pas nécessaire. Le foulard reste autour du cou. Je serai prudente. Un petit coup de gel sur les mains et c'est parti. Vendredi 20 mars, 10h15 : expédition médecin. Depuis une semaine, je ne suis presque pas sortie de chez moi. Le boulanger, les poubelles et c'est tout. Me voilà donc presque hésitante dans ce nouveau monde. Un peu libérée, délivrée aussi. Dans mon quartier, c'est calme mais ça l'est souvent. Je marche jusqu'à ma voiture. Toutes les places sont occupées : les gens sont chez eux, tant mieux. Il fait beau. Les fenêtres sont ouvertes, je capte des bouts de vie, témoin silencieux d'existences désormais centrées sur une seule et même orbite. J'ai rendez-vous à côté de la clinique Claude Bernard. Sur la route, je croise quelques voitures, des vélos, des personnes qui se promènent, qui courent. Ce n'est pas énorme mais pas désert non plus. Je découvre avec bonheur

comment la nature s'est épanouie au cours des derniers jours. Les arbres sont en fleurs, les couleurs éclatent. C'est le printemps. Sur le parking situé à 100 mètres de la clinique, il reste 122 places alors qu'il en compte 126. Nous sommes donc quatre voitures. L'atmosphère est calme. A l'entrée du cabinet, les portes sont ouvertes. Je prends les escaliers. Petit passage par les toilettes pour se laver les mains. Les secrétaires portent des masques, la salle d'attente est quasiment vide. Seuls les patients prioritaires ont été maintenus. L'espace entre les gens est respecté, pas d'inquiétude, pas de temps d'attente non plus. Le praticien est lui aussi masqué. Il s'étonne de voir rouler autant de monde le matin quand il se rend à son cabinet. Au retour, je partage son opinion, l'activité s'est densifiée même si le temps de trajet reste considérablement diminué. Je ne me suis pas fait contrôler et je n'ai pas croisé de policiers. Ma place est toujours libre quand je rejoins mon quartier. Retour à la maison en marchant et en savourant le grand air et la chaleur. Le confinement reprend et c'est très bien. Chez nous, nous sommes tous en sécurité.

Aurélia Salinas

3 bonnes nouvelles

Pas facile cette période, hein ! Heureusement, à chaque drame ses **PETITES JOIES**, à chaque épreuve ses raisons d'espérer. Nous avons retenu trois bonnes nouvelles à garder en tête cette semaine (et les suivantes, y compris celles d'après le confinement sinon à quoi bon...).



1/ Le retour de la nature

Il a été l'un des premiers effets collatéraux du confinement de la population, d'abord en Chine avec le retour du ciel bleu sur des régions qui en avaient oublié la couleur depuis longtemps. Plus tard, en Italie, ce sont les eaux de la lagune de Venise qui se sont éclaircies et ont offert de l'air aux poissons et un terrain de jeu aux cygnes. Des dauphins en Sardaigne, des oiseaux à Paris, des sangliers dans les rues de Barcelone : quand l'homme se retire, la nature s'étire. Moins de voitures, d'avions et d'usines ; moins de dioxyde

d'azote et de dioxyde de carbone. Une bonne nouvelle les amis : tout n'est pas perdu et les changements de comportements peuvent avoir un impact positif immédiat. À garder en tête, n'est-ce pas ?

2/ La solidarité galvanisée

Des millions de litres d'alcool offerts par les fabricants de vodka pour confectionner du gel hydroalcoolique aux masques et gants par milliers donnés ici par le lycée la Briquerie de Thionville ou là-bas par les équipes de la série médicale *Grey's Anatomy* ; de toutes les petites mains



qui ont décidé de coudre des masques de fortune à ceux qui se proposent de faire les courses pour les personnes fragiles ; des concerts d'applaudissements aux fenêtres aux logements mis à la disposition des personnels soignants ou des ressortissants français rapatriés dans la douleur ; des hélicoptères envoyés par les Allemands pour prendre en charge quelques patients mosellans au partage de matériel entre établissements et à l'international, la solidarité n'est jamais aussi puissante que dans l'épreuve. Et ça met du baume au cœur.



3/ Mon bureau rangé

Oui, ce meuble surchargé qui occupe un coin de ma chambre et qui, depuis des mois (des années en réalité), attendait de se voir trié, rangé, nettoyé mais qui, faute de temps, accumulait toujours plus de papiers à trier et autres « à ranger plus tard ». Il n'aura fallu qu'un week-end de confinement pour que ce bureau, qui ne servait à rien d'autre qu'à empiler tout ce « bazar » comme dit le chanteur belge Arno en faisant rouler le « r », retrouve son immaculée utilité. Et vous, qu'avez-vous fait qui traînait depuis des lustres grâce à ce temps imposé ?

JDP

LA RECETTE À APPRENDRE



Chou-fleur rôti et velouté de saison au curry

... Pour 4 personnes ...

Ingédients : 1 chou-fleur ferme d'1 kg environ
Potage : 2 pommes de terre, 4 carottes, 2 poireaux, les feuilles du chou-fleur (zéro déchet), sel, poivre, curcuma, curry, eau, 3 gousses d'ail et 1 oignon

- Commencer par le chou-fleur car la cuisson dure deux heures.
- Enlever les feuilles du chou-fleur et les réserver pour le potage.
- Faire un mélange avec l'huile neutre (3 cuillères à soupe d'huile) et les épices (1/2 cuillère à café de curry, 1/2 cuillère à café de curcuma), badigeonner le chou-fleur avec l'huile

- aux épices et le déposer dans un plat debout entier pour environ deux heures au four à 180°C. Piquer pour vérifier la cuisson.
- Faire revenir 1 mn dans 1 cuillère à soupe d'huile neutre les épices (curcuma et curry, 1/2 cuillère à café de chaque) et ajouter l'oignon émincé, l'ail et les légumes coupés en cubes,

PAR JULIE ET STÉPHANE, DE L'AMOUR FOOD



- mouiller à hauteur et laisser cuire 30 mn.
- Saler à souhait et mixer la soupe avec un bras mixeur.
- Déposer le velouté au fond d'une assiette et déposer une part de chou-fleur au centre de celle-ci... Décorer avec quelques brins de persil plat.

maintenant !

À l'ère du numérique, les créatifs ne s'arrêtent jamais de cogiter

Le 16 mars, dans la foulée de l'annonce du confinement, des initiatives créatives se sont multipliées sur Internet et les réseaux sociaux. À Metz, **CONCERTS, CHALLENGES D'OBJETS, BLOGS PARTICIPATIFS** tentent de maintenir distraction et production culturelle.



Voici Wilson, le compagnon d'infortune de Tom Hanks dans *Seul au monde*. Un challenge messin vous propose de créer le vôtre.

« 6 mars 20h Metz, France. Le confinement est annoncé. On a eu envie d'écrire une histoire collective de nos confinements, d'en faire une mosaïque solidaire et cathartique. » Sur la plateforme de blog en ligne Tumblr, **L'histoire collective de nos confinements** raconte au jour le jour l'expérience de dizaines d'internautes messins, mosellans, luxembourgeois et même toulousains ou chinois. Photos humoristiques, dessins, témoignages, astuces se lisent comme des billets de soutien et des lettres à la mer (du numérique) envoyées à qui veut bien les lire. « L'idée, c'était de faire un exutoire et de créer du lien. Et de pouvoir écrire aux autres. De partager », explique Anne-Cécile, Messine à l'origine du blog. 57 personnes l'ont rejointe dans un groupe sur Facebook avant de se lancer dans l'aventure. Quotidiennement, ils racontent les débâcles de faire manger des légumes

à ses enfants, les galères de bouteilles de gaz vides ou l'appartement qui se rétrécit de façon simple et directe. Peut-être ont-ils entendu les nombreuses critiques envers ces journaux de confinement de célébrités, confinement qui ne ressemble en rien à celui de l'immense majorité des Français.

L'idée de se retrouver sur Internet pour produire du contenu culturel et distraire les gens cloîtrés chez eux a fait son nid depuis l'annonce de la fermeture des salles de spectacles, puis plus tard du confinement. **Jean-Louis Aubert**, le premier, a commencé à diffuser un concert depuis chez lui sur son compte Facebook le 15 mars. Plusieurs artistes lui ont emboîté le pas. **Le collectif Sourdoreille**, associé à Arte Concert, propose depuis le vendredi 20 mars un concert à 16h, transmis en direct, « avec les moyens du bord et un son pas top », confie le Messin Chapelier Fou, invité lundi 23 mars. Le compositeur-interprète annonce déjà réfléchir à plusieurs sessions musicales solo lorsqu'il aura le temps de s'y mettre. En parallèle, plusieurs musiciens et

DJ du dimanche ou professionnels se sont associés sur Metz pour créer dès le jeudi 19 mars une web-radio participative **Covid 666 from Hell to hearts** (de l'enfer aux cœurs) rassemblant des compilations, créations musicales ou DJ set sur son site internet. Les collectifs **Nos Tribus**, **Les Courtisans** ou encore **Bouts d'Essais** ont aussi détourné l'idée du confinement pour leurs programmations festivières annulées. Les deux premiers ont lancé La Monstrueuse semaine de confinement (pour remplacer les Monstrueuses 48h du court du festival du film Subversif), concours de court-métrages « *obligatoirement filmés à l'intérieur* », visibles sur Youtube. Le second : le marathon photo du confinement.

Dans une veine plus manuelle, l'entrepreneuse culturelle de la recycle-rie **La Fibre**, basée à Bliida, Eline Dussart, propose depuis samedi 21 mars le **Wilson Challenge** sur Facebook et Instagram. Chaque participant est invité à créer son Wilson, son compagnon de solitude, comme le ballon de volley ami de substitution de Chuck (Tom Hanks) dans le film *Seul au monde* de Robert Zemeckis. « *L'objet Wilson est propre à chacun et n'existe que parce qu'il est le fruit d'une expérimentation faite uniquement de matériaux collectés chez soi* », précise Eline Dussart. Une dizaine de designers professionnels ont accepté de se prêter au jeu. Parmi eux, la designer culte Matali Crasset.

Des challenges de ce type, des conseils, des comptes Instagram de cuisine, voire des séances d'entraînement pullulent. Footing en live dans son jardin, lectures de textes ou encore trainings dans son salon, il y en a et il y en aura encore pour tous les goûts.

Camille Malnory

JOURNAL D'UN CONFINÉ



Chaque semaine, une personnalité vous livre ses états d'âme, entre humour et ennui. On commence avec le Messin **PIERRE THÉOBALD**, auteur de *Boys* paru aux éditions JC Lattès.

► Qu'est-ce qu'on rigole...

J-2. Inquiets de me savoir exposé à la plus rude des solitudes dans un studio étriqué, mes parents me proposent de venir me confiner chez eux. Hélas, la générosité de leur offre n'est assortie d'aucune indication sur la nature de leurs propres projets. Ont-ils l'intention de quitter ladite maison pour se replier ailleurs, et par ce départ me laisser le champ libre ? Ou nous voient-ils vivre ensemble matin, midi, et soir, sans autre échappatoire, pour un temps indéterminé donc potentiellement interminable ? Peu rassuré, je joue la carte de la prudence et décline poliment leur proposition. En plus, *Shining* je l'ai déjà vu un bon milliard de fois.

J-1. C'est vrai que c'est flippant, ces risques de pénurie. Question papier toilette, pâte ou riz, aucune inquiétude pour ma part. En revanche, quand l'employée de caisse du supermarché détaille d'un œil accusateur la douzaine de bouteilles de rosé que je viens de déposer sur le tapis, je me sens tenu de préciser : « *Ah ! Ce que c'est que d'avoir une famille nombreuse hein...* »

J1. Et soudain, prendre conscience, étant donné le plan d'occupation de mon immeuble, que les semaines qui arrivent vont ressembler à un voyage sans fin dans le carré famille d'une voiture TGV.

J2. À neuf heures tapantes j'allume mon ordinateur de bureau. Deux heures d'improductivité plus tard occupés à bayer aux corneilles, je me rassure en me persuadant que c'est moins le télétravail qui me pose problème que le travail tout court.

J3. Déjà le temps se dilate. Heure réelle : 16h30. Ressentie : 19h30. Je décide donc que c'est le bon

moment pour un apéro. Par la pensée, soutien aux personnels soignants. Par le geste, à la filière vinicole.

J4. Lecture en ligne du journal de confinement que tiennent des auteures de premier plan. Point commun : elles ont quitté la capitale pour aller se mettre au vert en province. Par comparaison, Koh-Lanta c'est du pipi de chat.

J5. Hier, j'ai descendu quatre étages pour aller relever le courrier. Puis il a fallu les remonter. Ce matin, j'éprouve jusqu'au plus profond de ma chair quelles traces laisse une partie en cinq sets contre Rafael Nadal. À ce niveau d'excellence physique, pas de doute : je suis mûr pour prendre un abonnement à *Notre Temps*.

J6. Distanciation sociale et libido. Le bruit court qu'Internet pourrait nous jouer des tours, nos connexions menacent de s'essouffler. Pris de panique, je lance un appel à l'aide sur les réseaux afin que l'on me fasse parvenir en urgence de vieux exemplaires du catalogue des 3 Suisses ou de La Redoute (aucune préférence) pour le cas où, en plus du reste, on serait aussi privés de Youporn.

J7. Envisageons la suite et assurons d'ores et déjà nos arrières. Car à mon humble avis, si on déclenche tous une action de groupe en justice contre nos horoscopes 2020, il y a un gros paquet de pognon à se faire.

J8. J'avais dans l'idée, pour mon deuxième livre, d'une ambitieuse fresque romanesque en plusieurs tomes. Changement d'orientation : je vais plutôt partir sur un guide pratique comparatif des différentes marques de flageolets en conserve. J'avance déjà bien, merci.

Région

Cafouillage institutionnel en Moselle

« Quand on est en guerre on ne change pas les soldats » »

Ils ont finalement eu gain de cause. Les maires et les présidents d'agglomération qui réclamaient le report de l'installation de leurs assemblées respectives ont accueilli avec soulagement l'annonce faite par Edouard Philippe le 19 mars dernier. **PATRICK ABATE, MAIRE DE TALANGE, ET JEAN-LUC BOHL, PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE**, ont été à l'avant-garde de cette mobilisation. Récit d'une semaine de cafouillage qui se termine bien.

► CE QUE DIT LE TEXTE DE LOI ADOPTÉ PAR LE PARLEMENT

- Le Premier ministre doit prendre un décret, avant le 27 mai, pour convoquer le second tour du scrutin. Ce second tour se fera sur le fondement des résultats du premier tour du 15 mars 2020. Si le second retour devait être reporté au-delà de juin, un scrutin complet (deux tours) devrait alors être organisé, pour les communes dans lesquelles le premier tour n'a pas été décisif.

En ce qui concerne la gouvernance des EPCI, il convient de distinguer deux cas.

- Le cas des EPCI dont la totalité des conseillers communautaires a été désignée à l'issue du premier tour des élections municipales. Le conseil communautaire se réunira au plus tard trois semaines après le début des mandats de conseillers municipaux. En attendant, une prorogation du conseil communautaire sortant et de son exécutif est prévue.

- Le cas des EPCI dont la totalité des conseillers communautaires n'a pas été élue à l'issue du 1er tour des élections municipales. Jusqu'à la réunion du nouveau conseil communautaire : prorogation de l'exécutif dans son intégralité. Entre la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires issus du 1er tour et l'élection de ceux issus du 2nd tour : la loi d'urgence instaure une période transitoire au cours de laquelle siègeront de nouveaux conseillers communautaires (élection définitive au 1er tour) et une partie de ceux désignés en 2014 (communes qui doivent encore organiser un 2nd tour). Le bureau sortant sera reconduit, jusqu'à l'élection, du conseil communautaire.

« **Q**uand on est en guerre, on ne change pas les soldats. » **Judi 19 mars, Patrick Abate est en colère.** Depuis que le confinement a été instauré, le maire de Talange, réélu au premier tour, réclame un report de l'installation des conseils municipaux. D'autres élus vont dans le même sens que lui. « C'est une vraie connerie », lâche-t-il même avec le franc-parler qu'on lui connaît. L'installation de son conseil est prévue deux jours plus tard, dans le gymnase de la commune, à huis clos. « Il faut mettre les tables, mobiliser du personnel, fournir des masques et des gants alors qu'on nous dit partout qu'il n'y en a pas assez pour les soignants... On va les trouver où ? » Selon lui, toute la vie démocratique doit être mise entre parenthèses et reprendre à la fin du mois de juin. « Dans une élection municipale, il n'y a jamais qu'un tour. A partir du moment où on supprime les deuxièmes tours, on les supprime tous, y compris les installations qui sont des sortes de deuxième tour. »

Le soir même, Edouard Philippe annonce le report de l'installation des conseils municipaux. Soulagement du côté de Talange. Bien sûr, Patrick Abate pense à ces maires élus pour la première fois et qui vont devoir « ronger leur frein. Mais il aurait été compliqué pour eux de gérer avec des équipes qui ne sont pas les leurs, dans un contexte vraiment pas simple. Je passe quatre heures par jour en mairie, je n'arrête pas de répondre à des coups de fil et à des mails. Mon expérience m'est vraiment utile. C'est tellement plus simple de tout décaler. »

« D'autres chats à fouetter »

Même sentiment du côté de la métropole. « Je ne suis pas d'accord », lance Jean-Luc Bohl, ce même jeudi 19 mars. « Ça ne sert à rien. Aujourd'hui,

on est dans l'urgence. Il faut juste être pragmatique », explique le toujours président de Metz Métropole. Il est signataire d'un courrier envoyé par l'association des maires de France, l'association des petites villes de France, France urbaine, ville de France et l'assemblée des communautés de France à Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur. Ce dernier avait annoncé l'organisation d'une élection provisoire au sein des agglomérations par une assemblée composée par les maires élus et ceux assurant la permanence jusqu'au second tour. Dans ce courrier, les associations réclament « le maintien des exécutifs communautaires actuels et ce jusqu'au second tour des élections municipales et intercommunales. Les administrations locales ont besoin de continuité et de stabilité face à l'urgence du moment », écrivent-ils. Les raisons de leur refus sont simples : « La tenue de cette élection provoquera davantage de confusion au sein des intercommunalités alors qu'elles sont pleinement mobilisées. Elle entraînera la modification de la chaîne de commandement de la structure. La remise en cause d'un système qui fonctionne par une solution imparfaite expose les intercommunalités à un risque réel de blocage. »

Lundi 23 mars, Jean-Luc Bohl est soulagé mais balaye très vite la question du report. « On a d'autres chats à fouetter. » La métropole se concentre sur ses services essentiels : « La propriété, les transports, les droits du sol ». En fin de semaine dernière, le président est allé évaluer le moral des troupes du pôle déchets. « Ils ont confiance et sont courageux. C'est là que l'on se rend compte de leur utilité », explique le président. « Nous devons également être présents auprès des entreprises. Nous allons nous mettre d'accord avec Inspire Metz, la Région et l'Etat pour mettre en place un protocole. »

Le budget de la métropole de Metz avait été voté en février dernier. « C'est un socle qui va nous permettre de tenir la route. Il était prévu que l'on



Patrick Abate a été le premier en Moselle à s'élever contre l'installation des conseils municipaux.



Jean-Luc Bohl... toujours président de Metz Métropole.

vote une décision modificative, nous allons devoir faire sans. » Bonne nouvelle en revanche : le pacte de Cahors (qui demande aux collectivités de ne pas augmenter leurs dépenses de

fonctionnement au-delà de 1,2%) a été levé pour cette année. « Cela va nous permettre de souffler. »

Aurélia Salinas

L'IDÉE DE PIERRE CUNY À THIONVILLE : TOUT REPORTER AU 14 JUILLET

Du côté de l'agglomération Portes de France Thionville, on se retrouve dans une double problématique : l'intérim est assuré par le président en place, encore maire de Thionville et candidat à sa réélection, Pierre Cuny, et sur les 13 communes qui composent l'agglomération, onze ont eu un maire au 1er tour qui ne sera installé qu'à partir de la fin mai a priori. **Reste deux communes en attente de second tour, or il s'agit de deux principales villes de l'agglomération : Thionville et Yutz.** « Avec 75% des élus siégeant au conseil, ça pose un vrai problème de représentativité », pense Pierre Cuny qui explique par ailleurs : « Nous avons prévu d'organiser le conseil d'installation du président le 8 avril puis de procéder au débat d'orientation budgétaire le 24. L'adoption des comptes administratifs devrait être reculée à la fin mai voire fin juin. Si les maires élus au premier tour sont installés entre-temps et que le second tour n'a pas encore eu lieu, alors nous aurons des conseils communautaires avec des maires élus et des maires sortants et l'élection d'un président transitoire pour adopter le budget », réfléchit l'élus à voix haute. Le plus logique au final ? Attendre que tous les maires soient élus pour ne pas être dans un entre-deux alambiqué. Pierre Cuny a une date ô combien symbolique en tête : le 14 juillet. Un feu d'artifice républicain ? A suivre.

JDP

l@Semaine

100% numérique

✓ **Votre hebdo et ses suppléments sur ordinateur, tablette et smartphone**

✓ **L'hebdo consultable dès le mercredi soir**

✓ **Tout le contenu du site lasemaine.fr en accès libre**

A partir de 4€ / mois sans engagement

Disponible sur www.lasemaine.fr et l'application

GRUPE
Semaine
aine

Il a fait ses armes à l'AS Nancy Lorraine où il était le complément direct de Jacques Rousselot. Parti ensuite à Monaco, il acquiert une nouvelle dimension. En devenant **AUJOURD'HUI PRÉSIDENT DU STADE RENNAIS**, il gravit une nouvelle marche.



© STADE RENNAIS

Nicolas Holveck : Le parcours ascendant

Si vous cherchez un contrepoint aux déraisons du football, vous l'avez trouvé. Nicolas Holveck assure et rassure. Il a aussi beaucoup pour lui. Il est discret, efficace, loyal et réputé gros bosseur. Solide – un héritage de ses racines vosgiennes – connaissant tout des rouages du foot, il a l'art et la manière de se glisser avec naturel, autorité et compétence dans le rôle qui lui est dévolu. Il a évidemment la passion du ballon rond à laquelle vient se mêler un rapport distancié qui lui permet de garder sa capacité d'analyse. C'est aussi un bon élève qui a tenu ses promesses.

Stagiaire à l'ASNL

Revenons sur son parcours. Pour mieux saisir sa personnalité, il faut se souvenir qu'il a été un triathlète de bon niveau, adorant la compétition, recherchant la maîtrise technique dans plusieurs disciplines, avec à la clé des efforts répétés à l'entraînement et un petit plus qui pousse à être meilleur.

Né à Épinal, Nicolas Holveck a grandi dans les Vosges où ses parents sont installés. Il arrive à Nancy où il décroche une maîtrise en finances puis il obtient un master en management du sport à l'École supérieure de commerce de Marseille. Il n'a pas encore 26 ans lorsqu'il débarque en tant que stagiaire à l'AS Nancy Lorraine. Nous sommes le 2 mai 1997. Une date à jamais gravée dans sa mémoire. « Je suis né sous une bonne étoile. J'ai eu une en-

fance de rêve chez mes parents. Après mes études, j'ai eu la chance d'arriver à l'ASNL où j'ai vécu tant de belles choses avec Jacques Rousselot et Pablo Correa. Je suis toujours tombé au bon endroit, au bon moment, avec la bonne personne », explique celui qui est au clair avec lui-même et désormais président du club de football du Stade Rennais.

Durant cette plongée en eaux personnelles, il n'a pas besoin de crayonner un portrait qui ne lui ressemble pas. Il est comme toujours appliqué, concerné, sincère. « L'ASNL occupe une place à part dans mon cœur. Ça s'est fait de façon progressive. Jacques Rousselot m'a fait confiance. Il m'a donné des responsabilités, aidé à grandir. A Nancy comme à Monaco, je n'ai jamais dérogé à un principe : l'honnêteté et la fidélité à mon patron. »

Rester en stand-by ou saisir sa chance ?

A l'ASNL le bourgeon prometteur a vite éclos. Il devient le numéro deux, gère les contrats, est associé étroitement à la politique sportive du club, fait valoir sa fiabilité, sa capacité à exécuter une feuille de route sans perdre le lien humain, à emporter l'adhésion. Finement et sans jamais empiéter sur le périmètre de l'actionnaire-président, il occupe une place prépondérante. Pour résumer, il sort du lot et attire l'attention de clubs huppés. L'intérêt qu'on lui porte ne l'incite pas à se croire le centre du monde, mais il se retrouve face à un dilemme : rester en stand-by ou saisir l'opportunité ? Sa faculté à décrypter l'ensemble des enjeux, son expertise, son expérience incitent l'AS Monaco à faire le forcing. Si bien qu'à l'is-

sue de la saison 2013-2014, le club de la Principauté parvient à le convaincre d'accepter sa proposition.

Il change de dimension, s'en accommode, s'affirme sans surprise comme un dirigeant performant et aux avant-postes sur le ponton près du vice-président Vadim Vasilyev. Il vit l'épopée du titre de champion de France en 2017, la deuxième place l'année suivante, les parcours européens et aussi la période difficile qui a vu l'équipe sur le point de couler. La dégringolade coûte son poste à Vadim Vasilyev. C'est une cassure, une ligne de partage qui se crée, un changement d'époque. Nicolas Holveck se consacre à sa tâche avec la même énergie mais il s'interroge. Au bout de plusieurs mois de réflexion il arrive à cette conclusion : rester le maître des horloges. « J'avais entamé les discussions pour partir de Monaco avant d'être contacté par Rennes. J'ai adoré travailler avec Vadim. Jaques Rousselot c'est mon deuxième père, lui c'est un ami très proche. J'ai beaucoup appris à son contact. Une nouvelle équipe est arrivée avec notamment Oleg Petrov. J'étais moins impliqué. J'ai décidé de partir. Ça s'est bien passé. Tant mieux, je n'aurais pas aimé que l'histoire s'achève sur une fausse note. »

Adoubé par les Pinault père et fils

Son futur n'a pas le temps de rester à marée basse. François et François-Henri Pinault, les propriétaires du Stade Rennais viennent de se séparer d'Olivier Letang auquel ils avaient confié la présidence du club. A la recherche d'un successeur, ils pensent à Nicolas Holveck. Le contact est établi. Entre les deux grands

patrons plutôt habitués à la méthode ascensionnelle dans les activités du group Kering et l'homme à la tête bien rangée, rigoureux, sérieux, organisé, énorme travailleur, le courant passe. Lorsque les Pinault vous recrutent, c'est que vous êtes à la virgule près d'accord sur tous les sujets. « Très sincèrement le rendez-vous que j'ai eu avec eux était exceptionnel. C'est un projet mesuré et ambitieux. Il y a tout au Stade Rennais pour faire quelque chose de grand et de bien. Ma plus grande fierté, c'est d'avoir été choisi par la famille Pinault. C'est un super club. L'objectif assigné c'est d'être européen le plus souvent possible, d'avoir un club stable, structuré à tous les niveaux qui a une bonne image. »

Confiné à son domicile azuréen à La Turbie, Nicolas Holveck n'a pas encore pu rejoindre Rennes mais avec la lucidité très rationnelle qui le caractérise, il est au travail. « La priorité dans les moments que nous traversons, la première urgence, c'est la santé de tous. Mais il faut aussi rechercher des solutions pour préserver l'existence des clubs. Ça tombe au pire moment. C'est la fin de la saison, le moment où toutes les ressources ont été consommées. Il va falloir que tout le monde fasse des efforts. »

Il a la stature, la solidité, le courage, le caractère et les compétences pour affronter les événements. Humble, tout en retenu et trop modeste pour claironner son influence, le grand ordonnateur adoubé par François et François-Henri Pinault sait tirer les gens par le haut et les amener à bien fonctionner ensemble. L'ancien stagiaire de l'ASNL à beaucoup grandi.

Pierre Taribo

Attestations de déplacement : *La Semaine* vous propose ici les dernières versions officielles à découper. Retrouvez aussi en page 37 les attestations pour déplacement professionnel.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ANNONCES LÉGALES

de Meurthe
et Moselle

Suivant un acte ssp en date du 19/03/2020, il a été constitué une SASU
Dénomination : LES DELICES DE LONGWY
Siège social : 11 Rue Aristide Briand 54400 LONGWY
Capital : 500 €
Activités principales : préparation et vente de pizza sur place et à emporter, sandwicherie, kebab.
Durée : 99 ans
Président : M. GATTAA MOHAMMED 36 Rue De Menilmontant 75020 PARIS 20
Immatriculation au RCS de BRIEY

AJL000009872

JLB IMMO

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital social de 1 000 Euros ;
Siège social : 15 rue de Nancy,
54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
830 937 892 R.C.S. NANCY

Le 31 décembre 2019, le procès-verbal d'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2019.

M. BASTIEN Jean-Luc, demeurant 15 rue de Nancy 54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE est le liquidateur de la société.

La société sera radiée au RCS de NANCY.
Pour avis.

AJL000009794

JLB IMMO

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital social de 1 000 Euros ;
Siège social : 15 rue de Nancy,
54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
830 937 892 R.C.S. NANCY

Le 31 décembre 2019, le procès-verbal d'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2019. M. Jean-Luc BASTIEN demeurant au 15 rue de Nancy 54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 15 rue de Nancy, 54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.
Pour avis.

AJL000009793

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée **NORD ESTENGRAISSEMENT** Capital : 1000euros Siège social : 84 rue Gilbert Bize 54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
Objet : L'engraissement et la commercialisation de bovins ;
Président : MOUREAU Jean-François 84 rue Gilbert BIZE 54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANCY.
Transmission des actions : cession aux tiers soumise à agrément. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

AJL000009837

L'AGO du 28/02/20 de #ACSENT, SAS en liquidation, au capital de 1500 €, ayant son siège social et de liquidation 18 rue Lyauté 54000 NANCY, 844111823 RCS NANCY, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Frédérique ROCHE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de NANCY.

AJL000009875

Aux termes d'un ASSP à DAMELEVIÈRES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière, Dénomination sociale : **CEDISA**,
Siège social : 35 rue Maréchal de Lattre de Tassigny, 54360 DAMELEVIÈRES,
Objet social : L'acquisition, l'administration, la construction, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS De NANCY. Capital social : 100 euros. Apports en numéraire : 100 euros. Gérance : Isabelle SIMON et Cédric SIMON demeurant ensemble au 35 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 54360 DAMELEVIÈRES. Cessions de parts : agrément pour toutes cessions qui est donné par les associés représentant plus des 2/3 du capital social

AJL000009845

WTF
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'infirmiers
au capital de 5 000 euros
Siège social : 258 Avenue de Strasbourg
54000 NANCY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NANCY du 04/03/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'infirmiers
Dénomination sociale : WTF
Siège social : 258 Avenue de Strasbourg, 54000 NANCY
Objet social : l'exercice en commun de la profession d'infirmier, la dispense de soins infirmiers, ainsi que la mise en commun et le partage des bénéfices
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 5 000 euros. Gérance : Monsieur Pierre INGLEBERT, demeurant 258 Avenue de Strasbourg, 54000 NANCY. Immatriculation au RCS de NANCY. Pour avis, la Gérance

AJL000009815

AIR VTC, SASU au capital de 1500€ 22 Boulevard du Recteur Senn 54000NANCY, 835 408 360 RCS NANCY. D'une DAU du 31/01/2020, il a été décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2020 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Rachid HADAR, 22 Boulevard du Recteur Senn, 54000NANCY. Le siège de la liquidation est fixé 22 Boulevard du Recteur Senn, 54000NANCY. Mention au RCS de NANCY.

AJL000009822

DNY TRANSPORTS, SASU au capital de 1000€ 8 Rue Jacquard 54500 VAN-DOEUVRELES NANCY, 837 864 123 RCS NANCY. D'une DAU du 03/03/2020, il a été décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2018 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Jérémie DESNOYERS, 6 rue de la Chiers, 54320 MAXEVILLE. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Jacquard, 54500 VAN-DOEUVRE-LES-NANCY. Mention au RCS de NANCY.

AJL000009855

Videopills, EURL au capital de 5000€ 21 Rue St Dizier 54000 NANCY, 851 559757 RCS NANCY. Par décision du 29/02/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/02/2020 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Florian BRAURE, 21 rue Saint-Dizier, 54000 NANCY. Le siège de la liquidation est fixé au 21 rue Saint-Dizier, 54000 NANCY. Mention au RCS de NANCY.

AJL000009856

DISPATCH FRANCE
Société anonyme
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 248 000 euros
Siège social : 24 rue Philippe Martin,
54250 CHAMPIGNELLES
316 539 014 RCS NANCY

Suivant délibération en date du 27 février 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 248 000 euros, divisé en 6200 parts sociales de 40 euros chacune. Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Gérard MARY, gérant, demeurant 22 chemin sur Crête 25660 FONTAIN pour une durée illimitée. Il a été décidé également de mettre fin aux fonctions la société HAPP ET HEFF IM, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ACCOUNT AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant. Les mentions prévues par l'article R. 210-4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité. Pour avis

AJL000009860

S.F.J.V
Société par actions simplifiée au capital de 4 550 000 € porté à 5 600 000 €
Siège social : Rue 7 rue Mazagran
54000 NANCY
539 306 274 RCS NANCY

Le Président de la société S.F.J.V, a constaté le 20 février 2020 une augmentation de capital social d'un montant de 1 050 000 euros portant ainsi le capital social de 4 550 000 euros (ancien capital) à 5 600 000 euros (nouveau capital) par conversion en actions de 105 000 obligations convertibles en actions de 10 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

AJL000009859

MEDIKA
Société civile de moyens
Au capital de 152,45 euros
Porté à 182,93 euros
Siège social : 46-48 rue de Nabecor
54000 NANCY
RCS NANCY 378 451 298

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 29 février 2020 a décidé de réaliser une augmentation du capital social de 30,48 € par apports en numéraire pour le porter de 152,45 € à 182,93 € et d'introduire une clause de variabilité du capital social (capital minimum 50 €, capital maximum 500 €). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Cette même assemblée a décidé de nommer Monsieur Benoît SCHOO-NEMAN demeurant 9 rue Ernest Albert 54520 LAXOU en qualité de co-gérant à compter du 1er mars 2020. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANCY. Pour avis

AJL000009862

NOS NOUVEAUX VOISINS
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 3 Place Simone Veil
54000 NANCY
829 641 026 RCS NANCY

Aux termes d'une délibération en date du 26 février 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier, à compter de ce jour, l'objet social à l'activité d'achat, vente, le conseil, la recherche, la commercialisation, la distribution, la représentation de tous consommables et matériels médicaux et de tous autres produits, de remplacer à compter du 26/02/2020 la dénomination sociale MEDIC-EXPERTCONSULTING, elle a également pris acte que l'adresse du siège social a été rebaptisée 3 Place Simone Veil au lieu de Place Thiers et de modifier en conséquence les articles 2 à 4 des statuts. POUR AVIS

AJL000009863

OK PNEU INDUSTRIEL
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 20.000 euros
Siège social et de liquidation : Route de Vandières
54700 NORROY LES PONTA
MOUSSON
752 474 395 RCS NANCY

L'Assemblée Générale réunie le 29 février 2020 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Eric FROMONOT, demeurant 16 rue de l'Ecole Centrale 57160 ROZERIEULLES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANCY, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AJL000009876

MADAME AND CO, SASU en liquidation au capital de 2 000€, 30 allée des Alisiers Bois le Duc - 54500 VAN-DOEUVRE-LES-NANCY, 842 904 773 RCS NANCY. Par décision du 22/01/2020, l'associée unique, statuant au vu du rapport de la Liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2019 ; donné quitus à la Liquidatrice et l'a déchargée de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à la date du 31/12/2019. Mention au RCS de NANCY.

AJL000009665

Grand Est
AVOCATS

Grand Est Avocats
Société d'Avocats
69, rue de la République
54000 NANCY
03-83-35-09-10

FARM SERVICES
S.A.S. au capital de 4 000 €
18, rue du Noir Chemin - 54200
Bouvron
844 249 029 R.C.S. NANCY

Aux termes des décisions du Président en date du 07/02/2020, le siège social a été transféré de BOUVRON (54200) - 18, rue du Noir Chemin à COUSSEY (88630) - ZA de Launot. La société sera radiée du RCS de NANCY et immatriculée au RCS d'EPINAL. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

AJL000009869

Grand Est
AVOCATS

Grand Est Avocats
Société d'Avocats
69, rue de la République
54000 NANCY
03-83-35-09-10

BREM BRASSERIES REUNIES
ET ENTREPOTS DE MAXEVILLE
société anonyme au capital de
550 000 €
81-83 rue Saint Georges - 54000
NANCY
766 800 288 R.C.S. NANCY

**REPORT D'ASSEMBLEE
GENERALE**

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles liées à l'épidémie de Coronavirus Covid-19, l'AGO qui devait se tenir le vendredi 27/03/2020 à 10h30 au siège social est reportée à une date ultérieure indéterminée et fera l'objet d'une nouvelle convocation.

AJL000009871

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **ARF** Capital : 1000€ Siège social : 4 RUE DE LA REPUBLIQUE 54950 LARONXE
Objet : Ramonage, débistrage, dépolissage et le dégraisage de cheminées et chaudières ; Installation de conduit et le tubage de cheminées ; Audit réglementaire ; Pose et entretien de conduit de cheminées ; Ramonage du corps de chauffe de la chaudière ; Réhabilitation de conduits et tous autres travaux annexes ; Gérant : BILLOT Julien 4 RUE DE LA REPUBLIQUE 54950 LARONXE
Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANCY.

AJL000009818

FONCIERE MIRABEE SARL au capital de 1 200 € Siège social : 8 Rue de la Fontaine 54170 BAGNEUX 809 030 307 RCS NANCY

Le 27/02/2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AJL000009873

Nos services
assurent
les insertions
légales sur tous
les départements

Consultez-
nous !

ajl@lasemaine.fr

Entrepreneurs,
votre annonce légale
en 3 clics sur

www.lasemaine.fr

contactez-nous

03 87 17 34 34

Les + de La Semaine

Délais courts
(réception
des annonces
jusqu'à mardi 12h)

Réception
immédiate
de l'attestation
de parution

Relecture
attentive
de votre annonce
par un expert

La garantie
d'un lectorat
de
professionnels

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **I-JOURNAL**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

IMMOBILIER

#IMMOLEMEILLEURDELASEMAINE

EN PARTENARIAT AVEC


immoRegion.fr

Annonces immobilières régionales



Maison à vendre

ÉPINAL
163 000 €

- 110 m² 6
- 4 1
- Double V. Jardin

DPE : E / GES : E

Annonce proposée par

CASANEDEN
 06 58 82 99 58


Réf. 6717369

Maison à vendre
SILLY-SUR-NIED
420 000 €

- ± 146 m² 7
- 5 2
- ± 6,19 ares 2

DPE : C / GES : E

OPTIMHOME
 04 94 39 89 42

Réf. 6712392

Appartements à vendre
NANCY
170 000 €

- ± 84 m² 4
- 2 1
- 1

DPE : E / GES : F

UNION IMMOBILIÈRE METZ
 03 87 52 45 24

Réf. 6182515

Maison à vendre
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
309 000 €

- ± 115 m² 5
- 3 1
- 2

DPE : E / GES : C

BENEDIC SAS
 03 87 63 60 09

Réf. 6712160

Maison à vendre
STE-MARIE-AUX-CHÊNES
430 000 €

- ± 174 m² 7
- 4 1
- ± 8,5 ares

DPE : B / GES : D

LES CHÊNES IMMOBILIER
 03 87 61 90 33

Réf. 6712106

Maison à vendre
HOUEMONT
520 000 €

- ± 170 m² 7
- 4 2
- ± 8,7 ares

DPE / GES : NC

COLLIN IMMOBILIER ST N. DE
 PORT 03 83 46 97 00

Réf. 6696198

Maison à vendre
POMPEY
299 000 €

- ± 195 m² 9
- 4 2
- 3 Terrasse

DPE : D / GES : C

CLEAR IMMO
 06 56 71 10 36

Réf. 6713062

Appartement à vendre
NANCY
225 000 €

- ± 125 m² 5
- 3 1
- 1 Balcon

DPE : F / GES : G

CAPIFRANCE
 04 99 61 61 61

Réf. 6691272

Appartement à vendre
VANDOEUVRE-LÈS-NANCY
125 000 €

- ± 47 m² 2
- 1 1
- 1 Jardin

DPE : E / GES : C

WATIEZ | LAFORET
 VANDOEUVRE 03 57 93 00 54

Réf. 6702256

Trouver un logement rapidement ? Avec immoRegion.fr, vous le trouverez... dans la Semaine !

+ de 18 000
annonces immobilières
en Lorraine !

immoRegion.fr
Annonces immobilières régionales
Annonces immobilières 100% Régionales

Vitrines suggérées

245 000 €
Thionville

29 000 €
Norroy-le-S

immoRegion.fr
Annonces immobilières régionales

IMMOBILIER ET ÉQUIPEMENTS

Tokyo : le casse-tête du report des JO

« Reporter les Jeux olympiques, ce n'est pas comme décaler un match de football au samedi suivant », déclarait jusqu'à la dernière minute Thomas Bach, le président du Comité international olympique (CIO), pour souligner le défi auquel les organisateurs auront à faire face. En voici quelques exemples pour donner une idée de l'ampleur du casse-tête.

Le calendrier des compétitions

Rajouter des JO dans un agenda sportif 2021 déjà bien rempli sera un cauchemar logistique. L'été de l'année prochaine comportait déjà des rendez-vous qui eux mêmes devront être annulés ou reportés comme les championnats du monde d'athlétisme et de natation. S'y ajoute l'Euro de football, déjà reporté à l'an prochain. Un voisinage qui était prévu pour cette année !

La gestion des sites

Pour les Jeux de Tokyo, 43 sites ont été prévus, certains construits pour l'occasion, parfois temporairement, d'autres réaménagés. Selon le CIO, « plusieurs sites indispensables pour les Jeux pourraient ne plus être disponibles ensuite ».

C'est par exemple le cas du nouveau stade olympique de Tokyo, d'une capacité de 68.000 places, qui doit accueillir des concerts et d'autres compétitions sportives après les Jeux. Des événements qu'il faudrait reprogrammer eux aussi en cas de report des JO.

Les infrastructures sportives ne sont pas les seules concernées. Les organisateurs ont ainsi réservé cet été l'imposant Tokyo Big Sight, immense palais des congrès et des expositions, pour en faire une gigantesque salle de presse pendant les Jeux.

Or ce site accueillant parmi les plus grands salons professionnels d'Asie est réservé de nombreux mois à l'avance. Trouver des dates libres ou convaincre les organisateurs d'autres événements de changer de date devra être très compliqué.

Le village olympique

Composé de 21 tours de 14 à 18 étages, le village olympique a été construit sur un terrain à forte valeur immobilière, avec vue sur la baie de Tokyo et son célèbre Rainbow Bridge.

A l'issue de la compétition, le village olympique doit être reconverti en milliers d'appar-



tements haut de gamme qui seront revendus ou mis en location.

Selon les promoteurs du site, 4 145 appartements doivent être vendus. Sur un premier lot de 940 logements mis en vente dès l'été 2019, la plupart ont déjà été achetés, selon la presse locale.

Le report entraînera un retard dans le réaménagement du site et de lourdes incertitudes sur les contrats de propriété déjà signés.

L'hébergement

« La question des millions de nuits d'ores et déjà réservées dans les hôtels est très difficile à gérer », avait souligné le CIO en début de semaine.

Avant la pandémie de coronavirus, le problème portait sur le manque de capacité hôtelière. Il était question de mettre à quai un navire de croisière pour y remédier.

Les chambres d'hôtel à Tokyo ont été pour la plupart réservées depuis plusieurs mois, obligeant beaucoup de visiteurs à payer d'importants montants à l'avance, sommes risquant désormais d'être perdues.

Pour l'industrie hôtelière, le report représente une incertitude supplémentaire, dans un contexte touristique déjà catastrophique du fait de la pandémie.

ET APRÈS LE VIRUS...

La carte des dépenses d'énergie

Le gouvernement a lancé il y a un mois un plan pour réduire l'impact sur l'environnement des bâtiments détenus par l'Etat, prévoyant surtout de cartographier la consommation des administrations publiques en matière d'énergie. L'exécutif compte prendre « plusieurs mesures pour réduire l'empreinte énergétique des administrations ». Selon les chiffres du gouvernement, le parc immobilier de l'Etat représente près de 100 millions de mètres carrés et lui coûte chaque année 700 millions d'euros en matière d'énergie. « Réduire l'empreinte écologique de ce parc est donc aussi l'occasion de réduire la dépense publique, en réduisant notamment les coûts de

chauffage », avancent les ministères. Principale mesure annoncée, « l'Etat se dote d'un outil de suivi de ses consommations de gaz, d'électricité, d'eau, de fioul, de chauffage urbain, annoncent-ils. L'objectif est de mieux gérer son énergie et piloter son parc immobilier. »

Il s'agira dans les faits de cartographier précisément la consommation énergétique des bâtiments publics à travers le pays avec l'aide d'une startup spécialisée, le groupe Deepki. Parmi les autres mesures annoncées figurent l'interdiction d'acheter de nouveaux systèmes de chauffage au fioul, en vue d'y mettre totalement fin d'ici à 2029, ainsi qu'une enveloppe de 20 millions d'euros pour financer des projets susceptibles de permettre de grosses économies d'énergie.

Plus de photos et d'infos sur une annonce ?
Rendez-vous sur immoregion.fr et entrez le numéro de référence !

Les textes, annonces, photos paraissent sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. La société immoregion.fr ne peut en aucun cas être tenue responsable de leur contenu.

LE CINÉ & LA LITTÉRATURE



Recommandation ciné en DVD, VOD

La nuit a dévoré le monde

DE DOMINIQUE ROCHER AVEC ANDERS DANIELSEN LIE, GOLSHIFTEH FAHARANI, DENIS LAVANT

Voici un film de confinement français messieurs dames, s'il vous plaît, adapté d'un roman... français de Pit Agarmen. Sam, trentenaire misanthrope, se réveille dans l'appartement de son ex-petite amie au lendemain d'une soirée très arrosée et très mondeuse. Autour de lui, des morts ou plutôt des morts-vivants. Cloîtré dans l'appartement, seul, Sam s'organise au jour le jour pour ne pas devenir dingue, subvenir à ses besoins physiques alors que par la fenêtre, il voit les rues de Paris se remplir de zombies. Pour passer le temps, il discute avec une jolie jeune femme (la toujours merveilleuse Golshifteh Faharani) qui passe de toits en toits à la recherche de survivants... et avec un zombie-compagnon (théâtral Denis Lavant dont le plaisir est évident). *La nuit a dévoré le monde* est un film gris sur la solitude et le désespoir. Ni film de contamination, ni film catastrophe, le réalisateur Dominique Rocher a choisi de ne pas montrer la propagation du virus entre zombies ni la diffusion de l'information. Ici, c'est un film simple. Le héros, assez lunaire, taiseux, contemple le monde qui s'effondre autour de lui et cherche un sens à son existence de dernier humain, lui qui n'a jamais aimé ses semblables. C'est d'ailleurs son caractère peu sociable qui l'a sauvé et le sauvera encore des autres, qu'il fuit. Au début, il prend son pied, trouve des petites techniques d'organisation, tente de s'échapper fusil à la main. Premier film à très petit budget du réalisateur, ici pas de grandes scènes sanguinolentes,

d'explosions mais un quasi huis-clos au sein de l'immeuble avec de grands moments de suspense classiques du genre et de poétiques instants suspendus d'une immense douceur. Sam réécoute sur cassette la voix de ses parents, de ses amis, court en rond dans l'immense appartement bourgeois qu'il occupe contraint et forcé alors qu'on le sent peu familier de ce milieu. Se crée un ami en la personne d'Alfred, un zombie enfermé dans sa cage d'ascenseur et à qui il confie ses conflits personnels philosophiques. Mais comment tenir *ad vitam*, seul et sans distraction ? Anders Danielsen Lie, acteur norvégien connu pour ses rôles furieux et mélancoliques dans *Oslo, 31 août* (Joachim Trier) ou *Ce sentiment de l'été* (Mikhaël Hers), ajoute son accent (une réflexion sur l'étranger en France, seul survivant ?) et son corps sec à toute cette aventure. On ne sort pas de *La nuit a dévoré le monde* ragaillard par une bouffée d'optimisme. Mais les moments d'extase de Sam, tapant à grand coup sur une batterie pour jouir de sa supériorité sur les zombies et faisant exploser le silence environnant, et sa scène finale valent le détour. Jusqu'au bout, impossible de savoir ce que cherche à nous dire Dominique Rocher : la solitude est-elle souhaitable ? Ou l'égoïsme sauve-t-il l'individu, mais risque au final de vous rendre fou, littéralement ? Chacun aura son idée sur ce bon film de zombie, différent de ses pairs, qui ne vous fera pas courir en rond chez vous tel un poulet en détresse en hurlant : « TOUT CE QUI SE PASSE DANS LES FILMS ARRIVE EN CE MOMENT. On va tous mourir, la civilisation s'effondre, ressers-moi un verre de rouge ! »

CM



On s'adapte

Camera obscura caverne et tralala

Hier, deuxième mercredi sans sortie de films-de-cinéma dans les salles obscures de nos territoires confinés, étaient prévues près de quinze nouveautés - dont quelques films documentaires alléchants comme celui de l'économiste Thomas Piketty. *Avant-hier*, juste avant le confinement, les cinécures étaient frénétiques. Il ne fallait rien louper. Et si, dans notre immensurable bonté, on relevait, juste comme ça, les films vus et parfois revus avec bonheur durant les neuf derniers mois... Quels sont ces films qu'on a totalement oubliés et le plus souvent enfouis au fond de la benne à nanars atypiques ? Quels sont ceux qu'on a toujours à l'œil, quelque part au fond de notre caverne à rêves et qu'on a été trop nombreux à ne pas aller voir dans un vrai cinéma ?

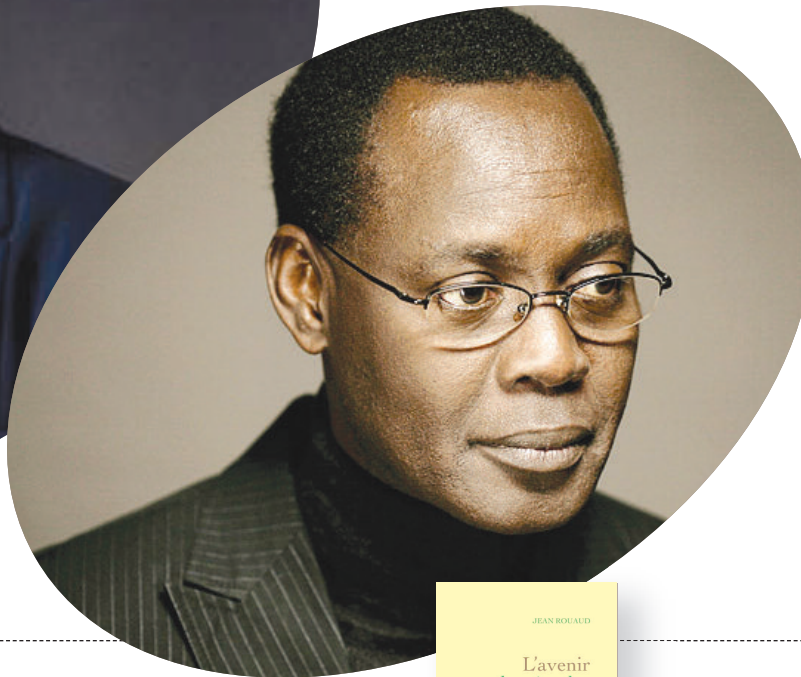
A la première question, on avance sans hésiter deux « cannoiseries » surdosées de pub, de renvoi d'ascenseur et de poudre mercantile comme *The Dead Don't Die* (illustration ci-contre) de Jim Jarmusch,

Frankie d'Ira Sachs tracté par la stakhanoviste Isabelle Huppert et ces petites vanités audiovisuelles que demeurent *Les Envoûtés* de Pascal Bonitzer - couvert d'éloges poussifs un peu partout dans le cinémonde - ou *Les Crevettes pailletées* d'un impossible duo de cinéastes pétris de sexisme frelaté. La question suivante est plus ouverte et on citera juste *Lola vers la mer* de Laurent Micheli avec Benoît Magimel, *K contraire* de Sarah Marx avec Sandrine Bonnaire et Alexis Manetti, *Les Drapeaux de papier* de Nathan Ambrosioni avec Noémie Merlant et Guillaume Bouix ou *Nevada* de Laure de Clermont-Tonnerre avec Matthias Schoenaerts - des premiers films plus que remarquables qui bousculent le cinéma de tous les genres (drame social à la française, western...) qu'on peut retrouver éventuellement sur des sites internautes. Si on s'y laisse glisser, on trouvera sans problème sur une plate-forme spacieuse cet épantant thriller existentialiste qu'est *Dragged Across Concrete* de S. Craig Zahler avec Mel Gibson et Vince Vaughn qui est sorti dans plein de cinémas du monde (comme chez nos voisins luxembourgeois) mais pas en France toujours fâchée avec Netflix à propos de la fameuse chronologie des médias.

On voulait parler d'un livre de cinéma. On y reviendra. Il s'agit de *Retour à Ithaque*, un récit du grand écrivain cubain Leonardo Padura. Il lui a été inspiré par le scénario du film éponyme qu'il a co-écrit avec Laurent Cantet. C'était bien avant-hier. En 2014. Le livre vient d'être édité par Métailié. Il sera encore en librairie « après-demain »...

Fernand-Joseph Meyer (clp)





On aime

JEAN ROUAUD

L'AVENIR DES SIMPLES - GRASSET

NIMROD

PETIT ÉLOGE DE LA LUMIÈRE NATURE - LE MANTEAU ET LA LYRE, OBSIDIANE

Retrouver la lumière en temps de crise

Jean Rouaud n'est plus à présenter. Les champs d'honneur qu'il publie en 1990, récompensés par le prix Goncourt, ont permis d'entendre une voix tout à fait singulière, celle d'un homme qui sait habiter la langue et la terre. Cette attention, de livre en livre, trouve son point d'orgue dans cet essai qui lutte contre tout ce qui peut aliéner l'humain, le décérébrer. Reconsidérer notre rapport à l'autre en reconsidérant notre rapport à la consommation : « *Ironiquement on nous vend un vendredi Black Friday, un vendredi noir, le noir étant la couleur qu'envoient les pirates (...). Plongez à pleins bras dans les bacs du grand bazar planétaire comme des souldards ivres. Consommez jusqu'à soif.* » Nous vivons en aveugles et flottons comme des nuées ou des ombres errantes. Notre monde est menacé de dissolution, et la vie elle-même avec lui ; ne surnagent plus que des îlots de sensations isolés et dérivants, rongés, entraînés eux-mêmes. A qui profite le crime ? A quelques-uns, toujours les mêmes : « *Les multi-montres, aidés par les pys de tous bords, les ergothérapeutes, les sociologues, les influenceurs et-ceuses, les dispensateurs de bien-être* » ...

Retrouver le rythme et ce temps qui nous est volé, car « *le monde de la vitesse est cette ardoise magique qui efface d'un aller-retour du poignet ce qu'on ne supportait plus de voir. Et qui nous revient sur des radeaux de fortune. La misère des lointains qui s'appelle reviens et s'échoue sur nos plages quand elle ne sombre pas dans les fosses communes de la Méditerranée.* »

Le tableau de Van Gogh, *La sieste*, illustre ce qu'il faut urgemment retrouver : « *Un geste posé, appliqué, sans hystérie, qui ne se dépêche que lorsque le ciel menace. (...) Geste qui renvoie à celui tout aussi mesuré du semeur, tout aussi posé, qui déverse en rythme sa poignée de graines en trois temps, avant de piocher dans le sac suspendu à la poitrine, un mouvement du bras qui s'autorise à s'arrêter quand le corps réclame ou que sonne l'angélus. Toute la gestuelle paysanne est un éloge de la lenteur.* » **Se retrouver, retrouver son corps ; réapprendre à penser par soi-même, à manger, à regarder l'autre, à contempler les objets du monde, à redevenir soi-même**, il n'est pas une page qui ne le dise dans sa singularité concrète, n'en capte l'image.

En ces périodes agitées où le virus tient la dragée haute aux humains, la voix de Rouaud, empreinte de sagesse et de lucidité puise dans ces alluvions mémorielles où elle veut, au fond de l'être ou de la mémoire, ranimer la longue trace des aïeux. Ce texte ne cesse d'être habité, d'un bout à l'autre, par la profonde, la plus organique nostalgie. Mais cet essai est miraculeux : alors que la nostalgie reste tournée vers ce qui est perdu et demeure hors d'atteinte, l'auteur nous rend à l'immédiat de l'existence. Avec lui est abolie la distance entre les être et les choses.

En empruntant son titre à Arthur Rimbaud, Nimrod compose lui aussi **un magnifique recueil de poèmes en ces temps d'éclipse** : ode au paysage qui englobe les chemins, féerie des ciels au soir, manège des nuages, dans une subtile et mystérieuse danse des arbres et des flocons de neige.

Le poète d'origine tchadienne s'inscrit dans les traces de Hugo von Hofmannsthal qu'il cite d'ailleurs en exergue de l'un de ses textes : « *Impossible semble toujours la rose, incompréhensible le rossignol* ». Comme lui, il reste humble face à l'étrangeté de cette lumière nature qui le séduit et l'enchantent. Les paysages d'Europe et ceux d'Afrique ne sont plus distincts, mais cohabitent souvent dans un même espace imaginaire, dans une même sensation. Ne suffit-il pas de contempler la lune ou les étoiles pour annuler les frontières, comme le propose la dernière section du recueil intitulée « *Résidence sur le fleuve* », qui comble le lecteur en l'entraînant au cœur de l'eau mère ? Ce qui est attendu, guetté, espéré, et parfois atteint, ce n'est pas la divinité, et pas davantage peut-être la beauté, mais une fois encore, dans une espèce de grâce, ainsi tenue à la fois pour précaire et pour seule essentielle, cette simple conjonction de la lumière et de la nature, point de rencontre, peut-être, de l'éphémère et de l'invisible.

Comme Rouaud, Nimrod écrit à l'encre de lumière, déployant autant d'offrandes à la déesse lyrique : « *La parole est grandiose en moi. Mes poèmes sont nés à sa source, fleuve toujours en excès sur les mots. Ainsi sont les nuages : intuition ou illusion qu'on se fait après-coup des matières mythiques, volubiles. Je fus en effet la Samaritaine qui voulait éteindre sa soif à leur eau vive. Il suffisait que je lève la tête, un puits arasait le ciel* ».

Deux beaux textes qui nous éclairent de leurs lumières. Un viatique en temps de crise.

Gaston-Paul Effa



Atout petits

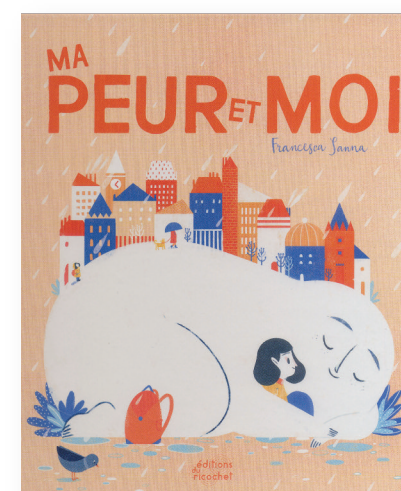
Ma peur et moi

DÈS 5 ANS **FRANCESCA SANNA - LES ÉDITIONS DU RICOCHET**

« **J**'ai toujours eu un secret. Une amie toute petite appelée Peur. » Une petite peur, c'est fréquent et souvent protecteur ; la jeune héroïne de l'histoire vit très bien avec elle, matérialisée graphiquement par une modeste silhouette blanche. Cependant, lorsque la fillette change de pays et arrive dans une classe étrangère, la chose blanche augmente. Peur devient énorme, l'empêchant, par son volume envahissant, de s'approcher des autres enfants, décidant de tout : « *Pendant la récréation, Peur me veut juste pour elle* ».

Dans une représentation métaphorique parlante, les personnages stylisés et les grands à-plats de couleur privilégiés, plutôt que la recherche esthétique, un message très clair pour l'enfant qui s'approprie l'histoire. Mais alors que la jeune héroïne se tient à distance des autres élèves de sa classe, un garçon la rejoint, accompagné lui aussi de quelque chose de blanc qu'elle reconnaît, une peur secrète qui ressemble à la sienne. Une très bonne occasion de dialogue avec nos enfants pour leur faire exprimer leurs propres peurs. D'ailleurs, qu'y a-t-il donc de blanc près des adultes représentés sur la dernière page de l'album ?

Anny Marzolin



METTRE SUR PAUSE

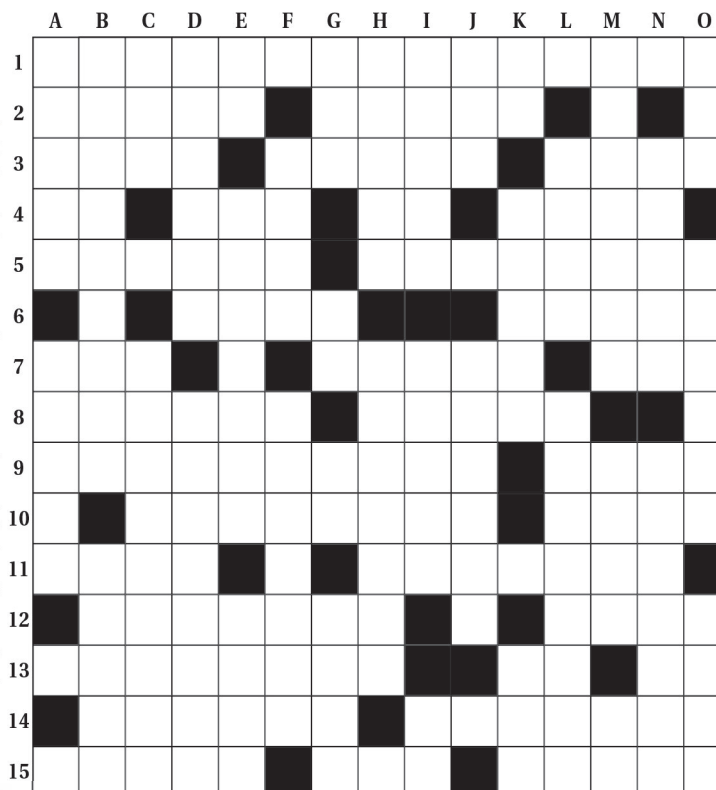
Croisez les mots

HORIZONTALEMENT

1. Elle rend les choses inexplicables. 2. Autorité locale. Chéris aussi. 3. On peut le voir en Mars. Laps de temps. Egalement. 4. Pioupiou américain. Elle fait des vagues. Erbium symbolisé. Orifice d'un canal. 5. Pièce saillante d'un navire. Secouer les puces. 6. Branche supérieure de l'Oubangui. Prise par la main. 7. On peut dire qu'il est triomphaliste ! Pierre plate dressée. Point cardinal. 8. Sans aucune réaction. Il offre refuge. 9. Bien brillante. Il tombe en fin de journée. 10. Essuyer les plâtres. Ancienne pièce de cinq francs. 11. Robe de Cachemire. Coquilles typographiques. 12. Pas belle à voir. Province de l'Arabie Saoudite. 13. Elles laissent apparaître le bout des doigts. C'est pouah ! Jeu de stratégie. 14. Pleine de bon sens. Jouant sur la longueur. 15. Gantelet utilisé autrefois pour le pugilat. Jeu de jeux. Pas avantagée.

VERTICALEMENT

A. Un modèle de sagesse. Nids de rapaces. B. Une vraie souillon ! Bien informé. C. Moulin à paroles. Promptitudes à agir. D. Petit anneau en cordage. Plein d'éclat. E. Arrivé en criant. Laisser entendre. A l'abri du besoin. F. Rencontre sur le pré. Alcaloïde toxique. G. Bâton pastoral. Renseigne sur la matière. Temps compté. Présentes parmi nous. H. S'expriment dans la joie. Volées de coups. I. Pleine de ressentiment. Soutenir une action en justice. Ça lie. J. Grande ouverte. Plante parasite. K. En Bourgogne. Gîte d'étape pour les automobilistes. Machin à coudre. L. Sur la Saale. Embouchure d'un fleuve. M. Dans son intégralité. Il n'aime guère les jeux de société. Fort homme. N. Retranchées. Marque distinctive. O. Choisi entre autres. Très isolé. Instrument de musique médiéval à cordes pincées.



Sudokez

Une grille se compose de 81 cases regroupées en 9 blocs de 9 cases. Le joueur doit compléter les grilles avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne peut être utilisé qu'une seule fois dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque bloc.

FACILE

1				5	9			
6	9			7	1	2	3	
			3		6	4		
	4			9	5	7	8	
8	6		3					
7	1			2			3	5
	6			8			7	2
9	8	2	6	7		3		4
3	7	5						1

MOYEN

	2	3	7					
9								2
					2	4	8	3
	1	9				8		4
7					8			
	8	2	4		1			9
				4	6			7
4	7	2					1	6
1	9	6	3				2	8

DIFFICILE

					3	1	2	
				5			6	
6		7						
7	6		8					1
		1	5	7				4
5	4				1			9
		8		6			3	
3	7			9				
			2					9

nous JOINDRE

À TOUT MOMENT DE LA SEMAINE !
 ● 1 hebdo par semaine ● 7 magazines par an
 ● internet : www.lasemaine.fr ● tablette : Appli La Semaine
 ● instagram : hebdo.lasemaine ● facebook : lasemaine/Metz/Nancy
 ● twitter : #lasemaine
 ● 75/77 rue Saint-Georges 54000 Nancy
 ● Tél. : 03 83 32 52 11 ● Fax : 03 83 32 52 14
redaction-nancy@lasemaine.fr

ÉDITÉ PAR EDI.M3, SAS au capital de 1 073 520 €, RCS N° 520 596 727
 /// Actionnaires : Jean-Pierre Jager, Alliance M, Philippe Bard ///
 Directeur de la publication : Jean-Pierre Jager /// Responsable de la rédaction : Pierre Taribo /// Impression : Nancy Print, 54140 Jarville-la-Malgrange /// ISSN : 2108-2537 /// CPPAP : 0520 C 90390 ///
 Tous droits de reproduction, même partielle, réservés. ///
 Dépôt légal : à parution.
 Le papier de votre journal est fabriqué en Norvège.
 Taux de fibres recyclées : 0%. Papier issu de forêts gérées durablement.
 Eutrophisation : PTot = 0,022 kg/tonne

4	1	6	2	5	3	7	8	9
3	7	5	1	9	8	2	6	4
9	2	8	4	6	7	1	3	5
5	4	3	2	6	1	8	9	7
2	8	1	5	7	9	6	4	3
7	6	9	8	3	4	5	2	1
6	3	4	7	1	2	9	5	8
1	9	2	3	8	5	4	7	6
8	5	7	9	4	6	3	1	2

15	C	E	S	T	E	S	E	T	L	E	S	E			
14	S	E	N	S	E	E	E	T	L	I	R	A	N	T	
13	M	I	T	A	I	N	E	S	E	F	I	G	O		
12	V	I	L	A	I	N	E	E	A	S	I	R			
11	S	A	R	I	R	E	R	R	E	U	R	S			
10	E	T	R	E	N	N	E	R	T	U	N	E			
9	R	E	L	T	I	S	A	N	T	E	S	O	I	R	
8	I	N	T	E	R	A	S	I	L	E					
7	A	R	C	R	S	T	E	L	E						
6	O	U	E	L	E										
5	E	T	R	A	V	E	S	E	M	O	N	C	E	R	
4	G	I	E	A	U	E	R	M	E	A	T				
3	A	R	E	S	D	U	R	E	E	I	T	O			
2	M	A	I	R	E	A	I	M	E	S	N	L			
1	I	M	P	E	N	E	T	R	A	B	I	L	I	T	E



Je m'abonne à @Semaine

A chacun sa formule :

- Sans engagement à 6€/mois
- 6 mois pour 39€
- 1 an pour 75€

Papier + Numérique - Accès illimité à tous les articles sur smartphone, tablette et le site internet

A retrouver aussi sur lasemaine.fr

L' HOROSCOPE DE LA SEMAINE

BÉLIER

21 mars/20 avril

Du bonheur en perspective pour la semaine à venir ! Que ce soit dans le domaine professionnel ou privé, vous ne manquez pas de ressources ! Vous avez une organisation impeccable et faites front à tous les obstacles qui pourraient se mettre en travers de votre route. Vigilant et à l'écoute de vos proches, vous arrivez à combiner temps de travail et temps de détente. La santé est excellente, faites donc un peu de sport !

TAUREAU

21 avril/21 mai

Une contrariété que vous traînez depuis quelque temps déjà va refaire surface et embrumer votre esprit toute cette semaine ! Il y a un malaise évident qui aspire toute votre concentration et ne laisse pas de place pour le reste. Il vaudrait mieux que vous éclaircisiez la situation avant que cela ne retienne toute votre attention et vous empêche de retrouver une sérénité dont vous avez forcément besoin.

GÉMEAUX

22 mai/21 juin

Les amours sont moyennement bonnes cette semaine, vous ne parvenez pas à être détendu. En couple, vous prendrez malgré vous de la distance avec votre partenaire. Pour les célibataires, l'heure n'est pas à la quête de l'âme sœur. Vous êtes plus volontiers centré sur vous-même que sur une quelconque personne qui pourrait vous aider à vous sentir mieux. Tout irait mieux si votre dos ne vous faisait pas souffrir.

CANCER

22 juin/22 juillet

Si vous pensiez que personne ne s'apercevrait de votre négligence, vous avez eu tort ! Franchement, vous croyez sincèrement que l'on ne remarque pas votre baisse de régime ? Votre entourage professionnel est bien plus lucide que vous ne l'imaginez. Il vous suffirait simplement de donner une raison valable à vos écarts et tout rentrerait dans l'ordre. Vous souffrez de plus d'une petite baisse de moral, réagissez !

LION

23 juillet/23 août

Si vous aspiriez à changer d'emploi ou de lieu de vie, cette semaine pourrait bien être la vôtre ! Une nouvelle positive est attendue en milieu de semaine, alors tenez-vous prêt, cela pourrait aller très vite ! Une proposition en lien avec vos souhaits de changement pourrait redonner une dynamique à votre quotidien, dans lequel vous sentez s'installer la routine et cela ne vous plaît pas trop... Mettez donc du piment dans tout ça !

VIERGE

24 août/23 septembre

En amour, vous êtes un peu sur vos gardes. Des indices vous mettent la puce à l'oreille, et vous avez envie de découvrir ce que cache votre partenaire. Célibataire, vous souhaitez vivement aller de l'avant, mais vous vous sentez retenu par une force invisible. Et si c'était votre passé qui vous rattrapait ? Même si le moral est bon, la forme est moyenne, faites attention aux situations à risque.

BALANCE

24 septembre/23 octobre

Vous êtes conscient de ne pas être capable d'accorder votre confiance à n'importe qui. Prenez donc le temps d'apprécier les personnes au lieu de les juger à la hâte ! Les amoureux retrouvent la brûlante passion des premiers jours et ils avaient bien besoin de ce retour à l'essentiel. Célibataires, pas de changement ! La forme est relativement bonne, mais faites attention aux virus qui traînent, vous êtes un peu faible.

SCORPION

24 octobre/22 novembre

Arrêtez de vous inquiéter pour un oui ou pour un non ! Les personnes de votre entourage professionnel reconnaissent les efforts que vous faites. De plus, il est évident que vous êtes catalyseur d'une énergie très positive pour les autres, alors détendez-vous un peu et appréciez avec bon sens la confiance que l'on vous accorde, c'est un cadeau très précieux ! En amour en revanche, tout n'est pas si rose.

SAGITTAIRE

23 novembre/21 décembre

Vous n'arrivez pas à vous impliquer dans une histoire de manière sérieuse et honnête. Peut-être avez-vous tout simplement besoin de temps pour vous remettre d'une peine de cœur mal cicatrisée ? Se forcer à être heureux n'est jamais une solution, il vaut mieux prendre les problèmes en amont. La santé, quant à elle, est moyenne. On vous a connu plus joyeux et un peu moins nonchalant. Il serait grand temps de réagir !

CAPRICORNE

22 décembre/20 janvier

Alors que vous sentez monter en vous de nouvelles ressources, une mauvaise surprise pourrait bien mettre un terme à votre entrain. Cela ne doit pas vous décourager, bien au contraire, mais plutôt vous pousser à aller dans des directions originales. En amour, pour les célibataires, tout va pour le mieux ! Vous vous sentez capable de tout ! sûr de vous, vous êtes enfin prêt à envisager un nouveau départ.

VERSEAU

21 janvier/20 février

Saurez-vous passer au-dessus de votre amour-propre ? Et en parlant d'amour, ne pensez-vous pas qu'il serait temps de tout avouer à la personne que vous aimez ? Vous ne gagnerez rien à dissimuler vos ambitions sinon à ruiner vos chances d'être heureux à deux, alors passez à l'action rapidement. Quant à la forme, tout va pour le mieux. Faites le plein de vitamines grâce aux fruits et aux légumes de saison !

POISSONS

21 février/20 mars

Les célibataires sont obligés de se rendre à l'évidence : il leur manque un petit quelque chose pour aller mieux. Et s'il s'agissait simplement d'affection ? En couple, une bonne surprise pourrait vous ravir en fin de semaine ! Préparez-vous à toutes les éventualités ! Pour la forme, pas d'inquiétude. Vous êtes dynamique et rempli d'ondes positives, profitez-en pour vous dévouer !

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL⁽¹⁾

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné, (nom et prénom de l'employeur)

(fonctions),

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de son activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail au sens du 1^o du 2^e alinéa de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle :

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle⁽²⁾ :

Moyen de déplacement :

Durée de validité⁽³⁾ :

(Nom et cachet de l'employeur) Fait à, le/...../2020

⁽¹⁾ Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :
- du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les différents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige ;
- des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.

Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire.

Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ce justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.

⁽²⁾ Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître à l'avance (par exemple : livraisons, interventions sur appel, etc.).

⁽³⁾ La durée de validité de ce justificatif est déterminée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire de le renouveler chaque jour. Cette durée doit tenir compte de l'organisation du travail mise en place par l'employeur (rotations de personnel par exemple) ainsi que des périodes de congé ou de repos.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL⁽¹⁾

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné, (nom et prénom de l'employeur)

(fonctions),

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de son activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail au sens du 1^o du 2^e alinéa de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle :

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle⁽²⁾ :

Moyen de déplacement :

Durée de validité⁽³⁾ :

(Nom et cachet de l'employeur) Fait à, le/...../2020

⁽¹⁾ Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :
- du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les différents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige ;
- des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.

Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire.

Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ce justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.

⁽²⁾ Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître à l'avance (par exemple : livraisons, interventions sur appel, etc.).

⁽³⁾ La durée de validité de ce justificatif est déterminée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire de le renouveler chaque jour. Cette durée doit tenir compte de l'organisation du travail mise en place par l'employeur (rotations de personnel par exemple) ainsi que des périodes de congé ou de repos.



Le bloc-notes de...

Jean-Pierre Jager

jp.jager@lasemaine.fr

Confinement... tellement vôtre (2)

Jeudi

Piano de concert... avec les élèves !

Elisabeth, ma voisine dont je vous parlais la semaine dernière en imaginant qu'elle ouvre ses fenêtres lorsqu'elle est à son piano afin que toute la rue puisse, à l'image de ce qu'avaient fait les Italiens aperçus l'autre soir à la télévision, se mettre à chanter en hommage aux personnels de santé qui sont au front pour la lutte contre le coronavirus, n'a pas encore concrétisé ce souhait. **Il est vrai qu'il faudrait encore que nous sachions chanter ! Enfin... je parle pour moi.** Toujours est-il qu'avant même qu'elle ait pu lire l'écho en question dans ces colonnes, elle avait invité avec conviction, ce mercredi soir, ses voisins à sortir sur le coup de 20h sur leur balcon afin d'applaudir ensemble les soignants.

De soir en soir, cette ovation va prendre de l'ampleur même si, dans un quartier de maisons le plus souvent individuelles, cela n'a rien à voir avec le déferlement d'applaudissements constaté l'autre jour à Boulogne-Billancourt dans un immeuble qui avait, de plus, l'avantage d'avoir la forme d'une vague. Chez nous, c'est plus discret mais c'est aussi ce qui a permis, aux

oreilles les plus fines, de constater que **le phénomène s'étend peu à peu à la rue Wilson !**

Tout cela a été l'occasion d'un échange (téléphonique et donc non contagieux sauf sur ces lignes) qui m'a permis d'apprendre qu'Elisabeth a mis en place, pour ses élèves de piano comme elle confinés, **des séances de pratique en commun et à distance.** Un smartphone intelligemment placé et connecté, une partition commune et c'est parti. Dynamique du partage et du mouvement, conscience de l'exercice devant témoin, oreille de l'enseignante qui nuance les petits écarts et prévient ou redresse les déraillements... Deux séances gracieuses et harmonieuses d'une vingtaine de minutes par semaine pour chacun des élèves. Le confinement paraît moins long, la reprise sera moins laborieuse. La musique montre qu'elle est faite pour être partagée au-delà des distances et même peut-être de la vie. **Comme une note sereine, même si elle reste teintée d'une infinie tristesse, qui irait rejoindre Emmanuèle,** fille d'Elisabeth, et son piano dans son nouveau jardin.

Vendredi

Magnolia for a moment

Quelques mots pour commencer sur le dessin qui figurait dans la



page 3 de notre édition de jeudi dernier : il nous avait été envoyé, « *de même qu'à d'autres supports* » comme le précisait la note qui l'accompagnait, in extremis mercredi matin par **Anne-Laure Wagner, une artiste messine** qui en était l'auteur. Une réaction instantanée et assez forte à l'actualité et à la mise sous confinement décidée par Emmanuel Macron le lundi soir précédent. Directrice de l'agence Tastu Création (car située rue Amable Tastu à Metz), Anne-Laure Wagner a illustré cette France que, tel un enfant malade, les professions de santé, de l'urgence et de la défense ont prise à bras-le-corps et tiennent entre leurs mains pour en sauver les enfants. L'Hexagone se prête bien par sa forme à cette composition. Un mot encore pour vous dire qu'Amable Tastu est une femme, poétesse française reconnue et née à Metz en 1798. Pas étonnant qu'Anne-Laure ait voulu, pour communiquer, mettre un peu ses pas dans les siens.

Ce vendredi en fin d'après-midi, c'est aussi sortie d'hygiène de vie auto-accordée mais en règle, histoire de se dégourdir les jambes. Le soleil devenu rasant semble

mettre plus encore en évidence les traductions les plus spectaculaires et végétales à la fois du printemps. J'ai depuis de longues années, depuis le jour où Suzanne, une voisine, m'expliqua avec émotion qu'elle plantait un magnolia en hommage à sa maman et à sa jeunesse du côté d'Ancysur-Moselle, **une sensibilité particulière à ces arbustes ou arbres dont l'éclosion au printemps est aussi brève qu'exceptionnelle.** C'est l'affaire d'une dizaine de jours à tout casser, entre le moment de la première apparition des bourgeons de fleurs et l'explosion de l'arbre en une cascade de pétales roses et blancs. La générosité est telle qu'elle prendra de plein fouet la première pluie qui la délave ou le premier gel un peu plus dur qui la rétractera.

Ce soir-là, **le magnolia du gouverneur** (du moins du bureau du gouverneur à l'état-major, à ne pas confondre avec le palais-résidence près de l'Arsenal) était en majesté au cœur d'un square autour de lui dessiné rue Morlanne (image 1). Mais il faisait peut-être trop sage, trop préservé de tout, à côté de celui qui semblait enluminer, 50 mètres plus bas, l'angle de la façade du petit immeuble 1920, au croisement de la rue avec le boulevard Poincaré (image 2). **Une présence toute en subtilité et transparence comme une résille** des ouvertures au caractère Renaissance baignées par le soleil du soir. Quelques perles magnoliesques encore dans les jardins des premiers immeubles du boulevard Clemenceau, juste en prolongement, de l'autre côté de l'avenue

JF Kennedy où passent, roues dans roues, une voiture de police et une voiture de France 3. Il y a du reportage sur les contrôles dans l'air !

De l'autre côté, donc, un joli magnolia et plusieurs autres encore accompagnant une petite maison aménagée dans d'anciens communs de la grande époque. On est presque dans le jardin de l'immeuble où résida le Maréchal de Tassigny, signataire au nom de la France et de de Gaulle de la reddition de l'Allemagne le 8 mai 1945. Et on est à 200 mètres de la résidence du colonel de Gaulle quand il commandait à Montigny-lès-Metz ! C'est d'ailleurs dans cette direction que nous repartons par la rue Paul Ferry pour découvrir le joyau des magnolias du secteur, **celui qui explose devant la maison de l'ancien vétérinaire Hamel à l'angle de la rue Migette.** Un bonheur que même les fils du téléphone ne viennent pas remettre en cause (image 3). Si la permission avait été plus large, je vous aurais amenés aussi à contempler les deux autres magnolias majeurs de Metz, du moins de mon circuit messin car il en existe sans doute celui superbe et en majesté du square Mangin, juste à côté de la Poste et sous les fenêtres de l'étude de Fabienne Martin, celui aussi dont la luxuriance envahit tout le jardin de l'immeuble de Jean-Jacques Serrier au premier angle de l'avenue Foch en arrivant depuis l'avenue Jean XXIII.

Samedi

Temps mort

Grisaille ce matin... Elle ne durera pas mais elle suffit à enlever à cette amorce de journée toute tentation de ressembler à un premier jour de week-end de printemps. Une notion qui n'existe plus vraiment ou est largement estompée dans le monde du confinement. **En clair, un premier week-end à ne pas sortir, du moins le samedi matin.** Pas tellement envie non plus car la nouvelle de deux décès de personnes appréciées met en évidence une des caractéristiques du drôle de temps que nous vivons. Même les morts « *ordinaires* », c'est-à-dire hors virus, n'ont plus droit à cet hommage collectif qu'étaient les messes, les bénédictions au crématorium ou les enterrements. C'est une partie de nous, surtout lorsque l'âge avance il est vrai, qui est mise entre parenthèses. Alors, sans vouloir du tout détourner les projecteurs qui se braquent sur les premières victimes, parmi les médecins et les soignants du coronavirus, je veux vous dire quelques mots quand même sur ces deux défunts partis, après une longue vie il est vrai, sur la pointe des pieds. **Robert Poutaraut** d'abord, décédé le 20 mars à l'âge de 92 ans. Un ingénieur qui avait aussi le génie de la vie et de la relation toute simple et sereine avec les gens, du franc-parler sans animosité et du regard chaleureux

UN JOUR À METZ

21 mars 1569 :

Les protestants messins échappent au massacre

Le 23 février 1569, accompagné de sa mère Catherine de Médicis, de sa jeune sœur Marguerite (la future reine Margot) et d'une longue suite de gentilshommes de la cour et de dames d'honneur (et, dit-on, de Ronsard), Charles IX, venant de Pont-à-Mousson, fait son entrée solennelle dans Metz. Le jeune roi (il n'a que 19 ans) accomplit ce fameux « grand tour de France » qui, depuis 1564, lui permet de visiter son royaume.

Le contexte est bien sûr celui des guerres de religion, qui depuis plusieurs années déchirent le royaume, et fait s'affronter en luttes sanglantes catholiques et huguenots. Une paix a bien été signée à Longjumeau en mars 1568, mais la guerre reprend vite ses droits, y compris dans le pays messin où des lieux de culte protestants sont détruits, comme à Scy, et un pasteur massacré à Vallières. Dans le Sud-Ouest, la guerre fait rage entre le frère du roi, Henri de Valois (futur Henri III), et les troupes protestantes du prince de Condé. La bataille décisive a lieu à Jarnac, en Saintonge, le 13 mars 1569. Henri remporte une victoire éclatante, marquée par l'assassinat de Condé. Charles IX, alors à Metz, apprend la victoire de son frère dans la nuit du 20 au 21 mars. Aussi-

tôt, il ordonne que l'on sonne la Mutte, et si l'on en croit les chroniques du temps, la célèbre cloche sonna à telle volée qu'elle se fêla. Chez les catholiques, cette victoire semble réveiller les plus bas instincts de vengeance envers les huguenots, nombreux dans la ville. Dans les heures qui suivent, Metz est le théâtre d'un tumulte populaire spontané et iconoclaste qui porte une bande de catholiques vers le temple du Retranchement, qui avait été construit en 1561, et qui est détruit en trois heures de temps (il n'est pas tout à fait impossible que ce fut sur l'ordre du roi en personne). « *Non seulement les ouvriers, relate l'évêque Meurisse dans son histoire de Metz, mais même les pages et les laquais, accompagnés d'une troupe de menu peuple, se mi-*

rent sur ce temple avec une telle furie qu'ils le démolirent entièrement. » Quelques personnes sont prises à partie, molestées et menacées de mort ; un jeune homme se lamentant de la destruction du temple est jeté à l'eau et se noie au moulin de la basse-Seille. Un certain Nicolas de Vic, traîné et battu dans la cathédrale, est sauvé in extremis par le gouverneur, M. de Vieilleville, en personne, qui d'ailleurs parvient à faire sortir de la ville quelques ministres du culte. La foule en colère parle d'aller mettre à sac les maisons des calvinistes. Averti, le roi fait décréter la peine de mort contre toute violence à l'égard de ces derniers – décision peut-être inspirée par Catherine de Médicis. Metz aurait pu connaître sa Saint-Barthélemy trois ans avant celle qui en-



sauglanta Paris le 24 août 1572. Les choses se calment cependant, et le roi poursuit son séjour à Metz. Il assiste aux fêtes de Pâques le 10 avril, et quitte la ville le 14, pour rentrer à Paris le 24. Un très long séjour, le plus long qu'ait connu notre cité.

Pierre Brasme,
Président de l'Académie Nationale de Metz

et optimiste. Au sein du Rotary Metz Sud dont il était un des membres fondateurs et où je l'ai connu, lui et son épouse Roseline, au cours des réunions mais aussi des retrouvailles au bord de la Seille, dans ce clos de Marly où il avait posé son sac.

André Henrot est le second. 95 ans pour lui et une silhouette élégante que cet administrateur de sociétés et président d'associations, notamment la Croix Rouge de la Moselle, a promené à travers les décennies avec une attention aux autres, un sens de l'humour et une intelligence qui ne se sont jamais démentis.

Dimanche

Elections impactées ?

Bernard Poirrette dès l'aube sur Europe. Une « matinale » raccourcie et réalisée en télétravail depuis les résidences ou logements des uns et des autres. Poirrette a donc pu laisser son antique Visa Citroën au garage, mais pas son exigence vis-à-vis de la langue française. **Elle va même parfois se nicher là où on ne l'attend pas.** Ainsi, lorsqu'après sa phrase « *on verra, à ce moment-là, à quel point cette saloperie de virus aura impacté nos vie sociale et économique* » il demande qu'on veuille bien l'excuser. Et ce n'est pas pour la facilité du terme saloperie comme on pourrait s'y attendre mais pour l'utilisation en tant que verbe du nom impact. Impacter, après vérification car cela ne m'avait pas traumatisé, surtout à 7 h du matin, est un anglicisme condamné par l'Académie française qui considère que nous disposons d'autres verbes comme affecter pour exprimer cette action.

Muni de ce nouveau bagage, de mon autorisation en bonne et due forme (je sentais venir un contrôle), d'un masque retrouvé



dans l'armoire à pharmacie et d'un sac pliable *La Semaine* (non ce n'est pas du favoritisme, on vous le proposait avec notre offre abo à la FIM il y a 4 ans et vous voyez qu'ils sont solides), **je me rends vers le marché Sainte-Thérèse pour constater... qu'il n'a pas lieu.** J'ai dû loupé une info et pourtant ce n'est pas ça qui se bouscule. Ça fait drôle quand même... En 15 jours : plus de candidats la semaine dernière, plus de marchands cette fois-ci, pas une voiture non plus. On ne gênera pas l'accès, pour certains fidèles, au parking de l'Église. De ce côté-là, c'est le calme plat aussi. Même devant l'Écrin Gourmand, la queue est moins longue que d'habitude et est parfaitement disciplinée. C'est-à-dire espacée. Dans le magasin, pas plus de deux clients à la fois. **Deux jeunes femmes devant moi négocient pour faire croire que parce qu'elles sont ensemble elles ne sont qu'un.** Deux paires de claques qui se perdent ! Un marchand de légumes, particulièrement bien inspiré, s'est installé dans la boutique libre juste à côté du bou langer. Précautions là aussi pour la fréquentation mais double effet bénéfique de l'absence du marché et de la présence du bou langer ! Bien joué.

Chemin du retour faisant, difficile de ne pas songer que **ce dimanche, on aurait dû voter.** Depuis un an, pour les plus optimistes et persévérants des candidats du moins, ce 22 mars constituait la cible à atteindre, le jour où peut-être le fauteuil convoité deviendrait réalité. Le premier tour, même un peu rachitique de dimanche dernier, avait éclairci les rangs et, pour les deux favoris plus la candidate du Rassemblement national tout juste sauvée des eaux, l'heure du verdict aurait dû sonner ce soir. Au lieu de quoi on se retrouve dans un no man's land, **sorte de brouillard démocratique et sanitaire** qui va nous mener au moins jusqu'à la fin du printemps. Vous avez remarqué que la date un temps évoquée pour ce deuxième tour est celle du début de l'été et de la fête de la musique. Sûr qu'on aura l'esprit aux municipales en sortant du corridor du confinement et des peurs. On verra !

Mano a mano

En attendant aussi, comment ne pas penser à certains des candidats de ce deuxième tour ? **Xavier Bouvet** à Metz avait quitté l'agence Inspire Metz qu'il dirigeait pour lancer sa petite entreprise et plonger dans la plus

grande qui était celle de la conquête de la ville. Pas sûr que la petite ait beaucoup d'occasions de se développer par ces temps de rétraction... alors autant penser à la grande en essayant de conforter les liens entre les composantes et en espérant qu'un point tout bête d'actualité ne fasse pas naître des divergences entre les uns et les autres. Accessoirement aussi en cultivant le contact (masqué bien sûr ou virtuel) avec ce qu'il est convenu d'appeler les petites listes. Des « petites listes » auxquelles doit penser aussi **François Grosdidier** mais avec un regard plus politique que comptable. Il reste en effet sénateur à plein temps et la perception des événements en cours, de même que leur contexte législatif nous montrent bien qu'il suffit d'un rien pour passer de la mobilisation porteuse au chaos et au doute. Il sait aussi qu'à Metz le deuxième tour va **mettre en face à face, plus nettement que cela n'était prévu et que cela n'aurait été le cas si les dates avaient été respectées, la droite et la gauche** avec chacune leur morceau de centre. La seule nuance est que l'extrême gauche se retrouvera dans le package Bouvet avec le soutien de Domi-

nique Gros en prime alors que la droite plus extrême sera incarnée par Françoise Grolet. Avantage ou inconvénient pour François Grosdidier ? On le verra.

Du cas où au chaos

A Thionville, il est difficile aussi d'imaginer que la campagne ne continue pas au moins dans les têtes. Du côté de la gauche et de la liste verte où le je ne t'aime pas moi non plus trouve un espace printanier même s'il est confiné pour s'exprimer. Du côté de la droite surtout, où **Pierre Cuny**, arrivé en tête, peut se relaxer après le coup de stress des dernières semaines, en gérant les affaires de la ville et en préparant le deuxième tour. Pour **Patrick Luxembourg**, et en dehors bien sûr d'une hypothèse de ralliement, les choses sont plus difficiles. Comment conserver, alors que l'effet de surprise aura largement eu le temps de se dissiper, le stock de 22 % des voix (avec faible participation qui a joué en faveur des « conspirateurs ») récupéré le 15 mars ? Une situation qui n'était pas une fin en soi avait dit l'ardent futur ex-maire de Terville au moment où il s'était présenté en sauveur de la droite à Thionville pour le cas où Pierre Cuny serait empêché. Le cas où... n'a pas eu lieu,

mais le chaos est toujours possible.

Lundi

Le roi Lear !

Une initiative ou du moins une idée et un message qui se rejoignent. La mienne était de trouver un moyen **pour que nos libraires ne soient pas les grands cocus d'une farce qui donnerait envie et temps de lire... au moment précis où ils ne peuvent répondre** de manière traditionnelle à la demande tout en ayant, comme chez Hiler, « *100 000 livres en stock* ». Puisqu'on a parlé de rendre les librairies locales accessibles, pourquoi ne pas favoriser aussi un système qui leur permette de vendre à distance avec leurs propres recommandations les livres ? Pierre Louis, grand patron de médiathèque devant l'éternel, m'envoyait le même jour un mail pour demander que les médiathèques fassent, sous différentes formes, elles aussi l'objet d'une autorisation d'ouverture. Pas du Shakespeare ni vraiment une tragédie mais une vraie question.

#COVID19 : LA RÉGION GRAND EST APORTE DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR LES ENTREPRISES



Parce que la santé économique des entreprises du Grand Est est au cœur des préoccupations de la Région, nous avons décidé de mettre en place des dispositifs d'accompagnement qui leur permettront de faire face à la crise actuelle et de construire l'avenir.

Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est

#COVID19 : 150 M€ DE TRÉSORERIE ACCESSIBLES : MODE D'EMPLOI

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

bpi france

Direction Régionale Strasbourg 03 88 56 88 56 strasbourg@bpifrance.fr
Direction Régionale de Metz 03 87 69 03 69 metz@bpifrance.fr
Direction Régionale Reims 03 26 79 82 30 reims@bpifrance.fr

50% Grand Est et Bpifrance
50% Banque

90%

LA RÉGION GRAND EST ET BPI FRANCE PEUVENT GARANTIR JUSQU'À **90%** DU NOUVEAU PRÊT BANCAIRE

CMA ☎ 0986 879 370
CCI ☎ 0971 009 690

INDÉPENDANTS, AUTO ENTREPRENEURS 1
Fonds de solidarité État/Région à hauteur de 1 500 €, opéré par la DGFIP

ASSOCIATIONS EMPLOYEURS 2
Éligibles à tous les dispositifs de l'État et au fonds rebond Région/BPI, opéré par BPI

TPE/PME 3
20 à 300 K€ de besoin de trésorerie
Prêt rebond Region Grand Est, opéré par BPI

PME/ETI 4
Prêt atout BPI, besoin de 300 K€ à 10 millions

En cas de refus de la banque, contactez les services de la Région pour explorer les alternatives d'accompagnement : pacte.tresorerie@grandest.fr

regiongrandest #GrandEst

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous